





# Exercice 2008

RAPPORT DU DIRECTOIRE – RAPPORTS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE – RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



**ENIM**  
IMAGINER ET AGIR

# Exercice 2008

## Sommaire

<b>I</b>	<b>Rapport du Directoire 2008</b>	51
<b>I.1</b>	<b>Rapport général du Directoire</b>	51
	Événements et faits marquants 2008	51
	Résultats du Groupe	58
	Stratégie et perspectives	60
	Comptes sociaux	60
	Financement du Groupe	60
	Recherche et Développement	61
	Titre en Bourse	62
	Programme de rachat d'actions	64
<b>I.2</b>	<b>Organes d'administration, de direction et de surveillance</b>	65
<b>I.3</b>	<b>Données environnementales et sociales</b>	69
<b>I.4</b>	<b>Propositions du Directoire à l'Assemblée générale mixte</b>	72
<b>I.5</b>	<b>Comptes consolidés</b>	73
<b>I.6</b>	<b>Comptes sociaux</b>	111
<b>I.7</b>	<b>Résolutions proposées à l'Assemblée générale mixte</b>	138
<b>I.8</b>	<b>Attestation des personnes responsables</b>	140
<b>II</b>	<b>Rapports du Conseil de Surveillance</b>	141
<b>II.1</b>	<b>Rapport du Conseil de Surveillance sur le Rapport du Directoire</b>	141
<b>II.2</b>	<b>Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne</b>	142
<b>III</b>	<b>Rapports des Commissaires aux Comptes</b>	150
<b>III.1</b>	<b>Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels</b>	150
<b>III.2</b>	<b>Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés</b>	152
<b>III.3</b>	<b>Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés</b>	154
<b>III.4</b>	<b>Rapport des Commissaires aux Comptes sur le contrôle interne</b>	158

## Événements et faits marquants 2008

### Croissance externe

En janvier 2008, le Groupe CNIM a acheté le Groupe Bertin, composé de la société mère Bertin Technologies et de ses cinq filiales.

Le Groupe Bertin est un acteur de référence dans les métiers à fort contenu technologique, aussi bien en prestations d'études qu'en conception et fourniture d'équipements innovants. Intégré depuis un an au Groupe CNIM, Bertin opère en étroite synergie (technique et commerciale) avec les autres Divisions du Groupe dans le montage d'offres et la réalisation de grands projets en France et à l'international.

Le Groupe est entré au capital de Technoplus Industries, à hauteur de 35 %.

La société SPI-Bio pôle pharmacie du Groupe Bertin a acquis la société Biotech.

### Les faits marquants 2008

#### Environnement

##### Usines de valorisation énergétique de déchets

Les actions de prospection commerciale et les investissements réalisés en terme de structures et de moyens humains en direction de l'exportation ont porté leurs fruits avec :

- le contrat obtenu en Azerbaïdjan ;
- le franchissement de la première étape dans la réalisation du projet de traitement des déchets de Bahreïn ;
- la nouvelle référence européenne de premier plan qu'est la commande de l'usine de Jersey.

Par ailleurs, afin de consolider sa présence déjà forte au Royaume-Uni, CNIM a passé plusieurs accords avec des partenaires locaux en vue de participer au vaste programme de réalisation de centres de traitement des déchets lancé outre-Manche, c'est-à-dire en fournissant des solutions intégrées clés en main, de l'ingénierie à l'approvisionnement et à la construction puis à la mise en service.

La Division Environnement a par ailleurs installé en 2008 deux équipes d'experts :

- l'une pour la prise en charge de délégations de service public et la participation aux marchés, illustrés par les projets de Salerno (Italie) et de Coventry (Royaume-Uni) ;

- l'autre pour réaliser l'objectif d'intégrer en une offre unique de traitement des déchets ménagers, des systèmes complémentaires de tri, de méthanisation, de production de compost et de traitement biologique, afin de proposer des éco-parcs complets tant sur le marché français qu'à l'export ;
- d'importants efforts ont été déployés pour se développer sur le marché italien et une direction spécialisée dans le suivi de ce marché a été créée.

En France, le contexte 2008 est demeuré très peu favorable à la conclusion des projets suivis et aucun client n'a pris de décision. L'activité réalisation est restée soutenue avec plusieurs grands chantiers en cours.

#### Trois grand succès en 2008

##### > EN AZERBAÏDJAN

Le Groupe CNIM a signé fin 2008 un contrat avec le Ministère du Développement Économique d'Azerbaïdjan, d'un montant de 346 millions d'euros, portant sur la construction d'un centre de valorisation énergétique des déchets municipaux de la capitale Bakou.

Ce centre qui sera opérationnel en 2012 aura une capacité de 500 000 t/an.

Il comprendra :

- deux lignes d'incinération d'une capacité de 33 t/h ;
- les systèmes d'épuration des fumées prévoient le traitement des oxydes d'azote par un procédé de type SNCR à l'urée liquide et celui des autres polluants par un réacteur semi-humide avec injection de lait de chaux, charbon actif et filtres à manche.

Le contrat prévoit également que CNIM en assure l'exploitation sur une période de 20 ans.

Le projet est entièrement financé par l'État azéri.

##### > À JERSEY

Le consortium mené par CNIM avec ses partenaires Spie-Batignolles (France) et Camerons (Jersey) a remporté ce contrat pour ses compétences reconnues dans les domaines du traitement des déchets, de l'épuration des fumées et du génie civil ainsi que pour l'attractivité de son offre en termes d'investissement et de coût d'exploitation. Le nouveau centre sera situé à "La Colette" et remplacera une ancienne usine.

L'installation comprendra :

- deux lignes d'incinération de 7,5 t/h chacune, permettant de traiter 105 000 tonnes de déchets par an ;
- un système de traitement de fumées SECOLAB et de réduction des émissions d'oxydes d'azote ;
- un turbo-alternateur de 10,2 MW qui pourra produire environ 7 % de l'électricité nécessaire à l'île.

Au final, grâce à cette réalisation, l'État de Jersey optimise sa gestion des déchets et fait un grand pas dans sa démarche environnementale, considérant les déchets comme énergie renouvelable. Il se dote d'un centre de valorisation énergétique ultramoderne parmi les plus propres d'Europe.

#### > AU ROYAUME DE BAHREÏN

CNIM a signé en décembre 2008 un contrat d'exclusivité pour le traitement de l'ensemble des déchets du Royaume de Bahreïn.

Ce projet prévoit une première phase comprenant la construction et l'exploitation pendant 25 ans d'un centre intégré permettant de traiter environ 500 000 t de déchets ménagers, commerciaux et de construction-démolition.

La mise en vigueur de cette première phase est subordonnée à la conclusion favorable des étapes suivantes :

- la finalisation de la configuration du centre;
- la mise en place du financement sous la forme d'un BOT;
- l'obtention des autorisations administratives.

Il s'agit là d'une très importante réalisation qui pourrait, en cas de succès, permettre à CNIM de se positionner durablement dans le Golfe.

#### > EN FRANCE

Commande par Sidelc d'une chaudière au charbon de 140 t/h pour la nouvelle centrale thermique Caraïbes Énergie (Guadeloupe) d'une puissance de 38 MW qui sera montée en 2009.

#### Exploitation

CNIM s'est vu confier le contrat d'exploitation du centre de traitement des déchets de Thiverval (exploitation de l'usine ainsi que du centre de tri). Rappelons que CNIM exploite également directement, à travers des filiales dédiées ou des partenariats, les centres de Toulon et Lannion en France, et ceux de Handford, Dudley et Wolverhampton au Royaume-Uni.

#### Réalisations en cours

Les principaux chantiers en cours sont :

- les reconstructions des lignes 2 et 3 de l'usine de Brno en République tchèque;
- la ligne 6 de l'usine de Thumaide en Belgique;
- les travaux d'achèvement de l'usine de Marseille.

#### Traitement de fumées

Portée par sa dynamique commerciale et grâce à la souplesse de son organisation, LAB s'adapte aux conditions spécifiques des marchés et à leurs évolutions même à court terme.

Elle poursuit une stratégie de croissance soutenue en particulier grâce à :

- une coopération très étroite avec sa maison mère qui propose des usines clés en main aux pays poursuivant un programme de valorisation énergétique des déchets. L'exemple le plus marquant étant celui du Royaume-Uni où plusieurs accords ont été signés par CNIM avec des partenaires locaux afin de se placer comme "EPC Contractor" sur le marché des centres de traitement des déchets. LAB constitue naturellement un élément clé de ce dispositif;
- une présence directe ou *via* des partenaires locaux sur les marchés de l'Europe du nord et aux Pays-Bas;
- une présence forte en Allemagne grâce à sa filiale LAB GmbH implantée à Stuttgart qui rayonne également dans les autres pays de langue allemande.

Parallèlement, 2008 a vu le lancement de LAB Services, nouvelle structure de conseil et de services dédiée à soutenir les clients dans l'exploitation des usines, principalement par :

- la mise en conformité aux normes environnementales lorsque nécessaire;
- l'amélioration des performances opérationnelles;
- la réduction des coûts d'exploitation.

Cette offre innovante est principalement basée sur le principe du "full maintenance concept" comprenant à la fois les audits, les recommandations et axes de progrès, les procédures ainsi que les interventions, l'assistance lors des grandes opérations de maintenance et les pièces de rechanges disponibles en lignes.

#### Projets confiés à LAB dans le cadre des réalisations du Groupe

##### > EN AZERBAÏDJAN

LAB équipera les deux lignes d'incinération de l'usine de traitement des déchets de Bakou, avec des systèmes de traitement de fumées semi-humides.

##### > À JERSEY

Pour cette nouvelle référence du Groupe, c'est le procédé innovant SECOLAB à la chaux et au charbon actif qui a été retenu. Il lui sera adjoint un système de réduction des émissions d'oxydes d'azote de type SNCR permettant d'obtenir des performances environnementales exceptionnelles.

## Projets contractés directement par LAB SA, LAB Services ou LAB GmbH

### > EN IRLANDE

LAB participera pour le compte d'Indaver Ireland à la réalisation à Meath, de la première usine de valorisation énergétique des déchets construite dans le pays. Elle fournira le système de traitement de fumées semi-humide de ce centre conçu pour traiter 200 000 t/an de déchets.

### > EN FRANCE

Commande par Sidec d'un système de dépoussiérage pour la chaudière à charbon CNIM de la nouvelle centrale Caraïbe Énergie en construction en Guadeloupe.

### > EN ITALIE

LAB Services s'est vue confier par le Groupe Veolia la rénovation et la mise en conformité des systèmes de traitement de fumées de l'usine de Falascaia.

### > EN ALLEMAGNE

LAB GmbH reçoit les commandes des systèmes de traitement des oxydes d'azote de l'usine de Miro.

### > EN SUISSE

Présent de longue date dans ce pays, LAB GmbH a remporté la commande du système de traitement de fumées de la nouvelle usine de Winterthur équipée d'un ensemble four-chaudière directement fourni par Martin GmbH, partenaire historique de CNIM.

## Les réalisations en cours

Les principaux chantiers en cours de réalisation ou achevés récemment concernent les usines de :

- Rotterdam, Twence, Harlingen, Dordrecht et Delfzijl aux Pays-Bas ;
- Heriingen, Solingen, Mainz, Rostock, Bremen, Infraser-Höchst en Allemagne ;
- Göteborg et Malmö en Suède ;
- Marseille en France.

## Mécanique

### Défense – Systèmes

Les marchés de la Défense ont été marqués en 2008 par les publications du Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale et de la loi de programmation militaire 2009-2014 qui confirment la continuité des programmes sur lesquels CNIM est impliqué. En particulier, il est réaffirmé que la dissuasion demeure le fondement essentiel de la stratégie nationale, pérennisant ainsi les systèmes d'armes de la composante océanique et le programme Laser Mégajoule qui assure le maintien de la crédibilité technique. La loi prévoit également la modernisation de la flotte amphibie avec la livraison d'Engins de Débarquement Amphibie (EDA).

## Systèmes d'armes de dissuasion

Pour DCNS :

- CNIM a réalisé l'intégration des tubes lance-missiles M51 ainsi que l'installation des équipements périphériques dans le sous-marin lanceur d'engins (SNLE) *Le Terrible*, inauguré le 21 mars 2008 par le Président de la République ;
- a commencé la fabrication de la série des tubes destinés à l'adaptation au vecteur M51 du SNLE *Le Vigilant* ;
- réalise par ailleurs, le contrat d'étude et de fabrication des maquettes de test et les outillages associés du programme SNLE.

Pour Astrium Space Transportation, CNIM a livré le moyen d'essai qui a permis d'effectuer avec succès en 2008, le premier tir expérimental sous-marin du missile M51, depuis le bassin du centre d'essais de Biscarosse et réalisé le contrat série des coquilles de manutention et de stockage du missile M51.

## Systèmes de projection terrestre

Le système SPRAT (Système de Pose Rapide de Travure) a effectué les essais constructeur et démarre le cycle des essais de qualification. Les structures des travures ont subi avec succès les essais d'endurance au banc. La mise au point et les tests de roulage et de comportement du véhicule porteur 10 x 10 ont montré sa haute mobilité sur les pistes d'essais du site de La Valbonne. La fabrication en série des composants élémentaires se poursuit parallèlement.

Un module prototype PFM (Pont Flottant Motorisé) a été équipé de nouveaux moteurs hors bord diesel, d'une commande unique centralisée et les premiers essais constructeurs ont été réalisés.

## Systèmes de projection maritime

Le lancement du prototype L-CAT et sa présentation lors du salon Euronaal en octobre 2008 ont confirmé les bonnes perspectives de marché sur les applications militaires de projection de force et de patrouilleurs polyvalents, avec un intérêt marqué pour le segment des unités de plus grande taille MPC2 et MPV qui sont respectivement des navires de 60 et 90 m. Les prospections en Asie et les suites du salon Biomarine ouvrent par ailleurs de bonnes perspectives sur le marché civil des transbordeurs et des navires de servitudes.

## Programme Laser Mégajoule

**Marché ECI (Équipement de la Chambre d'Intégration) :** CNIM, maître d'œuvre de ce marché, anime un partenariat de dix sociétés associées étroitement au développement, à la réalisation et à l'intégration des infrastructures, des servitudes et des équipements opérationnels de la Salle d'Expérience du Laser Mégajoule. L'année 2008 a vu la fin

de la phase de cinq ans de développement de ces matériels et le passage progressif à une phase de réalisation qui durera également cinq ans.

**Marché SCF (Système de Conversion de Fréquence) :** la phase de reconception du SCF à laquelle CNIM a activement participé, s'est terminée à la pleine satisfaction du CEA-DAM. CNIM s'est préparé pour la suite du marché qui consistera à terminer le développement du SCF et de ses outillages d'exploitation, puis lancer sa réalisation.

#### **Programme ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor)**

En capitalisant sur le savoir-faire acquis sur le programme Laser Mégajoule, sur ses capacités industrielles et sur son positionnement géographique exceptionnel à proximité de Cadarache, CNIM propose un large éventail de prestations aux organisations internationales et nationales et aux principaux industriels du programme ITER.

- Assistance et maîtrise d'œuvre: CNIM intervient comme partenaire d'Areva -TA pour la réalisation du marché SES – *System Engineering Support*.
- Développement d'ensembles robotisés pour l'exploitation et la maintenance: CNIM a obtenu un premier contrat d'étude en 2008 pour des ensembles similaires à ceux développés sur le LMJ.
- Réalisation de grands ensembles mécaniques: CNIM suit plusieurs projets mécaniques majeurs du système (chambre à vide, aimants, supports...) qui constituent, par la taille de l'installation, de véritables défis industriels.
- Assistance à l'intégration: CNIM propose son savoir-faire pour assister notamment les très nombreux fournisseurs étrangers participant au projet.

#### **Programmes électronucléaires**

CNIM a livré et installé les 47 premières stations de conditionnement et pesage de la tranche 1 de l'usine George Besse II pour la société d'Enrichissement du Tricastin (Groupe Areva) et poursuit par ailleurs la mise en place d'un accord-cadre avec Areva Corporate dans la perspective de fournir différents équipements et services associés pour les centrales EPR vendues à l'export.

CNIM a établi les contacts industriels nécessaires avec les grands donneurs d'ordre tels que le CEA, Areva, EDF pour être prêt à participer, dans le cadre de partenariats, aux travaux de démantèlement de centrales électronucléaires ou de réacteurs de recherche.

#### **Programmes aéronautiques et spatiaux**

Snecma Propulsion Solide a attribué à CNIM le contrat de fabrication des carters des boosters d'Ariane V pour une durée de 5 ans renouvelables. Sur le programme Airbus A350 XWB, sa coopération avec ATK, lui permet de se positionner sur le marché des raidisseurs et cadres du fuselage composite.

L'année 2008 a été marquée par la mise en service à La Seyne-sur-Mer de la machine robotisée de placement de fibre. Il s'agit du premier outil industriel de ce type mis en place en France. Il est utilisé pour les programmes de R & T avec Dassault et Eurocopter.

Enfin un nouveau programme de R & T a été lancé avec Airbus afin de développer un moule composite de grande dimension qui sera mis en service sur des lignes de fabrication série.

#### **Transport**

Dans la continuité de l'année 2007, le marché des escalators et trottoirs roulants a continué de croître en volume et ce, malgré une pression constante sur le prix des appareils.

La demande globale est restée forte tout au long de 2008 avec un marché toujours particulièrement actif en Chine et plus largement en Asie.

CNIM a remporté des contrats majeurs notamment pour l'équipement de métros, en Europe et en Asie, permettant ainsi de nouveaux débouchés commerciaux à travers la création de nouvelles filiales à Singapour et à Budapest.

L'année a par ailleurs été marquée par le dynamisme de l'activité ascenseurs qui a souvent bénéficié des synergies existantes dans l'offre produits et services permettant de répondre globalement aux appels d'offres "électromécaniques" pour les stations de métro et les gares.

#### **Exportation : 2008 une année réussie**

La Division Transport réalise une excellente année à l'export grâce à plusieurs grands contrats.

> SINGAPOUR

Le *Land Transport Authority*, organisme chargé de la gestion des transports dans la cité état, a attribué à CNIM le marché de l'extension de la *Circle Line* et *Downtown Line* pour un montant d'environ 100,3 millions de dollars singapour. Il porte sur la conception, la réalisation, l'installation et la mise en service de 293 escaliers et 6 trottoirs roulants.

Une nouvelle filiale CNIM sera créée pour réaliser ce marché qui se déroulera sur environ 8 ans.

> CHINE

Après un premier succès avec le métro de Shenzhen, CNIM remporte un nouveau contrat avec le métro de Canton. Ce marché comprend la fourniture de 100 escalators *E-Type Premium* destinés aux extensions des lignes 2 et 8.

> HONG KONG

Les équipes de CNIM ont débuté l'installation des 24 portes de quai pleine hauteur pour l'aéroport international de Hong Kong. Les travaux ont démarré en septembre 2008 sur *East Hall* et se poursuivent sur *Sky Pier*.

Par ailleurs, CNIM Hong Kong a été choisie pour fournir 2 escaliers supplémentaires pour la station de métro *Tuen Mun*.

> HONGRIE

CNIM a été retenue pour la fourniture de 93 escaliers *E-Type Premium* et de 35 ascenseurs pour les 10 stations de la ligne 4 du métro de Budapest. Cette ligne qui passera sous le Danube, comportera des stations en profondeur. Elles seront équipées d'escaliers mécaniques de plus de 20 mètres de dénivelé.

### Développement conjoint des escaliers mécaniques et ascenseurs

2008 est fortement marquée par l'attribution de contrats significatifs dans le domaine des ascenseurs.

> EN FRANCE

Ascenseurs neufs pour des centres commerciaux, mais également ascenseurs spéciaux pour des projets hors normes comme les 5 ascenseurs destinés à l'EPR de Flamanville, les 8 autres qui seront installés dans les bâtiments du Laser Mégajoule ou la conception de 2 ascenseurs sur-mesure pour l'église de Sarlat nés de l'imagination de l'architecte Jean Nouvel.

Point d'orgue de ce développement conjoint des escaliers mécaniques et ascenseurs pour centres commerciaux, la commande reçue de Vinci pour le pôle de loisirs et commerces de Lyon Confluence. Conçu par l'architecte Jean-Paul Viguier pour le compte d'Unibail-Rodamco ce projet de prestige au cœur de Lyon comportera 22 escaliers mécaniques, 6 ascenseurs et 5 monte-charges.

> AU ROYAUME-UNI

Accord Lift Services Ltd a pour sa part remporté un contrat de remplacement de 4 ascenseurs de grande capacité pour

le métro de Londres dont 2 seront installés à la station de *Wapping* et les deux autres à la station de *Shadwell*.

> EN BELGIQUE

Le métro de Charleroi a confié à CNIM la fourniture et l'installation de 3 escaliers et de 2 ascenseurs.

> AU CANADA

Le métro de Montréal (STM), client historique de CNIM Canada pour les escaliers mécaniques, nous a également fait confiance pour l'accompagner dans son projet d'adaptation de 5 stations qui seront mises en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. CNIM fournira pour ce projet 13 ascenseurs sans machinerie.

> CONFIRMATION DE LA PERCÉE DES ESCALIERS COMMERCIAUX ALTEO

En 2008 les efforts menés pour promouvoir la gamme des escaliers commerciaux *Alteo* conçus pour les centres commerciaux, les hôtels et les grands sites tertiaires, ont permis de remporter plusieurs contrats intégrant des escaliers de ce type chez des clients renommés tels que Monoprix, Casino, Altarea, et l'aéroport de Toulouse Blagnac.

### Énergie

Le secteur Énergie est constitué de CNIM Services Babcock et du pôle Babcock Wanson.

#### CNIM Services Babcock

Les prises de commandes atteignent 42,0 M€, le plus haut niveau de ces six dernières années, avec une part export qui représente 27 %. Le chiffre d'affaires est également en hausse. En six ans, il aura progressé de 45 %.

En 2008 CNIM Services Babcock s'est attaché à consolider son modèle économique avec pour principaux objectifs une croissance géographique régulière et maîtrisée, et une extension de l'offre de services par l'innovation.

Deux faits marquants ancrent dans la réalité l'objectif de croissance géographique :

- En France, la création de deux nouvelles agences dans les régions Normandie et Nord a apporté une activité régulière et permis d'améliorer la proximité avec nos clients, dès ce premier exercice.
- En Algérie, avec l'ouverture de CB Services, filiale locale. Un dispositif technique et commercial opérationnel répond désormais aux potentialités du marché algérien et favorise le rayonnement de CNIM Services Babcock autour du bassin méditerranéen.

La structure commerciale export a par ailleurs été renforcée afin de cibler le marché russe qui dispose d'un important parc de chaudières Babcock.

L'ambitieux programme de compagnonnage "Maintenance des chaudières et maîtrise des chantiers", mis en œuvre pour confirmer la position de leader en France dans la maintenance des chaudières de puissance, a pris sa vitesse de croisière.

Pour assurer le développement de l'offre dans le domaine des grilles de combustion, une cellule opérationnelle spécialisée a été créée.

Les principales réalisations 2008 reflètent la mise en œuvre continue des orientations stratégiques qui se traduisent par des résultats positifs.

#### Les nouveaux déploiements géographiques portent leurs fruits:

- En France, la création d'une agence en Normandie a permis d'accéder à un nouveau client, Exxon Mobil, à Port Jérôme, pour lequel, les deux surchauffeurs d'une chaudière de 240 t/h seront remplacés.
- En Algérie, avec l'appui de CB Services, Sonatrach commande le retubage d'une chaudière de 400 t/h pour son site d'Arzew.
- En Europe du nord, la rénovation pour Statoil d'une chaudière de récupération installée dans une unité de méthanol en Norvège est en cours. La technologie et les matériaux très spécifiques utilisés nécessitent un savoir-faire et des compétences techniques rares.

#### Parmi les clients fidèles qui ont fait confiance à CNIM Services Babcock en 2008

- > DANS LES SECTEURS DE LA CHIMIE ET DE LA PÉTROCHIMIE
- **Total**: d'importantes opérations de maintenance effectuées à La Mède lors de l'arrêt 2008 d'une chaudière de puissance ainsi que divers travaux à la raffinerie de Donges et chez Total Fluides à Rouen;
- **GPN** à Grand Quevilly et Grandpuits ainsi que **Rhodia** Chalampé. Ces deux clients ont à nouveau choisi CNIM Services Babcock pour des missions de maintenance et de rénovation;
- **Naphtachimie**: des opérations de maintenance et de remplacement d'un surchauffeur à Lavera;
- **Société de la Raffinerie de Dunkerque (SRD)**: maintenance et entretien lors de l'arrêt 2008 sur l'une de ses chaudières;
- **Figenal/Lyondell**: rénovation d'un économiseur sur une chaudière de cogénération installée à Fos-sur-Mer;
- **Galp Energia**: ce client portugais, qui fait appel à CNIM Services Babcock depuis de nombreuses années,

lui a confié en 2008 une nouvelle intervention pour la réhabilitation des chaudières de sa raffinerie de Sinès.

#### > CHEZ LES PRODUCTEURS D'ÉNERGIE

- **La SNET**: nombreuses prestations de maintenance et d'entretien sur les centrales de Gardanne, d'Hornaing, de Lucy ainsi qu'à Emile Huchet;
- **EDF**: interventions sur les centrales de Martigues et d'Aramon;
- **Dalkia**: multiples prestations de maintenance, d'entretien ou de réhabilitation partout en France, avec de grands chantiers comme ceux de Vénissieux (SECV) et HautePierre;
- Nombreuses interventions chez Enertherm, Cofely, CPCU et sur plusieurs centres de traitement de déchets.

#### > ÉLARGISSEMENT DE L'OFFRE DE SERVICES

##### La maintenance contractualisée se développe

CNIM Services Babcock intervient dans le cadre de contrats de maintenance annuels principalement chez les producteurs d'énergie et les exploitants de centre de traitement de déchets. 2008 a vu la signature d'un premier contrat pluriannuel dans l'industrie chimique avec un partenariat de cinq ans établi avec Röhm and Haas à Lauterbourg.

##### Maîtrise des émissions atmosphériques

Naphtachimie Lavera a retenu la solution de traitement des oxydes d'azote CNIM Services Babcock pour la mise en conformité aux nouvelles normes de rejets à l'atmosphère de l'une de ses chaudières concernée par cette réglementation.

##### Réhabilitation de grilles de chaudières

De nombreux projets sont suivis. Dalkia Fridek Mistek en République tchèque a commandé les études préliminaires de réhabilitation d'une grille Ignifluid.

##### Pôle Babcock Wanson

Les prises de commandes à 87,5 M€, bien qu'en retrait par rapport à une excellente année 2007 à 95,2 M€, atteignent un niveau supérieur à celui de 2005 et 2006. Les premiers effets de la crise ont été ressentis particulièrement en Europe Centrale, en Espagne, et dans une moindre mesure, en Italie. Très présentes sur leurs marchés, les sociétés Babcock Wanson ont bien résisté, notamment en France et au Royaume-Uni. Babcock Wanson Maroc continue sa croissance spectaculaire (+ 45 % en trois ans).

Quelques solutions innovantes, économiques, et respectueuses de l'environnement, mises en œuvre en 2008, illustrent la variété des réponses que Babcock Wanson apporte aux différentes problématiques industrielles.

### Succès commerciaux

#### pour les nouveaux produits et services

– Les chaudières eau chaude de petite à forte puissance lancées en 2007 sont une réussite commerciale. La nouvelle gamme eau chaude de forte puissance a ainsi séduit Cofely à Bourges qui a choisi deux chaudières de 12 et 15 MW équipées de brûleurs Babcock Wanson.

– Le renouvellement de gamme des chaudières à serpentins, qu'il s'agisse de générateurs de vapeur ou de chaudières à fluide thermique, a permis de réaliser une excellente année dans ce secteur. Adaptées aux évolutions du marché, elles trouvent de multiples applications dont voici quelques exemples :

- agro-alimentaire : au Royaume-Uni, Pepsico Group équipe l'un de ses sites d'une Eurosteam® de 4 MW dans le cadre d'une réhabilitation ;
- production de bio-combustibles : Promont/Komers en Pologne choisit également le produit Eurosteam® ;
- construction de machines : Electrolux intègre à ses machines de blanchisserie des chaudières à serpentins Babcock Wanson, 30 unités lui ont été déjà fournies ;
- production d'électricité : Saudi Electric commande via Pietro Fiorentini (Italie) quatre chaudières à fluide thermique de 6 MW pour une installation de forage en Arabie Saoudite.

#### Maitrise des effluents gazeux

Après une année 2007 record, le marché des incinérateurs de COV et odeurs est revenu au niveau des années précédentes. Une vingtaine d'incinérateurs a été commandée en 2008 dans des secteurs aussi divers que le biogaz chez ICQ en Italie, la fabrication de panneaux solaires par Guardian Llodio en Espagne, l'imprimerie avec Cantarella e Molteni en Italie, l'équarrissage pour Digesnor en Espagne, ou la pharmacie chez Eurand France. Ce laboratoire a décidé d'installer sur son site de Nogent-sur-Oise un incinérateur de COV qui a la particularité d'être équipé d'un roto-concentrateur qui réduit de près de 50 % la facture de gaz.

#### Développement au Maghreb et vers l'Afrique

Très bonne année sur cette aire géographique avec de grands chantiers de réhabilitation pour Sunabel (Groupe Cosumar), ou encore le Groupe Chimique Tunisien à Gabes mais également la vente de chaudières neuves à Maghreb-Steel ainsi qu'à Coca Cola au Maroc.

En Afrique, Babcock Wanson Maroc a enregistré une importante commande de réhabilitation d'une chaudière à bagasse pour l'usine Sucaf de Ferké en Côte d'Ivoire.

### Bertin et ses filiales

S'appuyant sur plus de 400 ingénieurs et experts de haut niveau et sur un capital technologique de plus de 50 ans, Bertin s'engage dans la durée auprès des grands donneurs d'ordre de la Défense, de l'Aéronautique, du Spatial, de la Santé, de l'Énergie et des industries les plus variées.

Son expertise multisectorielle, ses compétences pluridisciplinaires au carrefour des Sciences de l'Ingénieur et des Sciences du Vivant, son organisation en mode projet lui permettent d'offrir à ses clients (organismes publics, grands maîtres d'œuvre industriels et PME) des prestations innovantes et compétitives.

L'année 2008 a été celle de l'intégration de Bertin dans le Groupe CNIM. La société s'est attachée à faire progresser sa base de clientèle classique, à valoriser de nouvelles technologies, à dégager parallèlement le temps et les ressources nécessaires pour initier les collaborations, identifier les projets communs issus des synergies Groupe et lancer leur réalisation. La phase de présentation des équipes franchise, celles-ci se sont engagées dans une dynamique d'initiatives mutuelles dans la création de passerelles à double sens permettant de faire jouer aujourd'hui à plein la complémentarité des compétences, et de valoriser un portefeuille clients dont le socle est à 70 % commun.

Bertin a poursuivi sa croissance sur ses niches de marché dans les domaines de la Défense, de la Sécurité et de l'Aéronautique. La demande a par ailleurs été forte en matière d'expertise pour les différentes filières du secteur de l'Énergie.

En ce qui concerne la santé, outre le succès commercial confirmé du produit *Precellys*, un des principaux faits marquants a été une opération de croissance externe effectuée dans le domaine des prestations de Recherche & Développement pour l'industrie pharmaceutique. Bertin a en effet acquis en septembre 2008 via sa filiale SPI-Bio, la société Biotec Centre. Ce rachat renforce les compétences et l'offre de service du pôle Pharma auprès des laboratoires pharmaceutiques et des start-up biotech.

#### Défense et Sécurité

> EN FRANCE

Dans le domaine de la lutte biologique et chimique, Bertin a remporté des contrats majeurs auprès de la DGA pour le développement d'équipements d'analyse et la fourniture de réactifs biologiques pour l'Armée française. Par ailleurs, dans le cadre d'un contrat en cours, le système de détection à distance de gaz par imagerie infrarouge développé par Bertin, a été évalué avec succès par la Délégation Générale pour l'Armement et les Forces Armées.

Dans le secteur du Renseignement et des Technologies de l'Information, Bertin est un des intervenants essentiels dans le contrat de développement d'une plateforme logicielle pour le traitement des informations multimédia et multilingues, notifié par la DGA en 2008 (PEA Hérisson).

#### > À L'EXPORT

Bertin a obtenu auprès des Armées tunisienne et marocaine des contrats de fourniture de simulateurs d'entraînement pour les équipages de blindés dont la livraison est prévue courant 2009.

#### Aéronautique

Malgré un contexte macroéconomique 2008 perturbé, la filiale Bertin Services Aerospace a poursuivi sa croissance notamment par le développement des activités de conception/réalisation de modules électroniques embarqués pour le compte de grands donneurs d'ordre tels qu'Airbus et Thales.

#### Énergie

Depuis de nombreuses années, Bertin intervient pour les différentes filières énergétiques (nucléaire, énergies fossiles et énergies nouvelles), en prestataire d'expertises et en fournisseur d'équipements innovants. L'année 2008 a confirmé la forte demande en expertises et équipements pour ces différentes filières.

En étroite complémentarité avec les autres pôles d'activité du Groupe CNIM, Bertin se positionne sur la conception et la fourniture d'équipements (mécanique et contrôle-commande) pour la filière nucléaire en France et à l'international. Des filtres de puisards pour la centrale EPR finlandaise construite par Areva et des silencieux pour la centrale chinoise de *Ling Ao* sont en cours de réalisation et seront livrés courant 2009.

#### Santé

En 2008, Bertin a poursuivi sa stratégie de développement sur le marché mondial des équipements de laboratoire en lançant la commercialisation de son collecteur d'aérosols biologiques *Coriolis* pour le contrôle de la qualité de l'air et en vendant son 1 000<sup>e</sup> agitateur d'échantillons biologiques *Precellys*.

## Résultats du Groupe

### Comptes consolidés

Depuis 2005, les comptes du Groupe sont présentés en normes IFRS. Il n'y a pas eu d'évolution notable de ces normes susceptible d'influer significativement sur les comptes du Groupe.

Le chiffre d'affaires du Groupe est en hausse de 22,1 %, passant de 555,3 millions d'euros à 678,1 millions d'euros. À périmètre constant, hors Bertin, il est en hausse de 12,2 % passant de 555,3 millions d'euros à 623,2 millions d'euros.

Le compte de résultat de l'exercice 2008 est résumé ci-dessous :

(en millions d'euros)	2008	2007
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>678,1</b>	<b>555,3</b>
Résultat opérationnel courant	21,1	16,0
Autres produits et charges non courants	9,6	21,6
Dépréciation du goodwill	(5,5)	0,0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>25,2</b>	<b>37,6</b>
Produits/coûts financiers	(2,4)	3,3
Autres produits et charges financiers	0,5	0,7
Résultat financier total	(1,9)	4,0
Sociétés mises en équivalence	5,7	0,8
Résultat avant impôts	28,9	42,4
Charge d'impôts	(2,8)	(6,2)
Résultat des activités abandonnées	0,0	0,0
Résultat net de la période	26,1	36,2
dont intérêts minoritaires	0,4	0,5
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>	<b>26,5</b>	<b>35,7</b>
Marge brute d'autofinancement	19,2	26,7

### Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant (ROC) passe de 16,0 millions d'euros en 2007 à 21 millions d'euros en 2008, soit 3,1 % du chiffre d'affaires.

### Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel passe de 37,6 millions d'euros en 2007 à 25,2 millions d'euros en 2008. En 2008, il représente 3,7 % du chiffre d'affaires contre 6,8 % en 2007.

## Résultat financier

Le résultat financier est de (1,9) millions d'euros contre 4,0 millions d'euros en 2007. Cette dégradation du résultat financier correspond à la hausse des taux d'intérêt en cours d'année et à l'augmentation des tirages sur le crédit moyen terme.

## Résultat net (part du Groupe)

Le résultat net (part du Groupe) est en baisse de 26 % passant de 35,7 millions d'euros en 2007 à 26,5 millions d'euros en 2008. Il représente 3,9 % du chiffre d'affaires contre 6,4 % en 2007. Le résultat 2007 avait été bonifié de 21,0 M€ par la cession du terrain de La Courneuve.

## Capitaux propres

Les capitaux propres qui étaient de 137,6 millions d'euros au 31 décembre 2007 sont passés à 150,6 millions d'euros au 31 décembre 2008 après 26,5 millions d'euros de résultat net en 2008 et 9,0 millions d'euros de distribution.

## Résultat par secteur

### Chiffre d'affaires et résultat opérationnel par secteur d'activité

La contribution des quatre secteurs au chiffre d'affaires et au résultat opérationnel est indiquée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	2008		2007	
	CA	RO	CA	RO
Environnement	270,5	33,8	241,9	16,8
Mécanique	213,9	(19,7)	185,7	(4,2)
Énergie	138,9	6,3	127,7	4,0
Bertin	54,8	4,8	–	–
Divers	–	–	–	21,0
<b>Total Groupe</b>	<b>678,1</b>	<b>25,2</b>	<b>555,3</b>	<b>37,6</b>

Le secteur Environnement a encore bénéficié d'une bonne rentabilité en exploitation (28,1 M€), augmenté d'un résultat non récurrent de 5,6 M€.

La Division Transport dans le secteur Mécanique a fait un mauvais exercice en France et aux États-Unis (Curtis) et cela a conduit à déprécier les écarts d'acquisition à hauteur de 5,5 M€.

Le secteur Énergie a fait un bon exercice avec un résultat opérationnel de 6,3 millions d'euros soit 4,5 % de son chiffre d'affaires.

Le premier exercice de Bertin dans le Groupe CNIM a été excellent avec un résultat opérationnel de 4,9 millions d'euros soit 8,9 % de son chiffre d'affaires.

## Commandes enregistrées en 2008

(en millions d'euros)	2008	2007
Environnement	519,9	269,6
Mécanique	215,2	174,5
Énergie	129,0	136,1
Bertin	60,3	–
<b>Total Groupe</b>	<b>924,4</b>	<b>580,2</b>

Les commandes enregistrées en 2008 ont été de 924,4 millions d'euros contre 580,2 millions d'euros en 2007.

Elles sont en hausse de 59,3 % par rapport à 2007.

En Environnement (hors LAB), le Groupe a enregistré 468,2 millions d'euros contre 152,7 millions d'euros en 2007, soit plus qu'un triplement.

LAB et sa filiale allemande ont enregistré 51,7 millions d'euros contre 116,9 millions d'euros en 2007, confirmant la fin des mises en conformité d'usines.

En Mécanique, l'activité Transport a enregistré un très bon niveau de commandes à 158,3 millions d'euros contre 110,3 millions d'euros en 2007.

Le secteur Énergie a vu ses commandes passer de 136,1 millions d'euros en 2007 à 129,0 millions d'euros en 2008, principalement à cause de l'effondrement du marché espagnol.

## Évolution du carnet de commandes, par secteur d'activité, en 2008

(en millions d'euros)	Carnet 01.01.2008	RÉEL 2008		Carnet 01.01.2009
		Commandes	CA	
Environnement	408	520	271	657
Mécanique	296	215	213	298
Énergie	50	129	139	40
Bertin	0	60	55	5
<b>Total</b>	<b>754</b>	<b>924</b>	<b>678</b>	<b>1 000</b>

Le carnet de commandes en début d'exercice 2009 correspond à plus de 17 mois d'activité, en hausse de 33 % par rapport à l'année précédente et de 31 % à périmètre égal.

## Stratégie et perspectives

La stratégie du Groupe est :

la poursuite du développement des quatre secteurs avec la volonté de privilégier :

- la maîtrise des risques et la rentabilité des affaires ;
- l'accroissement du chiffre d'affaires dans les services afin d'être moins dépendant de la conjoncture ;
- l'accroissement du chiffre d'affaires à fort contenu technologique dans le secteur mécanique ;
- la croissance externe dans de nouveaux domaines contigus à nos marchés actuels.

## Perspectives 2009

À ce stade, pour 2009, le Groupe reste prudent, compte tenu des perspectives économiques générales très dégradées, notamment dans les domaines de l'investissement où le Groupe opère largement.

## Comptes sociaux

Les principaux éléments du compte de résultat en 2008 sont présentés ci-dessous :

(en millions d'euros)	2008	2007
Chiffre d'affaires	349,5	299,2
Résultat d'exploitation	4,7	(1,1)
Résultat financier	1,6	15,7
Résultat exceptionnel	(0,8)	24,7
Résultat avant impôts	5,5	39,3
Charges d'impôts	4,6	(0,7)
Résultat net social	10,1	38,6
<b>Résultat net/chiffre d'affaires</b>	<b>2,9%</b>	<b>12,9%</b>

## Financement du Groupe

Les flux de trésorerie du Groupe en 2008 peuvent être résumés ainsi :

(en millions d'euros)	2008	2007
<b>Résultat net total</b>	<b>26,2</b>	<b>36,2</b>
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie	(7,0)	(9,5)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>19,2</b>	<b>26,7</b>
Impôts et variation du BFR	9,1	(26,3)
<b>Flux généré par l'activité</b>	<b>28,3</b>	<b>0,4</b>
Flux net des investissements	(53,2)	24,4
Dividendes versés	(8,9)	(9,0)
Émissions d'emprunts	117,2	22,6
Remboursements d'emprunts	(16,6)	(6,6)
Acquisition nette d'actions propres	(0,4)	(2,3)
Variation des taux de change	(1,1)	(0,5)
Intérêts financiers versés	(5,3)	(2,7)
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>62,2</b>	<b>26,3</b>
Trésorerie de fin d'exercice	154,2	92,0
Trésorerie de début d'exercice	92,0	65,7
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>62,2</b>	<b>26,3</b>

Le Groupe dispose d'une trésorerie nette de 59,1 millions d'euros (après déduction de l'endettement).

(en millions d'euros)	2008	2007
Valeurs mobilières de placement	52,9	46,4
Disponibilité	125,7	62,3
Emprunts	(119,5)	(28,4)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>59,1</b>	<b>80,3</b>

Cette baisse provient notamment de 53,2 M€ d'investissement et de croissance externe.

## Recherche et Développement

CNIM, ensemblier, maîtrise les procédés relatifs à ses activités, construit les équipements essentiels et développe ses propres technologies. Dans chacun de ses grands secteurs, le Groupe mène une politique active de Recherche et Développement avec la volonté stratégique de conserver son leadership par l'innovation :

- en réalisant des produits toujours plus innovants et adaptés aux besoins de demain;
- en intégrant de nouvelles compétences comme il l'a fait dans le cas de l'acquisition de Bertin avec les NTIC, la bio-défense et les sciences du vivant;
- en optimisant les produits existants.

## Protection de l'environnement : des procédés toujours plus performants

### > POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Les principaux développements technologiques en cours concernent :

- la poursuite des travaux d'optimisation d'une configuration four-chaudière permettant de réduire la concentration des oxydes d'azote (chaudières *Very low NOx*);
- les expérimentations liées à la mise en œuvre de nouveaux matériaux dans la construction des surchauffeurs pour augmenter leur durée de vie;
- la mise au point d'une configuration de chaudière et de procédures de montage et de démontage des surchauffeurs afin de faciliter les opérations de remplacement et la validation opérationnelle du système de combustion.

La validation opérationnelle du système de combustion, avec grille Martin refroidie par air pour le traitement de déchets à haut pouvoir calorifique.

### > POUR LE TRAITEMENT DE FUMÉES

LAB grâce à la maîtrise des technologies d'épuration de l'air continue d'adapter et de compléter son offre avec de nouveaux procédés tels que :

- le Terminox : système qui permet de réduire le niveau d'oxydes d'azote à des valeurs inférieures à 80 mg/Nm<sup>3</sup> grâce à la combinaison de procédés catalytiques et non catalytiques simplifiés tout en maîtrisant l'utilisation de l'ammoniac;
- le laveur, étudié en coopération avec Steinmüller, pour la désulfuration des fumées dans les centrales à charbon de petites et moyennes puissances. Ce nouveau système est amené à trouver de nombreux débouchés commerciaux notamment en Europe centrale.

- le procédé de réduction catalytique des oxydes d'azote à l'urée qui élimine le risque associé à l'ammoniac tout en augmentant les performances des catalyseurs et en prolongeant leur durée de vie.

## Les trois grands programmes de Défense-Systemes

### > LE PROGRAMME L-CAT

En 2008, le prototype L-CAT a été réalisé, mis au point et homologué par le Bureau Véritas et les Affaires Maritimes. En parallèle, CNIM a conduit des études sur l'optimisation de ses performances et sur le développement de la gamme produits.

### > LES PROGRAMMES AÉRONAUTIQUES

Des programmes de recherche ont été lancés :

- dans le domaine des aérostructures composites avec Airbus pour les outillages de grande dimension;
- dans la production en placement de fibre avec Dassault sur le fuselage composites (programme MAAXIMUS) et Eurocopter pour les pales et structures arrière.

Des moyens uniques de dernière génération du type robot de placement de fibre ont été mis en service et les recherches sur la synthèse et la caractérisation de nouveaux matériaux se sont poursuivies afin de pouvoir réaliser des structures de très grandes dimensions.

### > LES PROGRAMMES SCIENTIFIQUES

En préparation des développements industriels du programme ITER et dans le cadre du projet de réacteur expérimental Jules Horowitz, CNIM a réalisé des recherches et mises au point sur les procédés de soudage avancés.

## Transport

### > LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE LA DIVISION TRANSPORT SONT PRINCIPALEMENT ORIENTÉES VERS

- l'amélioration de la gamme modulaire de l'escalier *E-Type Premium*;
- le développement d'un escalier destiné aux chemins de fer et métros légers;
- le développement d'un escalier très grande hauteur pour centres commerciaux;
- l'amélioration et l'extension de la gamme des trottoirs roulants;
- le développement d'escaliers à inclinaison variée.

## Gestion rationnelle de l'énergie et performances environnementales dans l'industrie

Babcock Wanson a poursuivi en 2008 plusieurs projets visant à optimiser les performances des chaufferies industrielles en terme de rendement, de sécurité et d'environnement tout en diminuant la facture énergétique :

- le projet de brûleur bas NOx a pour ambition de proposer un brûleur de série rejetant moins de 80 mg/Nm<sup>3</sup> d'oxydes d'azote dans les conditions réelles d'exploitation des chaudières;
- le projet MAE BW 720 associant produits et services pour l'exploitation économique des chaufferies est entré en phase d'industrialisation et fait l'objet de nouveaux développements tels que la télésurveillance permettant de gérer sa chaufferie à distance.

## La Recherche et Développement chez Bertin

Bertin et ses filiales interviennent non seulement sur les projets de Recherche et Développement de leurs clients mais également sur des projets de recherche sur fonds propres pour développer des compétences et des technologies clés sur les marchés de la Défense, de la Santé ou de l'Énergie.

Cet investissement en Recherche et Développement s'inscrit dans la durée. Il permet de constituer un capital de propriété intellectuelle (brevets, savoir faire) ainsi que des produits propriétaires à fort potentiel de valorisation.

Cette dynamique s'appuie comme dans les autres secteurs du Groupe sur des partenariats scientifiques et industriels de tout premier plan, dans le cadre de projets internes ou de projets collaboratifs (pôles de compétitivité, ANR, projets européens).

Bertin est par ailleurs accrédité Crédit Impôt Recherche et labellisé "Structure de Recherche Contractuelle" par OSEO.

## Le retour de CNIM dans l'énergie solaire

CNIM a dès les années 80 investi dans le développement de technologie solaire. C'est ainsi que le Groupe a conçu et réalisé la chaudière de la centrale solaire Thémis dans les Pyrénées Orientales dont les innovations constituent encore à ce jour une référence en la matière. Aujourd'hui la prise de conscience des problématiques d'émission de CO<sup>2</sup> et de risque de raréfaction des ressources en énergie fossile, font qu'il a été décidé à l'échelon mondial de s'équiper en centrales solaires de puissance .

C'est pourquoi CNIM a décidé en 2008 de créer une Division Énergie Solaire dédiée à cette activité chargée de développer des projets de centrale solaire clés en main. Cette Division Énergie Solaire s'appuiera sur toutes les compétences du Groupe pour proposer un panel de technologies innovantes.

CNIM suit d'ores et déjà plusieurs projets en France, au Maghreb et au Moyen Orient et se projette dans le futur en participant activement à des développements à plus long terme comme le projet "Pégase" piloté par le CNRS.

## Titre en bourse

### Cotation

L'action CNIM est cotée au sein d'un marché réglementé unique: Euronext Paris – compartiment B. L'action CNIM est le seul titre coté émis par la société.

### Indices boursiers

Le titre CNIM fait partie des indices CAC SMALL 90.

## Capital et droits de vote au 28 février 2009

Le nombre d'actions inscrites à la cote est de 3 028 110 et la répartition au 28 février 2009 du capital et des droits de vote était la suivante :

Capital	Avril 2008	Jun 2008	Septembre 2008	Décembre 2008	Février 2009
SOLUNI et Mme C. DMITRIEFF	366 768 12,11 %	539 636 17,82 %	539 636 17,82 %	831 064 27,44 %	831 064 27,44 %
MARTIN GmbH	310 518 10,25 %				
FRANELI + FREL + M. F. HERLICQ	290 030 9,58 %	295 030 9,74 %	295 030 9,74 %	295 030 9,74 %	296 833 9,80 %
MAXA et Mme M. HERLICQ	262 795 8,68 %	262 795 8,68 %	254 445 8,40 %	254 445 8,40 %	272 445 9,00 %
COMPAGNIE NATIONALE DE NAVIGATION				169 921 5,61 %	169 921 5,61 %
CNIM PARTICIPATION	91 906 3,04 %	90 896 3,00 %	95 856 3,16 %	95 371 3,14 %	95 161 3,14 %
TOCQUEVILLE DIVIDENDE	52 000 1,71 %	52 000 1,71 %	52 000 1,71 %	52 000 1,71 %	37 700 1,24 %
ULYSSE	90 000 2,97 %	90 000 2,97 %	0		
IDI	175 221 5,78 %	175 221 5,78 %	172 138 5,68 %	0	
PUBLIC	45,88 %	40,05 %	43,24 %	33,71 %	33,52 %

Droits de vote	Avril 2008	Jun 2008	Septembre 2008	Décembre 2008	Février 2009
SOLUNI et Mme C. DMITRIEFF	733 221 15,10/ 14,97 %	906 089 18,94/ 18,70 %	906 089 18,94/ 18,70 %	1 197 517 26,60/ 26,23 %	1 197 517 26,80/ 26,42 %
MARTIN GmbH	621 036 12,79/ 12,68 %	621 036 12,98/ 12,82 %	621 036 12,98/ 12,82 %	621 036 13,80/ 13,34 %	621 036 13,90/ 13,70 %
FRANELI + FREL + M. F. HERLICQ	576 564 11,87/ 11,77 %	581 564 12,16/ 12,00 %	581 564 12,16/ 12,00 %	581 564 12,92/ 12,74 %	583 367 13,06/ 12,87 %
MAXA et Mme M. HERLICQ	525 590 10,82/ 10,73 %	525 590 10,98/ 10,85 %	508 890 10,64/ 10,50 %	508 890 11,30/ 10,83 %	526 890 11,79/ 11,62 %
COMPAGNIE NATIONALE DE NAVIGATION				169 921 3,77/ 3,72 %	169 921 3,80/ 3,75 %
CNIM PARTICIPATION	183 812 3,78/ 3,75 %	181 792 3,80/ 3,75 %	186 572 3,90/ 3,85 %	186 267 4,14/ 4,08 %	186 057 4,16/ 4,10 %
TOCQUEVILLE DIVIDENDE	104 000 2,14/ 2,12 %	104 000 2,17/ 2,14 %	104 000 2,17/ 2,14 %	104 000 2,31/ 2,27 %	75 400 1,69/ 1,66 %
ULYSSE	180 000 3,70/ 3,67 %	180 000 3,76/ 3,71 %	0		
IDI	350 442 7,22/ 7,15 %	350 442 7,32/ 7,23 %	344 276 7,19/ 7,10 %	0	
PUBLIC	32,58/ 33,16 %	27,89/ 28,80 %	32,02/ 32,89 %	25,16/ 26,79 %	24,80/ 25,80 %
DDV net	4 853 469	4 782 572		4 501 343	4 468 200
DDV Théorique	4 896 199	4 843 104		4 565 030	4 532 430

## Évolution du titre

Cours	
Au 31.12.2007	90,30 €
Au 31.12.2008	44,00 €
Au 24.04.2009	56,00 €

Extrêmes annuels en 2008	
Plus haut	91,35 €
Plus bas	39,50 €

Variation du 31.12.2007 au 31.12.2008	
CNIM	(51,27) %
SBF 250	(43,09) %
CAC SMALL 90	(54,17) %
CAC 40	(42,68) %

Variation du 31.12.2008 au 24.04.2009	
CNIM	27,27 %
SBF 250	(2,33) %
CAC SMALL 90	17,79 %
CAC 40	(3,58) %

Il s'est échangé en moyenne sur 2008, 3 423 titres CNIM par jour calendaire.

## Programme de rachat d'actions

### Programme précédent

En 2008, la société a acheté 19 405 titres au cours moyen de 69,89 € et en a vendu 17 636 au cours moyen de 74,81 €.

Elle détient, au 31 décembre 2008, 33 657 actions d'autocontrôle acquises dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale mixte du 27 mai 2008 au Directoire, de racheter des actions CNIM dans la limite de 10% du capital, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce. Ces actions d'autocontrôle représentent 1,11 % du capital, étant précisé que le nombre de droits de vote théorique attachés aux actions composant le capital social ressort au 28 février 2009 à 4 532 430 et 4 468 200 droits de vote exerçables en Assemblée générale.

La société Babcock Wanson Holding, filiale de CNIM, détient 20 087 actions de CNIM.

### Nouveau programme proposé

Nous vous proposons d'autoriser le Directoire, conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce, à acheter ses propres actions dans la limite d'une détention globale de 10 % du capital de la société.

La présente autorisation serait valable pour une durée prenant fin à la date de la prochaine Assemblée générale annuelle.

Le prix unitaire serait de 200 euros par action au maximum à l'achat, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société; le montant global affecté à ce programme de rachat d'actions ne pourra en conséquence être supérieur à 60 562 200 euros.

Ce programme de rachat d'actions a pour objectifs :

- de permettre l'annulation de ces titres par voie de réduction de capital;
- de les conserver ou de les remettre dans le cadre d'opérations de croissance externe;
- d'animer le marché du titre CNIM.

Ces achats seront réalisés par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité et d'animation du marché du titre.

Les opérations de rachat ainsi autorisées devront être réalisées dans le respect des articles 5 et 6 du Règlement européen n° 2273/2003, s'agissant :

- du volume acquis pour les transactions concourant à la formation du cours;
- du montant du prix d'acquisition;
- et des périodes d'abstention.

En particulier, elles ne devront pas représenter plus de 25 % du volume quotidien moyen des actions négociées sur le marché, apprécié sur la base du volume quotidien moyen au cours des vingt jours de négociation précédant le cours de l'achat, ni être réalisées à un prix supérieur à celui de la dernière opération indépendante.

- de permettre l'attribution d'actions gratuites au profit des salariés ou dirigeants de la société ou du Groupe CNIM au sens des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce;
- de consentir des options d'achats d'actions aux salariés ou dirigeants de la société ou du Groupe CNIM dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-179 et suivants du Code du commerce.

Pour ces deux derniers objectifs, le Conseil de Surveillance devra donner son accord préalable et en fixer les modalités.

Sous les réserves ci-dessus, il est proposé de donner tous pouvoirs au Directoire avec faculté de déléguer, pour passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire pour l'application de la présente autorisation.

## I.2 > Organes d'administration, de direction et de surveillance

### Composition du Directoire

#### M. Philippe SOULIÉ

Né le 1<sup>er</sup> juillet 1956

> PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Date d'entrée en fonction : 22 juin 2006

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale  
statuant sur les comptes de l'exercice 2009

#### Autres mandats

La totalité de ces mandats concerne les sociétés  
du Groupe CNIM

> PRÉSIDENT

- LAB SA
- BABCOCK WANSON
- CTH
- CTF SAS

> GÉRANT, REPRÉSENTANT CNIM

- SCI du 35, rue de Bassano

> ADMINISTRATEUR

- CNIM HONG KONG Ltd
- CNIM CANADA
- CURTIS US, UK, CANADA

	2007	2008
Salaire	476 677 €	476 760 €
Primes dues	78 078 €	375 050 €
Primes versées	65 078 €	200 000 €
Salaires et primes versées	541 755 €	676 760 €

#### M. Stefano COSTA

Né le 19 août 1946

> MEMBRE DU DIRECTOIRE

Date d'entrée en fonction : 9 juin 2005

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale  
statuant sur les comptes de l'exercice 2009

#### Autres mandats

- > ADMINISTRATEUR ET DIRECTEUR GÉNÉRAL
- LAB SA

> ADMINISTRATEUR – COGÉRANT

- LAB GmbH

> ADMINISTRATEUR

- ENERCONUT
- MESE
- MES SELCHP
- CNIM UK
- SELCHP
- WWS, HWS, DWS
- CNIM DEVELOPMENT
- CNIM ECS

	2007	2008
Salaire	219 999 €	225 003 €
Primes dues et versées	150 000 €	120 000 €
	369 999 €	345 003 €

#### M. Dominique DELAHAYE

Né le 3 novembre 1946

> MEMBRE DU DIRECTOIRE

Date d'entrée en fonction : 9 juin 2005

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale  
statuant sur les comptes de l'exercice 2009

#### Autres mandats

La totalité de ces mandats concerne les sociétés  
du Groupe CNIM

> PRÉSIDENT

- CNIM INDUSTRIE SAS

> ADMINISTRATEUR

- BABCOCK WANSON Caldeiras Lta
- CBCE
- CNIM ESCALATORS UK

	2007	2008
Salaire	210 825 €	215 819 €
Primes dues et versées	90 000 €	120 000 €
	300 825 €	335 819 €

**M. Christian GUICHARD**

Né le 24 novembre 1944

&gt; MEMBRE DU DIRECTOIRE

Date d'entrée en fonction : 9 juin 2005

Démissionnaire à la date du 23 avril 2009

	2007	2008
Salaire	225 003 €	253 044 €
Primes dues et versées	93 000 €	70 000 €
	318 003 €	323 044 €

**Composition du Conseil de Surveillance****M. Vsevolod DMITRIEFF**

Né le 16 août 1922

&gt; PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Date d'entrée en fonction : 28 novembre 2002

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011

**Autres mandats**

- > ADMINISTRATEUR
- CNIM CANADA
- CNIM ESPAÑA SA
- CNIM HONG KONG Ltd
- SOLUNI

&gt; REPRÉSENTANT PERMANENT DE CNIM AUX CONSEILS DE

- LAB SA
- Société Monégasque d'Assainissement (SMA)

&gt; ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

- SOCILAS

&gt; MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

- ANTERIORITY

Rémunération des fonctions de Président du Conseil de Surveillance: 250 008 € en 2007 et 2008

Jetons de présence: 16 000 € en 2008 pour 2006 et 2007.

**M. François CANELLAS**

Né le 20 avril 1936

&gt; VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Date d'entrée en fonction : 22 juin 2006

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011

**Autres mandats**

La totalité de ces mandats concerne les sociétés du Groupe CNIM

&gt; ADMINISTRATEUR

- BABCOCK WANSON
- CNIM HONG KONG
- LAB SA
- CNIM ESPAÑA
- SELCHP

Jetons de présence: 16 000 € en 2008 pour 2006 et 2007

Comité stratégique: 40 000 € en 2008 pour 2006 et 2007

Comité d'audit: 40 000 € en 2008 pour 2006 et 2007

Rémunération des fonctions du Vice-Président du Conseil de Surveillance: 150 000 € en 2007 et 2008

**M. Richard ARMAND**

Né le 23 janvier 1938

&gt; MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Date d'entrée en fonction : 28 novembre 2002

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011

**Autres mandats**

- > ADMINISTRATEUR
- SOLVING

Jetons de présence: 16 000 € en 2008 pour 2006 et 2007

Comité stratégique: 20 000 € en 2008 pour 2007

**Mme Marie-Hélène CHIARISOLI**

Née le 30 juin 1960

&gt; MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Date d'entrée en fonction : 22 juin 2006

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale  
statuant sur les comptes de l'exercice 2011**Autres mandats**

&gt; DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

– MAXA

Jetons de présence: 16 000 € en 2008 pour 2006 et 2007

**Mme Christiane DMITRIEFF**

Née le 26 janvier 1935

&gt; MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Date d'entrée en fonction : 28 novembre 2002

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale  
statuant sur les comptes de l'exercice 2013**Autres mandats**

&gt; PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

– SOLUNI

&gt; ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

– SOCILAS

Jetons de présence: 16 000 € en 2008 pour 2006 et 2007

**M. Nicolas DMITRIEFF**

Né le 8 avril 1970

&gt; MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Date d'entrée en fonction : 28 novembre 2002

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale  
statuant sur les comptes de l'exercice 2013**Autres mandats**

&gt; PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

– ANTERIORITY SA

&gt; ADMINISTRATEUR

– BABCOCK WANSON

– LAB SA

Jetons de présence: 16 000 € en 2008 pour 2006 et 2007

Comité stratégique: 40 000 € en 2008 pour 2006 et 2007

**Société FREL**

représentée par Mlle Agnès HERLICQ, Directeur Général

Née le 9 juin 1963

&gt; MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Date d'entrée en fonction : 28 novembre 2002

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale  
statuant sur les comptes de l'exercice 2012

Mandats de Mlle HERLICQ à titre personnel

&gt; DIRECTEUR GÉNÉRAL

– FREL

&gt; ADMINISTRATEUR

– FRANELI

&gt; GÉRANT SARL

– HerBP

– “Au service du client”

Jetons de présence: 16 000 € en 2008 pour 2006 et 2007

Comité d'audit: 40 000 € en 2008 pour 2006 et 2007

**M. André HERLICQ**

Né le 30 avril 1961

&gt; MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Date d'entrée en fonction : 28 novembre 2002

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale  
statuant sur les comptes de l'exercice 2013

Jetons de présence: 16 000 € en 2008 pour 2006 et 2007

Comité stratégique: 40 000 € en 2008 pour 2006 et 2007

**Société JOHES**

représentée par M. Jean-François VAURY  
Né le 22 novembre 1949

> MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
Date d'entrée en fonction : 28 novembre 2002

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale  
statuant sur les comptes de l'exercice 2009

**Autres mandats de M. VAURY à titre personnel**

- > PRÉSIDENT
  - JOHES SAS
  - CICLAD Participation SAS
- > PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
  - AXICORP SAS
- > MEMBRE DU COMITÉ DE SURVEILLANCE
  - DP LOGICIELS SAS
  - SIKINOS SAS
- > DIRECTEUR GÉNÉRAL
  - CICLAD Gestion SAS
  - VALENS SAS
- > ADMINISTRATEUR
  - Entrepouse Contracting SA
  - SIRAGA
  - GPL Industrie
- > REPRÉSENTANT PERMANENT DE JOHES SAS
  - Conseil de surveillance de SUPERBA

Jetons de présence: 16 000 € en 2008 pour 2006 et 2007

Comité stratégique: 40 000 € en 2008 pour 2006 et 2007

**M. Jean-Pierre LEFOULON**

Né le 19 octobre 1932

> MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
Date d'entrée en fonction : 28 novembre 2002

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale  
statuant sur les comptes de l'exercice 2009

**Autres mandats**

- > PRÉSIDENT
  - Value Invest

- > ADMINISTRATEUR
  - Crédit Municipal de Lille
  - Matis

Jetons de présence: 8 000 € en 2008 pour 2006

Comité d'audit: 40 000 € en 2008 pour 2006 et 2007

**Société MARTIN GmbH  
für Umwelt-und-Energietechnik**

représentée par M. Johannes MARTIN  
Né le 26 septembre 1954

> MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
Date d'entrée en fonction : 29 janvier 2004

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale  
statuant sur les comptes de l'exercice 2013

**Mandat de M. MARTIN à titre personnel**  
> DIRECTEUR GÉNÉRAL  
– MARTIN GmbH für Umwelt-und-Energietechnik

Jetons de présence: 16 000 € en 2008 pour 2006 et 2007

**Société MAXA**

Représentée par M. Olivier CHIARISOLI  
Né le 26 mai 1959

> MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
Date d'entrée en fonction : 10 octobre 2003

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale  
statuant sur les comptes de l'exercice 2013

**Mandats de M. CHIARISOLI à titre personnel**  
> ADMINISTRATEUR  
– MAXA

Jetons de présence: 16 000 € en 2008 pour 2006 et 2007

**M. François HERLICQ**

- > MEMBRE D'HONNEUR DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
  - Nomination au Conseil de Surveillance du 27 mai 2008

## I.3 > Données environnementales et sociales

### Données sociales de la maison mère

À la fin de l'exercice 2008, les effectifs sont de 1 073 personnes dont 1 030 avec un contrat à durée indéterminée et 43 avec un contrat à durée déterminée.

Les effectifs sont composés de 532 ingénieurs et cadres, 291 employés, techniciens, dessinateurs et agents de maîtrise et 250 ouvriers. Les hommes représentent 83,7% de l'effectif. L'âge moyen est de 43,9 ans.

En 2008, CNIM a embauché 141 personnes en contrat à durée indéterminée, 71 personnes en contrat à durée déterminée et a utilisé en moyenne 100 travailleurs temporaires dont la durée moyenne des contrats a été de 245 heures.

Les départs ont concerné 214 personnes dont 43 par démission, aucun par licenciement économique, 20 pour autres licenciements.

La rémunération mensuelle moyenne en 2008 a été de 5 011 € pour le personnel ingénieur et cadre et 2 384 € pour le personnel ouvrier. Le montant distribué au titre de la participation pour l'exercice 2008 se monte à 2 185 413 euros bruts (hors CSG et CRDS).

Il n'a pas été versé d'intéressement.

Il a été enregistré 40 accidents de travail avec arrêts et 1 009 jours perdus pour accident de travail.

L'horaire hebdomadaire est de 35 heures.

### Ressources Humaines

#### Une politique des Ressources Humaines maîtrisée et résolument tournée vers l'avenir

Par la diversité de ses marchés, la multiplicité de ses savoir-faire et de ses compétences, le Groupe porte en lui une formidable richesse humaine et technologique.

Ensemble à taille humaine dont la dimension internationale et multiculturelle s'est affirmée au cours des dernières années, le Groupe CNIM rassemble ses collaborateurs autour de solides valeurs : satisfaction des clients, esprit d'innovation et d'excellence, volonté d'entreprendre, pluridisciplinarité et vision d'avenir dans une démarche de développement durable.

La Direction des Ressources Humaines du Groupe CNIM a structuré sa politique et son organisation pour répondre à ses deux missions principales :

#### > GARANTIR UNE GESTION DE QUALITÉ AU QUOTIDIEN

C'est-à-dire assurer la bonne gestion administrative, juridique et sociale des différentes entités du Groupe.

#### > PRÉPARER L'AVENIR

En anticipant les besoins et en accompagnant le développement du Groupe, en particulier par l'adaptation de ses ressources.

Le plan d'action de ses équipes a été élaboré pour répondre à ce double objectif.

La Direction des Ressources Humaines entretient par ailleurs un dialogue ouvert et constant avec les partenaires sociaux et favorise la consultation avec les représentants du personnel sur les questions d'intérêt collectif.

### Garantir une gestion de qualité au quotidien

Cette organisation repose sur deux piliers : une équipe transverse et des équipes opérationnelles.

L'équipe transverse est garante de la mutualisation des moyens et des actions Ressources Humaines au sein du Groupe. Elle est tournée vers la préparation de l'avenir. Elle prépare les réflexions et les actions de fond. Elle soutient et accompagne, dans ses domaines de compétence, les opérationnels dans leurs actions de terrain. Elle définit et décrit les processus et en mesure les performances. Elle assure également des fonctions d'audit et de contrôle basées sur les principes d'efficacité, de qualité, de maîtrise des coûts et des délais.

Les équipes opérationnelles ont pour mission de mettre en œuvre, dans leur entité, la politique Ressources Humaines du Groupe. Elles sont les garantes de son respect et de sa bonne application.

Ces équipes sont au service de tous les collaborateurs dont elles ont la responsabilité.

### Préparer l'avenir

La Direction des Ressources Humaines Groupe inscrit son action dans une démarche anticipatrice afin d'adapter l'organisation d'aujourd'hui aux exigences de demain. Le développement du Groupe passe notamment par une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Elle a pour mission permanente d'adapter ses procédures et les ressources actuelles du Groupe aux besoins futurs. Elle s'attache à identifier la prochaine génération de managers, d'experts et de dirigeants. Elle les accompagne afin de développer leurs compétences personnelles et professionnelles au service du Groupe.

Par ailleurs, dans un environnement industriel traditionnellement masculin, le Groupe CNIM progresse avec volontarisme dans l'intégration de personnel féminin au sein de ses équipes techniques et managériales.

### Les actions 2008

#### Elles s'inscrivent dans le plan d'action pluriannuel Ressources Humaines 2007/2009

Ont été lancées en 2008 :

##### > UNE NOUVELLE POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La mise en place d'une politique de rémunération incluant le management par objectif a été validée par la Direction Générale.

Elle permettra de développer dans le Groupe une culture managériale favorisant la volonté d'entreprendre, la reconnaissance des performances et le respect des objectifs fixés.

Cette nouvelle politique mise en place progressivement pour les ingénieurs et cadres a pour objet de faire converger davantage les intérêts de l'entreprise et des collaborateurs en rétribuant avec équité et objectivité la performance individuelle et collective.

Le management par objectif fondé sur des principes de délégation, de responsabilisation, de développement des compétences et de reconnaissance contribuera à favoriser la croissance rentable du Groupe ainsi qu'à assurer son avenir et sa pérennité.

##### > LE DÉVELOPPEMENT DE LA STRATÉGIE DE RECRUTEMENT

Un département a été créé au sein de la Direction des Ressources Humaines Groupe pour gérer et coordonner les recrutements des ingénieurs et cadres en France et dans le monde. L'intégration de Bertin Technologies, qui a augmenté de façon significative le nombre d'ingénieurs et cadres de haut niveau, et la dimension internationale du Groupe rendaient cette organisation indispensable. CNIM s'est ainsi doté de tous les outils de communication nécessaires pour mener, dans un premier temps en France avant extension à l'international, des actions ciblées auprès des publics concernés notamment les grandes écoles, en participant activement aux salons, manifestations, et forums étudiants.

Le nombre croissant de candidatures déposées sur son site de recrutement <http://emploi-cnim.fr>, indique que le Groupe CNIM, parfois perçu à tort comme complexe, gagne en visibilité de jour en jour.

##### > LES ACTIONS DE COMMUNICATION INTERNE

Des espaces consacrés à la mobilité interne sont offerts aux collaborateurs du Groupe, afin de répondre aux souhaits d'évolution, de développement des talents et de valorisation des compétences acquises au cours des carrières. La Direction des Ressources Humaines souhaite, par ces initiatives, élargir les possibilités d'évolution des collaborateurs d'entre ces du Groupe.

##### > LES ACTIONS INTERNATIONALES CONCERNANT

###### LA SÛRETÉ PAYS

La récente multiplication des menaces terroristes dans certains pays où CNIM est présent, nous a conduit à structurer au cours de l'année 2008, une politique de sûreté à l'échelle du Groupe afin de protéger nos collaborateurs.

Par exemple un dispositif spécifique est désormais actif pour plusieurs de ces pays avec la constitution d'un plan de sûreté qui sensibilise, informe et conseille nos collaborateurs dans les régions présentant certains risques (terrorisme, séisme, sanitaire...).

### Environnement

La politique de CNIM est conforme aux prescriptions réglementaires et comporte des engagements visant à une amélioration constante et raisonnable sur le plan de l'environnement. CNIM s'est engagée à l'appliquer au travers de ses contrats.

Par sa mise en œuvre à tous les niveaux, elle conduit au dialogue et à la transparence, non seulement en interne mais également dans le cadre de ses relations avec ses partenaires extérieurs (clients, fournisseurs).

Un programme de management environnemental a également été mis en place. Il décrit les objectifs et les cibles; il précise les tâches à accomplir, définit les responsabilités ainsi que les moyens et délais nécessaires. Les résultats obtenus sont suivis à l'aide d'indicateurs de performance.

Le respect de l'environnement, particulièrement sensible dans les usines de valorisation énergétique de déchets exploitées par la société, est étroitement lié à la santé, à la sécurité et au travail.

Les usines dont l'exploitation est confiée à CNIM pour plus d'une année sont dotées d'un "manuel de management environnement, santé et sécurité au travail" et ont toutes obtenu la certification ISO 14001 et, de plus, la certification anglaise OHSAS 18001 pour certaines.

En parallèle, des mesures sont prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées.

Des fiches "protection de l'environnement" concernant :

- les nuisances sonores
- la pollution des sols
- la pollution de l'air
- le rejet des déchets

décrivent les mesures de prévention applicables par les sociétés du Groupe.

Les déchets sont évacués par des sociétés spécialisées qui remettent un bordereau de suivi transmis trimestriellement au service des installations classées de la Préfecture.

Tous les produits dangereux sont sous rétention et font l'objet de fiches de données de sécurité correspondantes.

Des analyses d'air sont effectuées dans les ateliers. La réglementation concernant l'hygiène et la sécurité du travail ainsi que l'environnement est respectée dans tous les domaines.

Le suivi de la législation et son respect sont effectués sous l'autorité du Directeur des Ressources Humaines Groupe, par les responsables Prévention, Sécurité, Environnement Groupe.

Tous les points ci-dessus sont abordés lors des réunions CHS-CT.

Les dispositions ainsi prises ont permis au Groupe de ne verser aucune indemnité au cours de l'exercice, en exécution de décisions judiciaires en matière d'environnement, et de n'avoir à provisionner aucun risque en ce domaine.

## I.4 > Propositions du Directoire à l'Assemblée générale mixte

### Projet d'affectation du résultat

Le résultat social de CNIM pour l'exercice 2008 s'élève à :  
10 059 milliers d'euros, après :  
3 967 milliers d'euros d'amortissements sur immobilisations.

Le résultat distribuable est de :

– Bénéfice de l'exercice	10 059 437,16 €
– auquel s'ajoute le report à nouveau avant actions propres	774 438,35 €
– dividendes sur actions propres	122 001,00 €
Sous-total	896 439,35 €
– Soit	10 955 876,51 €

Il vous est proposé d'affecter le résultat comme suit :

– Dividende de 3,60 € par action, soit pour 3 028 110 actions	10 901 196,00 €
– Autres réserves	0,00 €
– Report à nouveau	54 680,51 €

Toutefois, la société étant autorisée à intervenir sur ses propres actions, il est précisé que les dividendes correspondant aux actions détenues par la société à la date de distribution et non versés à ce titre seront affectés au compte "Report à nouveau".

Le dividende sera payé à partir du 2 juillet 2009. Ces revenus sont, le cas échéant, éligibles à la réfaction de 40 % dans les limites définies par la loi.

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices étaient les suivants :

(en euros)	2007	2006	2005
Nombre d'actions	3 028 110	3 028 110	3 028 110
Dividende	3,00	3,00	3,00

Il est proposé à l'Assemblée, conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce, d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.

### Actionnariat

Au 31 décembre 2008, les actionnaires suivants détenaient plus de 10 % des droits de vote :

- la société SOLUNI et Mme Christiane DMITRIEFF ;
- la société MARTIN GmbH für Umwelt-und-Energietechnik ;
- la société FRANELLI, la société FREL et M. François HERLICQ ;
- la société MAXA et Mme Monique HERLICQ.

plus de 5 % des droits de vote :

- néant.

plus de 3 % des droits de vote :

- CNIM Participation : fonds de participation des salariés ;
- Compagnie Nationale de Navigation.

## I.5 > Comptes consolidés

Bilan	74
Compte de résultat	76
Variation de capitaux propres	77
Tableau des flux de trésorerie	78
Annexe aux comptes consolidés	79

# Bilan consolidé

au 31 décembre 2008

ACTIF (en milliers d'euros)		31.12.2008			31.12.2007
	Notes	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>Actif non courant</b>					
<b>Capital souscrit non appelé</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Fonds de commerce		3 344	630	2 713	3 034
Autres immobilisations incorporelles		48 782	25 801	22 981	12 633
<b>Sous-total immobilisations incorporelles</b>	V.1	<b>52 126</b>	<b>26 432</b>	<b>25 694</b>	<b>15 667</b>
<b>Goodwill</b>	V.2	<b>52 548</b>	<b>5 500</b>	<b>47 048</b>	<b>45 255</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains		14 926	609	14 318	8 447
Constructions		58 689	39 968	18 721	17 815
Installations techniques, matériels et outillages industriels		52 915	36 485	16 430	10 028
Autres		26 256	19 499	6 757	4 447
Immobilisations corporelles en cours		3 113		3 113	2 830
Avances et acomptes		4		4	0
<b>Sous-total immobilisations corporelles</b>	V.3	<b>155 903</b>	<b>96 561</b>	<b>59 342</b>	<b>43 567</b>
<b>Immeubles de placement</b>	V.4	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations non consolidées		19 730	19 566	164	268
Créances rattachées à des participations		38 091		38 091	12 370
Autres immobilisations		11 029	7 119	3 910	3 844
<b>Sous-total hors titres mis en équivalence</b>	V.5	<b>68 850</b>	<b>26 685</b>	<b>42 165</b>	<b>16 482</b>
Titres mis en équivalence	V.6	15 629		15 629	5 840
<b>Sous-total immobilisations financières</b>		<b>84 479</b>	<b>26 685</b>	<b>57 794</b>	<b>22 322</b>
Impôts différés		2 501		2 501	2 457
Valeurs mobilières de placement (non courant)		1 961		1 961	1 931
<b>Total actif non courant</b>		<b>349 516</b>	<b>155 179</b>	<b>194 339</b>	<b>131 199</b>
<b>Actif courant</b>					
<b>Stocks et encours</b>					
Matières premières		29 158	6 083	23 075	26 115
Marchandises		567	5	562	457
Produits finis		1 639	103	1 536	1 167
Encours de production		8 297	335	7 962	8 792
<b>Sous-total stocks et encours</b>		<b>39 661</b>	<b>6 526</b>	<b>33 136</b>	<b>36 531</b>
Avances et acomptes versés sur commandes		19 558	4 231	15 327	9 657
Clients et comptes rattachés	V.7	246 166	11 898	234 269	176 078
Produits à recevoir sur affaires en cours	V.7	107 923		107 923	80 906
Autres créances	V.8	52 709	717	51 992	29 333
Valeurs mobilières de placement	V.9	52 931		52 931	46 412
Disponibilités		125 653		125 653	62 314
Charges constatées d'avance		4 152		4 152	3 812
<b>Total actif courant</b>		<b>648 752</b>	<b>23 371</b>	<b>625 381</b>	<b>445 043</b>
Actifs destinés à la vente	V.10	0		0	
<b>Total général</b>		<b>998 270</b>	<b>178 550</b>	<b>819 720</b>	<b>576 242</b>

<b>PASSIF</b> (en milliers d'euros)	Notes	31.12.2008	31.12.2007
<b>Capitaux propres du Groupe</b>			
Capital		6 056	6 056
Primes		7 237	7 237
Réserve légale		606	606
Réserves		108 950	79 273
Réserves consolidées		8 671	11 520
Écart de conversion		(7 413)	(2 790)
Résultat net		26 484	35 670
<b>Capitaux propres du Groupe</b>	V.11	<b>150 591</b>	<b>137 572</b>
Intérêts minoritaires (réserves)		566	50
Intérêts minoritaires (résultat)		(349)	536
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>218</b>	<b>586</b>
<b>Passif non courant</b>			
Emprunts et dettes/établissements de crédit	V.12	119 493	28 477
Emprunts et dettes financières divers	V.12	242	646
Dérivés non courants		54	372
Provisions non courantes	V.13	34 742	53 062
Impôts différés passif		4 052	10 383
Autres passifs non courants		64 201	
<b>Passif non courant</b>		<b>222 783</b>	<b>92 940</b>
<b>Passif courant</b>			
Avances et acomptes reçus sur commandes		27 530	25 078
Fournisseurs		166 472	125 437
Dettes fiscales et sociales		89 000	68 022
Passif financier courant		39 876	20 493
Provisions courantes	V.13	35 709	24 625
Autres dettes		5 548	11 958
Produits constatés d'avance		81 995	69 531
<b>Passif courant</b>		<b>446 129</b>	<b>345 144</b>
<b>Total général</b>		<b>819 720</b>	<b>576 242</b>

# Compte de résultat consolidé

au 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)	Notes	31.12.2008	31.12.2007
<b>Chiffre d'affaires</b>	VI.1	<b>678 059</b>	<b>555 321</b>
Production stockée et immobilisée		11 978	5 488
Subventions d'exploitation		8 652	1 309
Reprise d'amortissement et provisions		50 310	42 651
Transfert de charges		4 169	3 206
Autres produits courants		7 996	5 817
Achats et variation de stocks		(359 355)	(282 486)
Autres achats externes		(114 137)	(92 464)
Impôts, taxes et assimilés		(9 655)	(8 435)
Salaires et traitements		(140 747)	(114 960)
Charges sociales		(52 876)	(40 923)
Participation		(2 878)	(1 371)
<b>Sous-total charges de personnel</b>		<b>(196 501)</b>	<b>(157 254)</b>
Dotations aux amortissements		(10 629)	(8 741)
Dotations aux provisions		(44 244)	(39 657)
Autres charges courantes		(5 557)	(8 774)
<b>Sous-total résultat opérationnel courant</b>		<b>21 087</b>	<b>15 981</b>
Autres produits et charges non courants		9 576	21 605
Dépréciation du goodwill	VI.3	(5 500)	0
<b>Résultat opérationnel</b>	VI.3	<b>25 162</b>	<b>37 586</b>
Produits financiers			
Sur valeurs mobilières		888	1 271
Sur prêts et créances et autres produits financiers		2 862	4 696
Reprises sur provisions et transferts de charges		379	137
<b>Sous-total produits financiers</b>		<b>4 129</b>	<b>6 104</b>
Coût financier brut			
Dotations aux amortissements et provisions		(1 120)	0
Intérêts et charges financières		(5 392)	(2 789)
<b>Sous-total coûts financiers</b>		<b>(6 512)</b>	<b>(2 789)</b>
<b>Produits/coûts financiers</b>	VI.4	<b>(2 383)</b>	<b>3 315</b>
Gains de change		11 366	3 518
Pertes de change		(12 243)	(2 888)
Autres produits et charges financiers		1 373	51
<b>Sous-total autres produits/charges financiers</b>	VI.5	<b>496</b>	<b>681</b>
<b>Résultat financier total</b>		<b>(1 887)</b>	<b>3 996</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	VI.6	5 662	838
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>28 937</b>	<b>42 420</b>
Charge d'impôt sur le résultat	VI.7	(2 802)	(6 214)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>26 135</b>	<b>36 206</b>
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat net de la période</b>		<b>26 135</b>	<b>36 206</b>
Dont résultat net attribuable aux intérêts minoritaires		349	(536)
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>26 484</b>	<b>35 670</b>
Résultat net par action		8,83	11,82
Résultat net dilué par action		8,83	11,82

## > Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capitaux propres du Groupe								
	Capital	Prime	Réserve recyclable	Autres réserves	Écart de conversion	Résultat consolidé	Total	Intérêts minoritaires	Total
<b>Au 01.01.2007</b>	<b>6 056</b>	<b>7 237</b>	<b>1 158</b>	<b>80 970</b>	<b>111</b>	<b>21 077</b>	<b>116 609</b>	<b>30</b>	<b>116 639</b>
Affectation du résultat 2006				21 077		(21 077)	0		0
Distribution				(9 003)			(9 003)	(48)	(9 051)
Variation de l'écart de conversion					(2 901)		(2 901)	(12)	(2 913)
Résultat 2007						35 670	35 670	536	36 206
Variation de périmètre								80	80
Annulation opérations sur actions propres				(2 289)			(2 289)		(2 289)
Écart d'évaluation des instruments financiers			(514)				(514)		(514)
Autres									0
<b>Au 31.12.2007</b>	<b>6 056</b>	<b>7 237</b>	<b>644</b>	<b>90 755</b>	<b>(2 790)</b>	<b>35 670</b>	<b>137 572</b>	<b>586</b>	<b>138 158</b>
Augmentation de capital									0
Affectation du résultat 2007				35 670		(35 670)	0		0
Distribution				(8 902)			(8 902)	(3)	(8 905)
Variation de l'écart de conversion					(4 623)		(4 623)	8	(4 615)
Résultat 2008						26 484	26 484	(348)	26 136
Variation de périmètre								(25)	(25)
Annulation opérations sur actions propres				(617)			(617)		(617)
Mouvements en réserves recyclables			677				677		677
Autres							0		0
<b>Au 31.12.2008</b>	<b>6 056</b>	<b>7 237</b>	<b>1 321</b>	<b>116 906</b>	<b>(7 413)</b>	<b>26 484</b>	<b>150 591</b>	<b>218</b>	<b>150 809</b>
Nota 1 : Mouvements de l'exercice 2008									
Reprise des écarts de conversion de HWS			(730)						
Neutralisation de la dotation aux provisions pour VMP			31						
Neutralisation de la reprise de provision TIAP			(225)						
Ventes à terme et SWAP			1 746						
Option de change			(145)						
<b>Total</b>			<b>677</b>						

## Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
<b>Résultat net total des sociétés consolidées</b>	<b>26 135</b>	<b>36 206</b>
Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Élimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence et résultat de cession des activités abandonnées	(5 662)	(838)
Élimination des amortissements et provisions	11 165	4 589
Élimination des profits/pertes de réévaluation (juste valeur)	(4 481)	(253)
Élimination des plus ou moins-values de cession <sup>(1)</sup>	(14 651)	(21 842)
Élimination des produits de dividendes	(1 372)	(51)
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier et impôt</b>	<b>11 134</b>	<b>17 811</b>
Élimination de la charge d'impôt	2 802	6 214
Élimination du coût de l'endettement financier net	5 270	2 672
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt</b>	<b>19 206</b>	<b>26 697</b>
<b>Incidence de la variation du BFR lié à l'activité (y compris dettes liées au personnel)</b>		
Stocks	2 946	(4 735)
Avances et acomptes versés	(6 595)	(5 961)
Variation des clients et autres créances	(80 124)	(12 609)
Avances et acomptes reçus	66 828	13 839
Variation des fournisseurs et autres dettes	38 000	(5 405)
<b>Total</b>	<b>21 055</b>	<b>(14 871)</b>
Impôt payés	(11 940)	(11 413)
<b>Flux net généré par (affecté à) l'activité (A)</b>	<b>28 321</b>	<b>413</b>
Incidence des variations de périmètre <sup>(2)</sup>	(380)	38 501
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(31 455)	(14 894)
Acquisition d'actifs financiers	(15)	(2 000)
Variation des avances et prêts consentis	(25 017)	2 468
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 575	254
Cession d'actifs financiers	8	
Dividendes reçus	2 048	51
<b>Flux net provenant des (affecté aux) investissements (B)</b>	<b>(53 236)</b>	<b>24 380</b>
Dividendes versés par la société mère	(8 902)	(9 003)
Dividendes versés aux minoritaires	(3)	(48)
Augmentation (réduction) de capital	0	0
Cession (acquisition) nette d'actions	(367)	(2 295)
Émissions d'emprunts	117 148	22 617
Remboursements d'emprunts	(16 609)	(6 540)
Intérêts financiers versés	(5 270)	(2 672)
<b>Flux net provenant du (affecté au) financement (C)</b>	<b>85 997</b>	<b>2 059</b>
Incidence de la variation des taux de change (D)	1 122	(538)
Incidence changement de principes comptables (E)		
<b>Variation de trésorerie A + B + C + D + E</b>	<b>62 204</b>	<b>26 314</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>		
Valeurs mobilières de placement	52 931	46 411
Disponibilités	125 653	62 315
Concours bancaires courants	(23 990)	(16 771)
Comptes courants filiales	(373)	62
<b>Total</b>	<b>154 221</b>	<b>92 017</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>62 204</b>	<b>26 314</b>
(1) Dont 15 163 K€ au titre du financement des sociétés de projet anglaises – Annexe IV.		
(2) Impact Bertin *prix d'acquisition (dont honoraires d'acquisition 75 K€)	(16 262)	
*Trésorerie	(4 668)	
Acquisition Technoplus Industries	(4 500)	
Paiement du reliquat d'ALS	(1 511)	
Acquisition Biotec	(1 846)	
Cession du titre à CNIM Development	30 360	
Souscription CNIM Development	(354)	
Changement de mode de consolidation CCUAT	(1 769)	
Autres	170	
<b>Total</b>	<b>(380)</b>	

## > Annexe aux comptes consolidés

Cette annexe fait partie intégrante des comptes consolidés au 31 décembre 2008

### I – Informations générales

Le Groupe CNIM rassemble 65 sociétés dont CNIM SA est la société Mère.

Il s'agit d'une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance dont le Siège Social est situé 35, rue de Bassano, 75008 Paris.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2008 et disponibles sur le site: [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission)

#### 1) Normes adoptées par l'UE en 2008

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

- IFRIC 11 – IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-Groupe,
- amendements d'IAS 39 et d'IFRS 7 – Reclassement des actifs financiers.

#### 2) Normes publiées par l'IASB, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2008, mais non adoptées par l'UE au 31 décembre 2008

Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB à l'exception de IFRIC 12 – Accords de concessions de services publics, norme non adoptée par l'UE en 2008.

#### 3) Normes adoptées par l'UE au 31 décembre 2008, mais dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2008

Le Groupe CNIM a décidé de ne pas appliquer par anticipation :

- Amendement d'IAS 1 – Présentation des états financiers (révisée),
- Amendement d'IAS 23 – Coûts d'emprunts,
- IFRS 8 – Secteurs opérationnels,
- IFRIC 13 – Programmes de fidélisation de la clientèle,
- Amendement d'IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions: conditions d'acquisition et annulations,
- IFRIC 14 – IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction.

#### 4) Normes non adoptées par l'UE au 31 décembre 2008 mais d'application non obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2008 selon l'IASB

En outre, le Groupe n'applique pas les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2008 :

- IFRS 3 (Révisée) – Regroupements d'entreprises,
- Amendements d'IAS 27 – États financiers consolidés et individuels,
- Amendements d'IAS 39 – Instruments financiers: comptabilisation et évaluation: éléments éligibles à la couverture,
- IFRIC 15 – Accords de construction de biens immobiliers,
- IFRIC 16 – Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger,
- IFRIC 17 – Distributions en nature aux propriétaires,
- Amendements d'IAS 32 et IAS 1 – Instruments financiers remboursables et obligations naissant lors de la liquidation,
- Améliorations des IFRS (et notamment l'amendement de IAS 38 – Immobilisations incorporelles, appliqué aux frais de publicité et promotion).

Le Groupe CNIM estime qu'à ce stade de l'analyse, l'impact de l'application de ces normes ne peut être connu avec une précision suffisante.

### I.1 – Présentation des états financiers

Le Groupe CNIM présente ses états financiers selon les principes contenus dans la norme IAS 1 "Présentation des états financiers".

#### Bilan

Les postes du bilan sont présentés selon la classification actifs courants et non courants, passifs courants et non courants.

#### Compte de résultat

Le Groupe a opté pour la présentation du compte de résultat par nature.

#### Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

La préparation des états financiers en normes IFRS au 31 décembre 2008 repose sur les normes et interprétations publiées à cette date, adoptées par l'Union Européenne et le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2008.

## I.2 – Principales estimations

Chaque contrat fait l'objet d'une fiche prévisionnelle de résultat à terminaison.

Le résultat à l'avancement est fait en fonction de ce résultat à terminaison.

## II – Périmètre de consolidation

### II.1 – Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés ont été consolidées sur la base de comptes arrêtés au 31 décembre 2008.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement par plusieurs actionnaires sont consolidées par mise en équivalence.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage des droits de vote est supérieur ou égal à 20 %.

### II.2 – Sociétés consolidées par intégration globale

Société	Siège social	% de contrôle
ACCORD LIFT SERVICES	Royaume-Uni	100 %
ATENA	France	100 %
BABCOCK WANSON	France	100 %
BABCOCK WANSON AG	Suisse	99,80 %
BABCOCK WANSON CALDEIRAS	Portugal	100 %
BABCOCK WANSON ESPANA	Espagne	100 %
BABCOCK WANSON ITALIANA	Italie	100 %
BABCOCK WANSON HOLDING (ex-BE)	France	100 %
BABCOCK WANSON MAROC	Maroc	98,10 %
BABCOCK WANSON UK	Royaume-Uni	100 %
CNIM	France	Société Mère
CNIM BABCOCK CENTRAL EUROPE	République tchèque	100 %
CNIM BABCOCK POLSKA	Pologne	100 %
CNIM CANADA	Canada	100 %
CNIM ESC UK Ltd	Royaume-Uni	100 %

Société	Siège social	% de contrôle
CNIM HONG KONG	Hong kong	99,99 %
CNIMEX	Mexique	100 %
CNIM NETHERLANDS BV	Pays-Bas	100 %
CNIM OUEST ARMOR	France	100 %
CNIM RUS	Russie	100 %
CNIM SAOUDI	Arabie Saoudite	90 %
CNIM TRANSPORT EQUIPMENT	Chine	100 %
CNIM TRANSPORT HOLDING	France	100 %
CNIM TRANSPORT SERVICES (ex-NEM)	France	100 %
CNIM UK	Royaume-Uni	100 %
CURTIS Canada	Canada	100 %
CURTIS DOOR PROPERTIES	Canada	100 %
CURTIS DOOR SYSTEMS LTD	Royaume-Uni	100 %
CURTIS DOOR SYSTEMS INC	États-Unis	100 %
EKOMZ	Russie	70 %
LAB	France	100 %
LAB GmbH	Allemagne	100 %
MES ENVIRONMENTAL	Royaume-Uni	100 %
SCI Gabriel Péri	France	99 %
SCI 35, rue de Bassano	France	99,80 %
UTE CNIM-SENER BILBAO	Espagne	75 %

#### Entrée de périmètre

BABCOCK SERVICES	Maroc	100 %
BABCOCK WANSON USA	États-Unis	99,798 %
BERTIN SERVICE AEROSPACE	France	100 %
BERTIN TECHNOLOGIE	France	100 %
BERTIN SERVICES	France	100 %
BIOTEC	France	100 %
CNIM AZERBAIDJAN <sup>(1)</sup>	Azerbaïdjan	100 %
CNIM ENGINEERS <sup>(1)</sup>	Émirats Arabes Unis	100 %
CNIM ECS <sup>(1)</sup>	Royaume-Uni	100 %
CNIM INDUSTRIE	France	100 %
CNIM INSERTION	France	70 %
CNIM KFT <sup>(1)</sup>	Hongrie	100 %
CNIM NETHERLANDS INDUSTRIE	Pays-Bas	100 %
CNIM Sro <sup>(1)</sup>	Tchéquie	100 %
CNIM THIVERVAL GRIGNON	France	100 %
ELLIPSE	France	100 %
PANTECH	France	100 %
SPI-BIO	France	100 %

Société	Siège social	% de contrôle
<b>Sortie de périmètre</b>		
CNIM ENVIRONNEMENT <sup>(2)</sup>	France	100 %
CNIM PORTES PALIÈRES <sup>(3)</sup>	Canada	100 %
(1) Création.		
(2) Fusionnée avec CNIM au 1 <sup>er</sup> juillet 2008.		
(3) Fusionnée avec CNIM Canada au 1 <sup>er</sup> janvier 2008.		

## II.3 – Sociétés consolidées par mise en équivalence

Société	Siège social	% de contrôle
CCUAT	France	49,88 %
DUDLEY WASTE SERVICES Ltd	Royaume-Uni	33,33 %
ENERGONUT	Italie	40,00 %
HANFORD WASTE SERVICES HOLDING Ltd	Royaume-Uni	39 %
MES SELCHP	Royaume-Uni	50 %
SELCHP	Royaume-Uni	24,38 %
WOLVERHAMPTON WASTE SERVICES Ltd	Royaume-Uni	33,33 %

### Entrées de périmètre en mise en équivalence

Société	Siège social	% de contrôle
CNIM DEVELOPMENT	Luxembourg	50 %
SUD MÉCANIQUE	France	34,79 %
TECHNOPLUS INDUSTRIES	France	34,79 %

## III – Principes comptables et méthodes d'évaluation

### III.1 – Méthodes de conversion

Les états financiers du Groupe sont établis en Euro (€), qui est la monnaie de fonctionnement et de présentation de la société mère.

Pour les sociétés étrangères, les postes du bilan sont convertis au taux de clôture de l'exercice et les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen en vigueur au cours de l'exercice.

Les différences de conversion résultant de ce traitement sont inscrites en capitaux propres.

Cours contre euros retenus pour les devises :

	Cours de clôture		Cours moyen	
	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2007
Dirham EAU	0,195666	0,185070	0,181720	0,198910
Manat azerbaïdjanais	0,885580	0,809850	0,812710	0,847390
Livre sterling	1,049870	1,36361	1,25820	1,46159
Dollar hong kong	0,092710	0,08711	0,085590	0,09364
Dollar canadien	0,588300	0,69209	0,645610	0,68159
Dollar US	0,718550	0,67930	0,667070	0,73063
Dollar de singapour	0,499000	0,472520	0,476360	0,484760
Couronne tchèque	0,037210	0,03755	0,040320	0,03605
Dinar algérien	0,010090	0,010200	0,010510	0,010530
Yuan chinois	0,105310	0,09300	0,095740	0,09603
Zloty polonais	0,240760	0,27828	0,290670	0,26447
Franc suisse	0,673400	0,60434	0,625650	0,60883
Dirham marocain	0,088820	0,08815	0,087790	0,08914
Ryial	0,191590	0,18123	0,178030	0,19490
Rouble	0,024220	0,02779	0,027450	0,02856

### III.2 – Immobilisations corporelles et incorporelles

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles" et à la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

La valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles ne fait l'objet d'aucune réévaluation, le Groupe n'ayant pas choisi la méthode alternative permettant de réévaluer de façon régulière une ou plusieurs catégories d'immobilisations.

Selon la norme IAS 36 "Dépréciation des actifs", la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur et révisée à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie.

Pour ce test, la norme IAS 36 prévoit que les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Dans le Groupe, les UGT correspondent soit à des filiales, soit à des regroupements de filiales, soit aux trois divisions de la maison mère, représentant les trois premiers des quatre secteurs du Groupe.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les brevets, les logiciels informatiques et les frais de développement.

Les principales durées d'utilité retenues sont :

	Durée
Concessions, brevets et licences	De 5 à 10 ans
Logiciels informatiques	De 3 à 5 ans
Frais de recherche et de développement	5 ans

### Concessions, brevets et licences

Les durées d'utilité retenues correspondent à la période la plus courte entre celle évaluée à partir de facteurs économiques et celle évaluée à partir des facteurs juridiques.

Celles retenues pour l'amortissement des concessions, brevets et licences sont inférieures à leur durée de protection juridique.

### Fonds de commerce

Les fonds de commerce achetés qui répondent à la définition de la norme IAS 38 ne donnent pas lieu à amortissement car leur durée d'utilisation est indéfinie. Ils sont enregistrés à leur valeur d'acquisition et dépréciés lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable, la valeur recouvrable étant déterminée par les *cash flow futurs* attendus selon les critères IAS 36.

### Frais de Recherche et de Développement

Les frais de recherche sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont immobilisés à l'actif dès lors qu'ils satisfont aux critères d'activation (principalement rentabilité future de l'activité développée).

Les frais de développement inscrits à l'actif du bilan sont des dépenses liées au secteur de l'environnement.

Les dépenses de développement non dissociables des contrats ne sont pas immobilisées.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Le coût de l'actif est le prix d'achat majoré des frais directement attribuables et nécessaires à l'utilisation du bien prévue par la direction et des frais de financement avant la mise en service.

En application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition mais sous déduction, le cas échéant, d'une valeur résiduelle.

Seuls les bâtiments ont été affectés d'une valeur résiduelle de 10 % de la valeur du génie civil. La durée d'amortissement reste la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilité retenues sont :

	Durée	Valeur résiduelle
Bâtiments génie civil	30 ans	10 %
Aménagements d'installations	10 ans	
Voiries	20 ans	
Matériel et outillage	10 ans	
Éléments roulants (portique, pont, grue)	De 5 à 8 ans	
Petit matériel	8 ans	
Outillage	5 ans	
Appareils de contrôle	8 ans	
Matériel de transport (véhicules automobiles)	4 ans	
Petit matériel de manutention	5 ans	
Mobilier et matériel de bureau	Entre 5 à 10 ans	
Matériel de sécurité	4 ans	
Matériel informatique	2 à 5 ans	

### Contrats de locations

Conformément à la norme IAS 17, les biens financés par un contrat de location qui, en substance, transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de l'actif au

locataire sont considérés comme des biens pris en location-financement et sont comptabilisés dans l'actif immobilisé.

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations corporelles au minimum de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur. Au passif, la contrepartie des contrats retraités figure en dettes financières.

Les actifs immobilisés sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation.

Les paiements effectués au titre de contrats de location-simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

### III.3 – Immeubles de placement

Le Groupe CNIM a opté pour le modèle du coût pour la comptabilisation des immeubles de placement.

### III.4 – Coûts d'emprunt

Le Groupe applique le traitement alternatif proposé par l'IAS 23. Ce traitement consiste à incorporer dans le coût de l'actif correspondant les coûts d'emprunts spécifiques encourus pendant la période de construction ou d'acquisition de l'actif qualifié.

### III.5 – Goodwill

En application de la norme IFRS 3, lors d'un regroupement d'entreprise, le goodwill est la différence entre le coût du regroupement d'entreprise (prix d'acquisition des titres majoré des coûts annexes directement attribuables à l'acquisition) et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à la date de prise de contrôle (sauf si la prise de contrôle est faite par étapes).

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au compte de résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Selon les normes IAS 36 et IFRS 3, les goodwill ne sont plus amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur (impairment test), au minimum une fois par an et dès lors qu'apparaissent des indices de perte de valeur. Pour ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), qui correspondent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie identifiables. Dans le Groupe, les UGT correspondent soit à des filiales,

soit à des regroupements de filiales, soit aux trois Divisions de la maison mère, représentant les trois premiers des quatre secteurs du Groupe.

La méthode de test de perte de valeur retenue par le Groupe est la suivante :

- élaboration des flux de trésorerie sur 5 ans après impôt normatif,
- actualisation des flux à l'infini au coût moyen pondéré du capital (Weight Averaged Cost Of Capital – WACC),
- comparaison entre les valeurs d'utilité des UGT et les valeurs nettes comptables des actifs (y compris les écarts d'acquisition).

### III.6 – Actifs financiers non courants

L'évaluation des actifs et passifs financiers est définie par la norme IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation" et par la norme IAS 32 "Instruments financiers : Informations à fournir et présentation".

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les actifs de transactions, les dépôts de garantie versés afférents aux instruments dérivés, les instruments dérivés actifs, les prêts et créances.

En application de la norme IFRS 7, des informations sur les actifs et passifs sont communiquées dans les notes annexes ou dans le rapport de gestion.

### Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont constitués par :

#### 1) Les titres de participations non consolidés

Les titres et autres immobilisations financières sont évalués à leur juste valeur. Pour les sociétés non cotées, la juste valeur s'apprécie en fonction des perspectives de rentabilité résultant des dernières estimations du management, de la quote-part de situation nette détenue et de la valeur de l'actif net réévalué. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres sauf lorsqu'un test de perte de valeur conduit à reconnaître une perte de valeur significative et prolongée.

Les pertes de valeur définitives sont comptabilisées en résultat.

#### 2) Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Ils sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

À la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à leur juste valeur, déterminée en fonction

de la quote-part détenue dans les capitaux propres de chaque société, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres, sauf lorsqu'un test de valeur conduit à reconnaître une perte de valeur significative et prolongée. Les pertes de valeur définitives sont comptabilisées en résultat.

### Prêts et créances

Ils comprennent les créances rattachées à des participations non consolidées.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à leur juste valeur c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction directement attribuables.

A chaque date de clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Une perte de valeur est enregistrée en résultat lorsque la valeur recouvrable du prêt ou de la créance est inférieure à sa valeur comptable.

## III.7 – Valorisation des stocks et encours

### Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût moyen pondéré et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur prix de revient est supérieur au dernier cours connu ou lorsqu'un sous-emploi d'une partie du stock doit être envisagé.

### Encours de production

Les encours de production sont valorisés en tenant compte de la totalité des éléments constitutifs de leur prix de revient à l'exception des frais d'administration générale, commerciaux et financiers qui sont soldés en charge au cours de chaque exercice.

## III.8 – Contrats à long terme

Le chiffre d'affaires et la marge des contrats en cours sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

Le produit pris en compte correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base de la dernière estimation du prix de vente total du contrat, multiplié par le pourcentage d'avancement réel de l'opération.

Le pourcentage d'avancement est déterminé par le rapport des coûts encourus sur les coûts probables à terminaison.

Lorsque les prévisions de résultat font apparaître une perte, une provision pour perte à terminaison est inscrite dans le passif non courant du bilan.

À l'achèvement des contrats, seules restent au bilan les dépenses qui restent à encourir. Elles font l'objet d'une provision pour charge inscrite dans le passif courant du bilan.

Les paiements partiels reçus sur ces contrats dits de construction, avant que les travaux correspondants n'aient été exécutés, sont comptabilisés au passif sur la ligne "Avances et acomptes reçus sur commandes".

Le montant des coûts encourus augmenté des profits comptabilisés et diminué des facturations intermédiaires est déterminé. Si ce montant est positif, il correspond au montant dû par le client et est comptabilisé à l'actif sur la ligne "Clients et comptes rattachés". Si ce montant est négatif, il correspond au montant dû au client et est comptabilisé au passif sur la ligne "Produits constatés d'avance".

## III.9 – Autres créances courantes et autres dettes courantes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font, le cas échéant, en fonction de leurs possibilités effectives de recouvrement, l'objet d'une provision pour dépréciation.

## III.10 – Actifs financiers courants

Ils sont constitués par les valeurs mobilières de placement qui sont comptabilisées à leur juste valeur, déterminée au cours du dernier jour de l'exercice pour les titres cotés, les SICAV et les parts de fonds communs de placement. Les variations de justes valeurs sont comptabilisées en résultat.

Les intérêts courus non échus sont comptabilisés seulement lorsqu'ils sont identifiables (bons du Trésor à taux fixe, certificats de dépôt, comptes à terme).

### III.11 – Provisions pour risques et charges

Ces postes comprennent principalement :

- A – les provisions pour litiges et contentieux en cours établies sur la base de notre estimation du risque de sortie de ressource encouru ;
- B – les provisions pour garanties données aux clients évaluées sur des bases statistiques compte tenu des dépenses engagées dans le passé sur des affaires de même nature ;
- C – les provisions pour pertes à terminaison compte tenu de la méthode de l'avancement figurant au passif du bilan ;
- D – les provisions pour renouvellement et entretien du gros outillage des usines d'incinération d'ordures ménagères (UIOM) en exploitation, dans le cadre de nos obligations de remplacement de matériel : elles sont calculées à partir d'un programme de gros entretien, tenant compte de la durée de vie des composants et de la durée résiduelle du contrat ;
- E – les provisions pour charges restant à engager sur affaires liquidées ;
- F – les provisions pour indemnités de départ à la retraite.

Les provisions pour charges sur affaires sont classées en passif courant. Les autres provisions figurent au passif non courant.

### III.12 – Impôts différés

Les impôts différés sont enregistrés au bilan et au compte de résultat consolidés et résultent :

- du décalage temporaire entre la constatation comptable d'un produit ou d'une charge et son inclusion dans le résultat fiscal d'un exercice ultérieur,
- des différences existant entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs du bilan,
- des retraitements et éliminations imposés par la consolidation et non comptabilisés dans les comptes individuels,
- de l'activation des déficits fiscaux.

Ces impôts différés sont calculés au taux d'impôt en vigueur à l'ouverture de l'exercice suivant, selon la méthode du report variable.

Les impôts différés actifs sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel les différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible. Pour apprécier la capacité de la société à récupérer ces actifs, il est tenu compte des éléments suivants :

- historique des résultats fiscaux,
- prévisions de résultats fiscaux futurs,
- part des charges ponctuelles ne devant pas se renouveler à l'avenir, incluses dans les pertes passées.

### III.13 – Avantages du personnel

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe sont celles édictées par la norme IAS 19.

Les engagements en matière d'avantages au personnel sont calculés selon la méthode dite prospective avec projection des droits en fin de carrière. Les montants relatifs aux plans dont les engagements sont supérieurs aux actifs de couverture sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

La valorisation du montant de ces engagements, lorsqu'ils sont représentatifs de prestations définies, est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, rotation du personnel et de projection de salaires qui tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe. Les taux d'actualisation sont déterminés par référence au rendement, à la date d'évaluation, des obligations émises par les entreprises de premier rang de la zone concernée.

Parmi les options offertes par IAS 19 concernant la comptabilisation des écarts actuariels postérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004, le Groupe a choisi de maintenir la méthode dite du "corridor" : les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles ne sont reconnus que lorsqu'ils excèdent la plus grande des deux valeurs suivantes :

- 10 % de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies,
- 10 % de la juste valeur des actifs du régime.

La fraction excédant 10 % est alors étalée sur la durée moyenne résiduelle d'activité attendue des salariés concernés.

La provision pour contribution amiante a été calculée sur les bases suivantes :

- population éligible,
- probabilité d'adhésion des salariés à ce régime,
- salaire actuel du salarié,
- estimation de son salaire lors de son départ en retraite amiante,
- actualisation de ce salaire et de la contribution employeur.

### III.14 – Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des taux de change des devises".

En application de cette norme, les opérations en devises sont enregistrées au cours historique en vigueur

à la date de transaction. À chaque clôture, les actifs et passifs monétaires en devises sont convertis au cours de clôture. Les différences de change en résultant sont enregistrées en résultat financier.

Les créances et les dettes en devises faisant l'objet de couvertures individualisées sont comptabilisées au cours spot garanti par la couverture et sont réévaluées à la clôture.

Les achats et ventes de devises à terme réalisés dans le cadre d'opérations de couverture de change sont des instruments dérivés évalués à leur juste valeur à la clôture.

Les actifs libellés en devises sont couverts par des swaps de change. Les swaps de change sont des dérivés évalués à leur juste valeur.

Dans le cadre des couvertures de flux de trésorerie, les variations de juste valeur d'instruments dérivés sont comptabilisées en capitaux propres pour la partie efficace de la couverture et en résultat pour la part inefficace. Les montants stockés en capitaux propres sont recyclés en résultat lorsque la transaction couverte affecte elle-même le résultat.

Lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de comptabilité de couverture, les variations de juste valeur d'instruments dérivés sont comptabilisées en résultat.

### III.15 – Couverture du risque de taux

Les emprunts contractés à taux variables font l'objet de contrats de swap lorsque l'exposition de la société au risque de marché est considérée comme significative

Les swap de taux sont évalués à leur juste valeur à la clôture.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture.

### III.16 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont constitués des placements de maturité inférieure à 3 mois détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme.

Ils comprennent également les fonds classés en monétaires euros par l'AMF et ayant un rendement proche de l'Eonia capitalisé.

### III.17 – Actions propres

Les achats d'actions propres sont enregistrés en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de la cession d'actions propres, les gains et pertes sont inscrits dans les réserves consolidées pour leurs montants nets d'impôts.

### III.18 – Résultat par action

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part du groupe, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'impact maximal de la conversion des actions potentielles dilutives : il n'existe pas de plan de souscription d'actions.

### III.19 – Informations sectorielles

En application d'IAS 14, le Groupe a retenu le secteur d'activité comme secteur primaire et le secteur géographique comme secteur secondaire.

Les secteurs d'activité sont les suivants.

#### Environnement

Centres de traitement de déchets ménagers et de biomasse avec valorisation énergétique, systèmes d'épuration des fumées, exploitation.

#### Mécanique

- **Défense-Systèmes** : systèmes complexes, équipements et technologies avancées pour la Défense, l'Industrie spatiale et la recherche scientifique.
- **Transport** : escaliers mécaniques, trottoirs roulants conventionnels, trottoirs rapides pour le transport de masse de personnes sur des distances hectométriques, portes palières, ascenseurs, maintenance des équipements.

#### Énergie

- **CNIM Services Babcock** : maintenance et réhabilitation de chaudières industrielles, d'usines de traitement de déchets ménagers, installation et réhabilitation de chaufferies, mises aux normes.
- **Pôle Babcock Wanson** : chaudières industrielles, traitement de l'air, traitement de l'eau et services associés.

### Bertin

- prestations d'études technologiques et mises à disposition sur projets clients de compétences techniques (ingénieurs de haut niveau),
- prestations de service en formulation de médicaments (galénique et analytique) et développement de nouvelles formes pharmaceutiques associées à de nouveaux concepts thérapeutiques,
- prestations de services dédiées à la recherche pharmaceutique ainsi que de développement et distribution de produits de biotechnologie,
- prestations de services en mécanique et électronique embarquée.

Le secteur secondaire comprend 5 secteurs géographiques : la France, le Royaume-Uni, Autres Europe, Asie et autres.

### III.20 – Actifs et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors que les conditions suivantes sont réunies :

- il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'évènements passés ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable ;
- il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement du Groupe, sauf dans le cadre des acquisitions où les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan consolidé.

## IV – Événements importants de la période

Le Groupe CNIM a acquis le 31 janvier 2008, 100 % du Groupe Bertin pour un montant de 17 198 K€. L'écart d'acquisition correspondant s'élève à 7 115 K€.

Le Groupe est entré dans le capital de la société Technoplus Industries à hauteur de 34,79% pour un montant de 4 500 K€.

Au cours du second semestre, le Groupe Bertin a acquis la société Biotec pour un montant de 1 846 K€. L'écart d'acquisition correspondant est de 1 269 K€.

Le Groupe a procédé en 2008 à une opération de création d'une structure d'investissement en financement de nouveaux projets dans le domaine d'activité de la Division Environnement par apport de ses participations et/ou droits existants dans les sociétés de projet anglaises HWS, DWS, WWS, Selchp après rachat des parts détenues par la société CIBC dans les sociétés de projet HWS, DWS et WWS.

Cette opération a été réalisée par création d'une structure dénommée CNIM Development en partenariat avec un fond d'infrastructure, puis :

- cession à CNIM Development des parts antérieurement détenues nouvellement acquises et/ou de la jouissance de ces parts, dans les quatre sociétés ci-dessus ;
- transfert des créances et/ou droits correspondants rattachés à ces participations sous forme de prêts subordonnés.

Le financement de la société CNIM Development est assuré par la mise en place d'un "*Profit participating loan*" porté par CNIM Netherlands BV. Le pourcentage de contrôle des sociétés de projet a été maintenu à l'identique, sauf pour la société Selchp pour laquelle le pourcentage de contrôle a été réduit à 24,28 %.

Cette opération a généré :

- une plus value de cession de 15 163 K€, comptabilisée en "Autres produits et charges" ;
- un impact positif en trésorerie de 14 M€, dont 30 M€ de prix de cession des titres des sociétés de projet à la société CNIM Development (ligne "Variation de périmètre" du tableau de flux de trésorerie) et – 16 M€ de variation nette des prêts consentis (ligne "Variation des avances et prêts consentis" du tableau de flux de trésorerie).

Les compléments de prix relatifs à des surcoûts architecturaux sur les usines d'incinération anglaises, ont été reconnus dans le chiffre d'affaires des comptes au 31 décembre 2008 pour un montant de 14,1 M€.

## V – Annexes bilan

### V.1 – Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Frais de Recherche et Développement	Concessions brevets et licences	Fonds commercial	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours <sup>(2)</sup>	Total immobilisations incorporelles
<b>Valeurs brutes au 31.12.2007</b>	<b>2 261</b>	<b>17 530</b>	<b>3 740</b>	<b>8 400</b>	<b>5 001</b>	<b>36 932</b>
Acquisitions et augmentations		1 567	120	681	10 216	12 584
Cessions et diminutions		(28)		(808)		(836)
Transfert de postes	1 560	13			(1 560)	13
Variations de périmètre <sup>(1)</sup>	828	2 779	31	537		4 175
Écarts de change	(56)	110	(547)	(248)		(741)
<b>Valeurs brutes au 31.12.2008</b>	<b>4 593</b>	<b>21 971</b>	<b>3 344</b>	<b>8 562</b>	<b>13 656</b>	<b>52 126</b>
<b>Amortissements au 31.12.2007</b>	<b>828</b>	<b>13 314</b>	<b>706</b>	<b>6 417</b>		<b>21 265</b>
Dotations	311	1 450		912		2 673
Reprises		(28)		(229)		(257)
Transfert de postes		13		2		15
Variations de périmètre <sup>(1)</sup>	776	2 234	31			3 041
Écarts de change	(1)	(27)	(106)	(171)		(305)
<b>Amortissements au 31.12.2008</b>	<b>1 914</b>	<b>16 956</b>	<b>631</b>	<b>6 931</b>		<b>26 432</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2008</b>	<b>2 679</b>	<b>5 015</b>	<b>2 713</b>	<b>1 631</b>	<b>13 656</b>	<b>25 694</b>
Pertes de valeur	0	0	0	0	0	0
Reprise des pertes de valeur	0	0	0	0	0	0

(1) Variation relative principalement à l'acquisition du Groupe Bertin.

(2) Les immobilisations incorporelles en cours comprennent essentiellement les frais de développement sur les programmes en cours (le Landing Catamaran pour un montant de 13 291 K€).

### Répartition de la valeur comptable nette par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Environnement	9 824	5 324
Mécanique	9 723	7 247
Énergie	5 585	3 096
Bertin	562	0
	<b>25 694</b>	<b>15 667</b>

### Répartition de la valeur comptable nette par secteur géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
France	21 208	10 555
Royaume-Uni	274	501
Europe	45	60
Asie	1 326	1 207
Autres	2 841	3 344
	<b>25 694</b>	<b>15 667</b>

## V.2 – Goodwill

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Au 1 <sup>er</sup> janvier (valeur nette)	45 255	46 885
Goodwill de l'année <sup>(1)</sup>	8 391	
Affectation écart d'acquisition Accord Lift Services		(881)
Écart de conversion	(1 098)	(749)
Dépréciation du Goodwill <sup>(2)</sup>	(5 500)	
<b>À la clôture (valeur nette)</b>	<b>47 048</b>	<b>45 255</b>

Les goodwill concernent les sociétés suivantes :

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
ACCORD LIFT SERVICES Ltd	3 992		
ATENA	1 801		
CTF (ex- CTS)	622		
CNIM Canada	87		
CURTIS Canada	123		
CURTIS US/UK	2 405		
<b>Total affecté à l'UGT Transport</b>	<b>9 030</b>	<b>5 500</b>	<b>3 530</b>
BABCOCK WANSON HOLDING	1 201		
BABCOCK WANSON ITALIANA	658		
BABCOCK WANSON UK	510		
BABCOCK WANSON	1 512		
BABCOCK WANSON CALDEIRAS	52		
BABCOCK WANSON Espagne – CYP BW	29		
<b>Total affecté à l'UGT BWH</b>	<b>3 962</b>		<b>3 962</b>
CNIM INDUSTRIE NETHERLAND BV	8		
CNIM (ex- CNIM ENVIRONNEMENT)	15 557		
<b>Total affecté à l'UGT ENVIRONNEMENT</b>	<b>15 565</b>		<b>15 565</b>
LAB	15 607		15 607
GROUPE BERTIN	7 115		7 115
BIOTEC	1 269		1 269
<b>Total affecté à l'UGT BERTIN</b>	<b>8 384</b>		<b>8 384</b>
<b>Total</b>	<b>52 548</b>	<b>5 500</b>	<b>47 048</b>

(1) L'augmentation du goodwill concerne essentiellement le Groupe Bertin pour un montant de 7 115 K€ et BIOTEC pour un montant de 1 269 K€.

La situation nette acquise du Groupe Bertin et le goodwill généré se détaille comme suit :

Actif immobilisé	5 488
Créances clients	22 005
Dettes fournisseurs	(11 675)
Autres actifs et passifs nets	(283)
Trésorerie	(4 668)
<b>Situation nette au 28.01.2008</b>	<b>10 867</b>
Correction de la juste valeur des immobilisations corporelles	
* Annulation des subventions d'investissement	302
Impact impôt différé	(94)
Fonds de commerce reclassé en goodwill	(985)
<b>Total situation nette corrigée au 28.01.2008</b>	<b>10 090</b>
Minoritaires (Ellipse Pharmaceutical)	(7)
<b>Actif net acquis</b>	<b>10 083</b>
Prix d'acquisition	17 198
Goodwill résiduel	7 115

L'impact de Bertin sur le résultat opérationnel est présenté en annexe V.III.2.

(2) Les tests de valeur de Goodwill ont été établis conformément aux méthodes décrites dans la note III.5. avec un coût moyen pondéré du capital de 10,5% contre 10% au 31.12.2007.

La baisse d'un demi-point de ce coût aurait eu un impact favorable (réduction de la dépréciation) de 2 794 K€ sur le test relatif à l'UGT Transports.

Une hausse d'un demi-point de ce coût aurait eu un impact défavorable (augmentation de la dépréciation) de 2 471 K€ sur le test relatif à l'UGT Transports.

La dépréciation de l'UGT Transports à hauteur de 5,5 M€ est due :

– à la modification du coût moyen pondéré du capital pris en compte ;

– à une reconsidération de l'évaluation des cash flow futurs générés par l'UGT sur les produits "portes de train" et "portes palières".

La hausse d'un demi-point du coût moyen pondéré du capital aurait également eu un impact défavorable (dépréciation) de 1 273 K€ sur le test relatif à l'UGT Babcock Wanson.

### V.3 – Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	Avances et acomptes	Total
<b>Valeurs brutes au 31.12.2007</b>	9 052	56 336	44 994	19 536	2 830		132 748
Acquisitions et augmentations <sup>(1)</sup>	5 839	1 749	8 565	2 734	2 245	4	21 137
Cessions et diminutions	0	(77)	(3 635)	(1 845)	0		(5 557)
Transfert de postes	200	(43)	1 491	1 034	(2 643)		39
Variations de périmètre <sup>(2)</sup>	62	717	1 681	5 114	659		8 233
Écarts de change	(228)	6	(181)	(317)	22		(698)
<b>Valeurs brutes au 31.12.2008</b>	14 926	58 689	52 915	26 256	3 113	4	155 903
<b>Amortissements au 31.12.2007</b>	605	38 521	34 966	15 089			89 181
Dotations	3	1 452	3 496	2 655			7 606
Reprises		(56)	(2 066)	(1 759)			(3 881)
Transfert de postes		(11)		48			37
Variations de périmètre		169	373	3 814			4 356
Écarts de change		(106)	(434)	(198)			(738)
<b>Amortissements au 31.12.2008</b>	608	39 969	36 335	19 649	0	0	96 561
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2008</b>	14 318	18 720	16 430	6 757	3 113	4	59 342
Pertes de valeur	0	0	0	0	0	0	0
Reprises des pertes de valeur	0	0	0	0	0	0	0

(1) Dont achat d'un terrain par la société Babcock Services pour un montant de 5 522 K€.  
(2) Les variations de périmètre concernent principalement l'entrée du Groupe Bertin.

### Répartition de la valeur comptable nette par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Environnement	13 059	12 028
Mécanique	15 954	12 529
Énergie	26 000	19 010
Bertin	4 329	0
	<b>59 342</b>	<b>43 567</b>

### Répartition de la valeur comptable nette par secteur géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
France	33 159	25 318
Royaume-Uni	2 539	3 268
Europe (autres)	7 292	7 227
Asie	7 041	4 283
Autres	9 311	3 471
	<b>59 342</b>	<b>43 567</b>

## V.4 – Immeubles de placement

Néant.

## V.5 – Immobilisations financières (hors participation dans les entreprises associées)

(en milliers d'euros)	Participations non consolidées	Créances rattachées à des participations <sup>(1)</sup>	Autres immobilisations financières	Total immobilisations financières
<b>Valeurs brutes au 31.12.2007</b>	<b>19 729</b>	<b>17 447</b>	<b>9 989</b>	<b>47 165</b>
Acquisitions et augmentations	11	47 292	1 063	48 366
Cessions et diminutions	(54)	(26 647)	(437)	(27 138)
Transfert de postes	(23)			(23)
Variations de périmètre <sup>(2)</sup>	66		547	613
Écarts de change			(132)	(132)
<b>Valeurs brutes au 31.12.2008</b>	<b>19 730</b>	<b>38 091</b>	<b>11 029</b>	<b>68 850</b>
<b>Provisions au 31.12.2007</b>	<b>19 461</b>	<b>5 077</b>	<b>6 145</b>	<b>30 682</b>
Dotations	2		975	977
Reprises	(19)		(225)	(244)
Transfert de postes <sup>(3)</sup>		(5 077)	225	(4 852)
Variations de périmètre	122			122
Écarts de change				0
<b>Provisions au 31.12.2008</b>	<b>19 566</b>	<b>0</b>	<b>7 119</b>	<b>26 685</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2008</b>	<b>164</b>	<b>38 091</b>	<b>3 910</b>	<b>42 165</b>

(1) Le Groupe CNIM a une créance de 38 092 K€ envers la société CNIM Development. Le montant des diminutions du poste concerne la cession des créances rattachées aux participations de DWS, HWS, WWS et SELCHP à CNIM Development.

(2) La variation de périmètre concerne le Groupe Bertin.

(3) Reclassement en réserve recyclable pour 224 K€ et reprise de la quote-part négative des titres mis en équivalence du 31 décembre 2007.

## Répartition de la valeur comptable nette par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Environnement	39 587	13 660
Mécanique	749	1 205
Énergie	1 306	1 617
Bertin	523	0
	<b>42 165</b>	<b>16 482</b>

## Répartition de la valeur comptable nette par secteur géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
France	1 370	833
Royaume-Uni	38 674	12 378
Europe (autres)	1 946	2 845
Asie	76	364
Autres	99	62
	<b>42 165</b>	<b>16 482</b>

## Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Valeur d'inventaire	Provision	Valeur nette	% direct ou indirect
<b>1/ Participations non consolidées</b>				
BABCOCK CARIBE <sup>(1)</sup>	44		44	100
CB Services	11		11	100
CNIM Espagne <sup>(1)</sup>	48	8	40	100
SMA <sup>(3)</sup>	63		63	3
CNIM-BABCOCK SULAMERICANA <sup>(1)</sup>	6	6	0	100
WANSON BENEDE <sup>(2)</sup>	19 392	19 392	0	100
CROSSJECT (BERTIN)	126	124	2	
VOXINZEBOX (BERTIN)	26	26	0	
AERO MEDITERRANEE (PANTECH)	6	6	0	
Autres	8	4	4	
<b>Total participations non consolidées</b>	<b>19 730</b>	<b>19 566</b>	<b>164</b>	

	Devises	Valeur d'inventaire	Provision	Valeur Nette
<b>2/ Créances rattachées à des participations</b>				
Les créances rattachées à des participations sont des créances en GBP détenues par les sociétés CNIM et CNIM NETHERLAND BV				
CNIM DEVELOPMENT	GBP	38 091		38 091
<b>Total créances rattachées à des participations</b>		<b>38 091</b>		<b>38 091</b>

<b>3/ Autres immobilisations financières</b>					
3.1/ Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)					
BABCOCK INTERNATIONAL <sup>(1)</sup>		2 079	1 029	1 050	100
FOSTER WHEELER FAKOP		1 051	443	608	8,4
NORMED <sup>(2)</sup>		5 637	5 637	0	-
Autres		15	1	14	-
Divers		1	0	1	
<b>Sous-total TIAP</b>		<b>8 783</b>	<b>7 110</b>	<b>1 673</b>	
3.2/ Prêts		125		125	
3.3/ Autres immobilisations financières		2 121	9	2 112	
<b>Total autres immobilisations financières</b>		<b>11 029</b>	<b>7 119</b>	<b>3 910</b>	
<b>Total immobilisations financières</b>		<b>68 850</b>	<b>26 685</b>	<b>42 165</b>	

(1) Sociétés sans activité.

(2) Sociétés en liquidation, titres provisionnés à 100 %.

(3) SMA (Société Monégasque d'Assainissement) est la seule société non consolidée ayant une activité significative (CA 2008 de 17 188 K€) dans laquelle le Groupe CNIM ne détient pas d'influence notable.

## V.6 – Participation dans les entreprises associées

(en milliers d'euros)	Montant
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>763</b>
Acquisition filiales <sup>(1)</sup>	3 672
Écart d'acquisition <sup>(2)</sup>	6 327
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	5 662
Différence de conversion	282
Changement de mode de consolidation <sup>(3)</sup>	1 518
Variation de capitaux	(2 595)
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>15 629</b>
<b>(1) Acquisition filiales</b>	
Technoplus Industries	2 718
Sud Mécanique	600
CNIM Development	355
<b>Total</b>	<b>3 672</b>
<b>(2) Écart d'acquisition</b>	
HWS Holding	1 022
DWS	2 045
WWS	2 077
Technoplus Industries	315
Sud Mécanique	868
<b>Total</b>	<b>6 327</b>
<b>(3) CCUAT, MES SELCHP.</b>	

## Détail des titres mis en équivalences par sociétés

(en milliers d'euros)	Valeurs des titres mis en équivalence	Chiffre d'affaires	Total bilan	Résultat
CNIM DEVELOPMENT	277		67 210	10
CCUAT	792	15 682	10 571	1 353
DWS	929	11 096	21 405	2 019
HWS Holding	1 163	18 915	50 947	1 125
Energonut	5 135	10 922	67 654	2 871
MESS SELCHP	502		1 119	(1)
SELCHP	1 655	38 578	7 991	4 633
SUD MÉCANIQUE	1 545	3 463	3 674	337
TECHNOPLUS INDUSTRIES	3 040	14 950	21 405	392
WWS	591	11 485	24 901	2 025
<b>Total</b>	<b>15 629</b>	<b>125 091</b>		

## V.7 – État des créances clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
Créances clients non échues	158 433	101 809
Créances clients échues		
À – d'un mois	19 367	24 863
De 1 à 3 mois	25 438	23 549
De 3 à 6 mois	10 879	9 069
De 6 à 12 mois	12 712	7 633
De + d'1 an	19 338	19 587
Créances clients brutes	246 167	186 510
Provision pour dépréciation	(11 898)	(10 432)
Créances clients nettes	234 269	176 078
Produits à recevoir sur affaires en cours	107 923	80 906
<b>Total 1</b>	<b>342 192</b>	<b>256 984</b>

Les créances échues depuis plus de six mois et non provisionnées correspondent à des soldes de contrats dont le paiement est lié à la réalisation de travaux supplémentaires pris en compte dans les provisions pour charges sur affaires.

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
<b>Autres créances d'exploitation</b>		
Personnel et comptes rattachés	1 211	3 409
État et autres collectivités publiques	44 693	21 829
Débiteurs divers	5 062	4 467
Dérivés	1 744	31
Provision pour dépréciation autres créances	(717)	(403)
<b>Total 2</b>	<b>51 992</b>	<b>29 333</b>
Charges constatées d'avance	4 152	3 812
<b>Total des créances</b>	<b>398 336</b>	<b>290 129</b>

Toutes les créances courantes sont à moins d'un an.

## V.8 – Contrats de construction

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Chiffre d'affaires à l'avancement <sup>(1)</sup>	362 427	319 656
Montant des avances <sup>(2)</sup>	87 926	19 632
Montant des retenues <sup>(3)</sup>		
Montant brut dû par les clients pour les travaux en tant qu'actif <sup>(4)</sup>	107 428	80 906
Montant brut dû aux clients pour les travaux du contrat en tant que passif <sup>(4)</sup>	60 292	56 184
Montant des pertes à terminaison	5 548	6 908

(1) Chiffre d'affaires dégagé à l'avancement dans la période, pour les contrats non réceptionnés.  
(2) Acomptes clients.  
(3) Facturations intermédiaires, payables sous réserve de réalisation de conditions contractuelles.  
(4) Chiffre d'affaires cumulé dégagé à l'avancement sur les affaires non livrées, moins les facturations intermédiaires. Montant actif lorsqu'il est positif, passif lorsqu'il est négatif.

## V.9 – Instruments financiers

### V.9.1 – Actifs financiers

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>		
Participations non consolidées <sup>(1)</sup>	164	268
Autres immobilisations financières (titres immobilisés) <sup>(1)</sup>	1 673	2 642
Valeurs mobilières de placement	1 961	1 931
<b>Prêts et créances au coût amorti</b>		
Créances rattachées à des participations	38 091	12 370
Autres immobilisations financières (dépôts et cautionnements, prêts)	2 236	1 202
Avances et acomptes fournisseurs	15 327	9 657
Clients et comptes rattachés	234 269	176 078
Produits à recevoir	107 923	80 906
Banques	125 653	62 314
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le résultat</b>		
Valeurs mobilières de placement <sup>(2)</sup>	52 931	46 412
<b>Dérivés (ventes à terme)</b>	<b>1 744</b>	<b>31</b>
<b>Total actifs financiers <sup>(3)</sup></b>	<b>580 228</b>	<b>393 780</b>

(1) Actions non cotées.

(2) La politique de gestion de la trésorerie du Groupe vise à obtenir une rémunération légèrement supérieure à celle du marché monétaire tout en conservant une grande liquidité des actifs gérés, investis pour l'essentiel en produits de taux à échéance courte, et en prenant un risque de contrepartie minimal.

La société mère CNIM centralise la trésorerie en euros par un système de *cash pooling*, pour les sociétés françaises du Groupe, de façon à optimiser la gestion des placements et des découverts.

(3) La juste valeur des actifs financiers est la valeur comptable.

## V.9.2 – Passifs financiers

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Passifs évalués en juste valeur par résultat	0	0
Autres passifs financiers <sup>(1)</sup>		
Emprunts et dettes/Établissements de crédit	119 493	28 477
Emprunts et dettes financières divers	242	646
Dérivés non courants (ventes à terme)	54	372
Autres passifs non courants	64 201	
Avances et acomptes reçus sur commandes	27 530	25 078
Fournisseurs	166 472	125 437
Autres passifs financiers courants	39 876	20 493
<b>Dérivés non courants (swaps et couvertures de flux)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total passifs financiers</b>	<b>417 868</b>	<b>200 503</b>

(1) En dehors des dérivés comptabilisés à leur juste valeur, les passifs financiers sont évalués selon la méthode du coût amorti.

## V.10 – Actifs destinés à la vente

Néant.

## V.11 – Capitaux propres

### Capital social

Au 31 décembre 2008, le capital social est de 6 056 220 euros divisé en 3 028 110 actions de 2 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées. Il n'y a pas eu de modifications au cours de l'exercice.

### Forme des actions

Les actions sont soit nominatives, soit au porteur, au choix de l'actionnaire.

### Droit de vote

Les actions nominatives sont assorties d'un droit de vote double après deux années d'ancienneté.

La dernière publication au BALO au 28 février 2009 était de 4 532 430 (droits de vote théorique).

### Franchissement de seuil

Les statuts prévoient une déclaration de franchissement de seuil pour chaque tranche de 2,5 % en capital et en droit de vote.

## Autocontrôle

Dans le cadre d'un programme de rachat d'actions décidé par l'Assemblée générale du 27 mai 2008, la société a reconduit un contrat d'animation de cours auprès de Exane :

	CNIM	Exane	Total
Nombre d'actions autodétenues au 01.01.2008	20 000	11 801	31 801
Nombre d'actions achetées en 2008	10 000	19 405	29 405
Cours moyen des achats	70,23	68,89	69,35
Nombre d'actions vendues en 2008		(17 636)	(17 636)
Cours moyen des ventes		96,47	96,47
<b>Nombre d'actions autodétenues au 31.12.2008</b>	<b>30 000</b>	<b>13 570</b>	<b>43 570</b>

Par ailleurs, la filiale à 100 % Babcock Wanson Holding possède 20 087 titres CNIM en rémunération de ses apports à CNIM.

## Dividendes proposés

Le dividende qui sera proposé lors de l'Assemblée générale du 28 mai 2009 est de 3,60 euros par action.

## V.12 – Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	31.12.2008		
	- 1 an	+ 1 an	Total
<b>Passif non courant</b>			
Dérivés instruments financiers	54	0	54
Emprunt et dettes/Établissements de crédit	1 077	118 415	119 493
Emprunt et dettes financières divers	215	27	242
<b>Sous-total passif non courant</b>	<b>1 347</b>	<b>118 442</b>	<b>119 789</b>
<b>Passif courant</b>			
Découverts et comptes courants	39 876	0	39 876
<b>Sous-total passif courant</b>	<b>39 876</b>	<b>0</b>	<b>39 876</b>
<b>Total</b>	<b>41 223</b>	<b>118 442</b>	<b>159 664</b>

(en milliers d'euros)	31.12.2008	Euros	Devises	31.12.2007
Moins d'un an	41 223	39 789	1 434	21 076
De 1 à 5 ans	118 441	90 429	28 012	28 540
Plus de 5 ans	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>159 664</b>	<b>130 218</b>	<b>29 446</b>	<b>49 616</b>

### Nota 1 : détail des montants en devises.

	Devises	Contre-valeur en milliers d'euros
	Couronne tchèque	CZK
	Dirhams marocains	MAD
	Dollars canadiens	CAD
	Dollars US	USD
	Francs suisse	CHF
	Livre sterling	GBP
		<b>29 446</b>

## V.12 – Emprunts et dettes financières (suite)

## Nota 2 : détail des emprunts auprès des établissements de crédit.

(en milliers d'euros) Caractéristiques des emprunts contractés	Montant des lignes	Montant au 31.12.2008	Taux	Devise
<b>Crédit moyen terme 2009 (CNIM)</b>				
Crédit multi-devises remboursable de 2007 à 2012	120 000			Euro
Crédit en KGBP : 9 569		10 046	Variable sur Libor GBP	Livre sterling
Crédit en KCAD : 7 500		4 412	Variable sur Libor CAD	Dollar CAD
Crédit en KUSD : 10 000		7 186	Variable sur Libor USD	Dollar USD
Crédit en KEUR : 88 000		88 000	Variable sur Euribor	Euro
<b>Retraitement des frais d'émission d'emprunts</b>		(264)		
<b>Curtis Canada</b>				
Crédit en KCAD : 5 633		4 157		
<b>Curtis US</b>				
Crédit en KUSD : 3 017		2 184		
<b>Groupe Bertin</b>		902		
Autres				
<b>Retraitement des crédits baux et locations financières</b>		2 870		
<b>Sous-total emprunts auprès des établissements de crédits</b>		<b>119 493</b>		
Babcock Wanson Italiana		215		
Babcock Wanson Maroc		27		
CNIM		45		
LAB GmbH		9		
<b>Sous-total passifs non courants</b>		<b>119 789</b>		
Babcock Wanson Maroc		0		
Créances rattachées à des participations		13 300		
Dépôts et cautionnements		25		
Avances capitalisables		1 410		
Concours bancaires courants		23 990		
Comptes courants sociétés non consolidées		1 151		
<b>Sous-total passifs courants</b>		<b>39 876</b>		
<b>Total des emprunts et dettes financières</b>		<b>159 665</b>		

Le crédit moyen terme 2007 est soumis à deux covenants liés aux comptes consolidés : endettement net sur fonds propres inférieur à 0,80 et endettement net sur EBITDA inférieur à 2.

La dette au 31 décembre 2008 relative à ce crédit est remboursable progressivement à compter du 29 mai 2011.

Les emprunts de Curtis Canada et Curtis US sont des crédits revolving renouvelés tous les ans par tacite reconduction et garantis par la société Mère.

## V.13 – Provisions pour risques, charges et dépréciation d'actifs

(en milliers d'euros)								
	Provisions au 31.12.2007	Dotations	Reprises de provisions consommées	Reprises de provisions non consommées	Changement de méthodes ou entrée de périmètre	Transfert de postes	Écart de change	Provisions au 31.12.2008
Provisions pour litiges	6 635	1 824	(3 995)	(471)	134		2	4 129
Provisions pour perte à terminaison	6 908	4 109	(5 443)				(26)	5 548
Autres provisions pour risques	7 101	1 854	(2 886)	(2 211)	426		(29)	4 255
Renouvellement	10 890		(3 055)	(3 834)	(859)	(2 940)	(202)	0
Engagements retraites	18 046	550	(683)		986		(675)	18 224
Autres provisions pour charges	3 482	118	(3 480)	(20)	72	2 940	(526)	2 586
<b>Total provisions non courantes</b>	<b>53 062</b>	<b>8 454</b>	<b>(19 541)</b>	<b>(6 536)</b>	<b>759</b>	<b>0</b>	<b>(1 456)</b>	<b>34 742</b>
Provisions pour garantie	8 369	5 351	(5 760)	(1 129)	(1 091)		(35)	5 705
Charges sur affaires liquidées ou à l'avancement	16 256	25 896	(7 234)	(4 846)			(68)	30 004
<b>Total provisions courantes</b>	<b>24 625</b>	<b>31 247</b>	<b>(12 994)</b>	<b>(5 975)</b>	<b>(1 091)</b>	<b>0</b>	<b>(103)</b>	<b>35 709</b>
<b>Total risques et charges</b>	<b>77 687</b>	<b>39 701</b>	<b>(32 535)</b>	<b>(12 511)</b>	<b>(332)</b>	<b>0</b>	<b>(1 559)</b>	<b>70 451</b>

### V.13.1 – Engagements de retraites et assimilés

#### Indemnités de départ en retraite

##### Pour les sociétés françaises

Le calcul des indemnités de départ à la retraite est établi selon des méthodes actuarielles tenant compte de l'âge des départs à la retraite, de la mortalité (tables INSEE TH 00-02 et TF 00-02 (décès)), de l'ancienneté et de la rotation du personnel. Il tient compte d'un taux d'augmentation des salaires de 1 % (hors inflation), d'un taux d'inflation de 2 % et d'un taux d'actualisation de 4,75 %.

##### Pour les sociétés étrangères

Le calcul des engagements de retraites tient compte de la législation locale, d'un taux moyen d'augmentation des salaires, du taux local de l'inflation et des taux d'intérêt.

#### Engagements de retraite

##### Régimes à cotisations définies

Pour les régimes à cotisations définies, les cotisations sont enregistrées en charge au compte de résultat au cours de l'exercice. Il n'y a aucun engagement et aucune provision constituée.

##### Régimes à prestations définies

##### Pour la France

Le personnel partant en retraite en position cadre hors classe et après 60 ans bénéficie d'un complément de retraite à prestations définies. L'engagement est provisionné. Le montant de l'exercice 2008 s'élève à 1 649 K€.

## V.13.1 – Engagements de retraites et assimilés (suite)

(en milliers d'euros)	31.12.2008		31.12.2007	
	Régimes sans contrats de gestion d'actifs	Régimes avec contrats de gestion d'actifs	Régimes sans contrats de gestion d'actifs	Régimes avec contrats de gestion d'actifs
<b>Les montants constatés au bilan sont déterminés de la façon suivante.</b>				
Valeur de l'engagement	11 251	13 470	10 574	18 791
Juste valeur des actifs		(7 553)		(12 821)
Coût des services passés non reconnus		(407)		(821)
Écarts actuariels non reconnus <sup>(1)</sup>	1 321	(168)	1 684	205
<b>Passif comptabilisé en fin de période</b>	<b>12 572</b>	<b>5 341</b>	<b>12 258</b>	<b>5 354</b>

(Les passifs comptabilisés au 1<sup>er</sup> janvier 2005 au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2006 sont respectivement de 16 229 K€, de 17 000 K€ et 17 794 K€).

Les variations des obligations au titre des régimes de prestations définies au cours de l'exercice sont détaillées ci-après.

Valeur de l'engagement au début de l'exercice	10 574	18 791	10 420	26 022
Variation de périmètre	948			
Écart de conversion		(2 898)		(1 234)
Droits de l'année	1 152	619	599	682
Actualisation	481	972	355	1 225
Liquidation de régime		(2 655)		(5 048)
Modification de plan				95
Cotisations salariés		67		82
Prestations versées	(2 539)	(440)	(937)	(573)
Pertes et gains actuariels	634	(986)	138	(2 460)
<b>Valeur de l'engagement à la fin de l'exercice</b>	<b>11 251</b>	<b>13 470</b>	<b>10 574</b>	<b>18 791</b>

Le tableau ci-joint indique les variations des actifs du régime au cours de l'exercice.

Valeur des actifs au début de l'exercice		13 031		17 299
Écart de conversion		(2 331)		(1 024)
Rendement attendu des actifs de couverture		729		1 047
Cotisations employeurs		2 165		1 159
Cotisations salariés		67		82
Liquidation de régime		(2 655)		(5 048)
Prestations versées		(492)		(573)
Pertes et gains actuariels		(2 960)		(122)
<b>Valeur des actifs à la fin de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>7 553</b>	<b>0</b>	<b>12 820</b>

Les montants comptabilisés au compte de résultat sont les suivants.

(en milliers d'euros)	31.12.2008		31.12.2007	
	Régimes sans contrats de gestion d'actifs	Régimes avec contrats de gestion d'actifs	Régimes sans contrats de gestion d'actifs	Régimes avec contrats de gestion d'actifs
Droits de l'année	1 152	590	599	682
Actualisation	481	972	355	1 225
Rendement des actifs		(729)		(1 074)
Amortissement des pertes et gains actuariels	(74)	1 717	(53)	155
Amortissement du coût des services passés		283		298
<b>Charge de l'exercice</b>	<b>1 560</b>	<b>2 834</b>	<b>901</b>	<b>1 286</b>

### **Engagement médailles du travail**

Les entreprises françaises versent une prime à l'occasion de la remise de la médaille du travail. Cette prime est fonction de l'ancienneté dans l'entreprise. Le montant de la provision au 31 décembre s'élève à 464 K€.

Le calcul de la provision pour médaille du travail au 31 décembre 2008 a été effectué selon des méthodes actuarielles tenant compte de l'âge du salarié au moment où il bénéficie des primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail, de la mortalité (table INSEE TH 00-02, TF 00-02), de l'ancienneté et de la rotation du personnel. Il tient compte d'un taux d'inflation de 2 % et d'un taux d'actualisation de 4,75 %.

### **Droits individuels de formation**

Les droits individuels de formation non pris par les salariés des sociétés françaises du Groupe représentent, au 31 décembre 2008, 138 473 heures, soit un montant de 1 152 K€ hors frais de formation, et avec l'hypothèse d'un taux d'utilisation des droits de 50 %.

### **V.13.2 – Autres provisions Provisions pour litiges**

Les provisions pour litiges ont été réduites suite au dénouement des litiges sur des contrats Environnement.

### **Provisions pour garantie**

Les provisions pour garantie sont constituées soit par des moyens statistiques, soit par application d'un pourcentage sur le prix de vente. Le taux appliqué aux ensembles clés en main est de 1,5 %.

### **Provisions pour perte à terminaison**

Lorsqu'un contrat long terme a une perte prévisionnelle à terminaison, la perte à l'avancement est prise dans le résultat de l'exercice et la perte au delà de l'avancement est provisionnée en "Provisions pour perte à terminaison".

### **Autres provisions pour risques**

Les "Autres provisions pour risques" incluent essentiellement les provisions pour pénalités et claims clients.

### **Provisions pour charges sur affaires livrées**

Lorsqu'un contrat est livré, les dépenses afférentes à ce contrat ne sont pas encore toutes comptabilisées. Le solde par rapport à la provision est passé en "Provision pour charges sur affaire livrée".

Les provisions pour charges sur affaires livrées ont une durée de vie très courte et sont reprises en quasi-totalité dans l'exercice suivant.

### **Autres provisions pour charges**

La provision pour amiante pour un montant de 3 469 K€ a été reprise au cours de l'exercice, en application des textes de la loi de financement de la sécurité sociale 2008.

## V.14 – Contrats de locations

### A – Contrats de location financement

Les immobilisations prises en contrat de crédit-bail ou contrat de location financement s'apparentant à un achat assorti d'un crédit sont capitalisées comme des acquisitions. Les montants concernés par ces retraitements sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Immobilisations brutes	7 853	4 231
Amortissements	(4 062)	(3 131)
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>3 791</b>	<b>1 100</b>
Redevances	903	66
Frais financiers	(141)	(8)
Dotations aux amortissements	(512)	(346)
<b>Impact net</b>	<b>250</b>	<b>(288)</b>

(en milliers d'euros) 31.12.2008	Loyers de l'exercice	Dettes 31.12.2008	- 1 an	De 1 à 5 ans
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	94	509	70	439
Matériel et outillage	200	718	218	500
Matériel	609	1 644	548	1 096
Informatique				
<b>Total</b>	<b>903</b>	<b>2 871</b>	<b>836</b>	<b>2 035</b>

### B – Contrats de location simple non résiliables

(en milliers d'euros)	Loyers de l'exercice	Paiements minimaux futurs 31.12.2008	- 1 an	De 1 à 5 ans
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions	2 742	7 587	2 665	4 922
Matériel et outillage	327	385	210	174
Matériel informatique	162	55	55	0
Matériel de transport	631	1 182	609	573
Matériel et mobilier de bureaux	234	690	288	402
<b>Total</b>	<b>4 096</b>	<b>9 899</b>	<b>3 827</b>	<b>6 071</b>

## VI – Annexes résultat

### VI.1 – Chiffre d'affaires

#### Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Environnement	270 450	241 968
Mécanique	213 920	185 683
Énergie	138 869	127 670
Bertin	54 820	
	<b>678 059</b>	<b>555 321</b>

#### Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
France	394 519	335 494
Royaume-Uni	68 195	45 727
Europe (autres)	154 384	120 523
Asie	9 046	6 697
Autres	51 915	46 880
	<b>678 059</b>	<b>555 321</b>

### VI.2 – Évolution à périmètre constant

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Chiffre d'affaires (production vendue)	618 918	555 321
Production stockée	(852)	(648)

Le chiffre d'affaires et la production de l'exercice sont retraités des entrées de l'exercice.

### VI.3 – Résultat opérationnel

#### Répartition par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Environnement	33 764	16 813
Mécanique	(19 733)	(4 261)
Énergie	6 272	4 020
Bertin	4 859	
Non affecté <sup>(1)</sup>		21 014
	<b>25 162</b>	<b>37 586</b>

(1) En 2007, ce montant correspond au résultat de cession de la société BEH.

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Frais de R&D inscrits en charges	3 667	2 202

#### Répartition par secteur géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
France	17 526	26 402
Royaume-Uni	11 091	1 785
Europe (autres)	6 442	8 067
Asie	(257)	549
Autres	(9 641)	783
	<b>25 162</b>	<b>37 586</b>

#### Autres produits et charges

Le résultat opérationnel inclut 9 576 K€ d'autres produits et charges se décomposant comme suit :

Plus-value sur cession de titres	15 163
Dépréciation d'acomptes fournisseurs sur projet provisoirement reporté <sup>(2)</sup>	(4 230)
Reprise d'écarts actuariels sur liquidation partielle de plan	(1 648)
Autres	291
	<b>9 576</b>

(2) Le Groupe a déprécié des créances (acomptes fournisseurs) relatives à un projet dont les perspectives de réalisation ont été reportées, pour des facteurs exogènes, en fin d'année 2008.

### VI.4 – Produits/coûts financiers

#### Le coût financier au 31 décembre 2008 se caractérise par :

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Produits financiers sur valeurs mobilières de placement	888	1 271
Autres intérêts et produits assimilés	2 862	4 696
Reprise sur provisions et transfert de charges	379	137
<b>Total produits financiers</b>	<b>4 129</b>	<b>6 104</b>
Dotation aux provisions	(1 120)	
Intérêts et charges financières	(5 392)	(2 789)
<b>Total coût financier brut</b>	<b>(6 512)</b>	<b>(2 789)</b>
<b>Total coût financier net</b>	<b>(2 383)</b>	<b>3 315</b>

Le coût net de la dette s'élève à 1 642 K€ en 2008 et le produit net des placements s'élevait à 3 178 K€ en 2007.

## VI.5 – Autres produits et autres charges financiers

### Écarts de change

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Gains de change	11 366	3 518
Pertes de change	(12 243)	(2 888)
<b>Solde</b>	<b>(877)</b>	<b>630</b>
Produits financiers de participation <sup>(1)</sup>	1 373	51
<b>Total autres produits et charges financiers</b>	<b>496</b>	<b>681</b>

(1) Dont dividende Babcock International pour 1300 K€.

## VI.6 – Quotes-parts des sociétés mises en équivalence

Les sociétés consolidées par mise en équivalence sont :

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Quote-part de résultat CCUAT	678	
Quote-part de résultat CNIM DEVELOPMENT	5	
Quote-part de résultat DWS	673	(34)
Quote-part de résultat ENERCONUT	1 147	(342)
Quote-part de résultat HWS HOLDING	391	(443)
Quote-part de résultat MES SELCHP	(1)	
Quote-part de résultat SELCHP	2 009	1 757
Quote-part de résultat SUD MÉCANIQUE	77	
Quote-part de résultat TECHNOPLUS INDUSTRIES	8	
Quote-part de résultat WWS	675	(100)
<b>Incidence des sociétés consolidées par mise en équivalence</b>	<b>5 662</b>	<b>838</b>

## VI.7 – Impôts

### Impact sur le compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Impôts exigibles	(8 743)	(11 754)
Impôts différés	5 941	5 540
	<b>(2 802)</b>	<b>(6 214)</b>

## Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Résultat avant impôts	28 937	42 420
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	(5 662)	(838)
Reprise écart d'acquisition		
Crédit d'impôt recherche	(4 673)	(1 253)
<b>Résultat imposable</b>	<b>18 602</b>	<b>40 329</b>
Impôt théorique	(6 405)	(13 885)
(Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante)	34,43 %	34,43 %
Impact des différences de taux d'imposition	475	569
Impact des résultats négatifs pour les sociétés non intégrées fiscalement	(4 769)	(1 631)
Impact des résultats négatifs de sociétés intégrées fiscalement non utilisables dans le cadre de l'intégration <sup>(2)</sup>		
Impact des imputations de déficits reportables, non activés antérieurement	2 403	881
Impact des sorties de périmètre <sup>(1)</sup>	5 103	7 707
Autres impacts		
Crédit d'impôt formation		
Différences définitives	391	145
<b>Impôt réel</b>	<b>(2 802)</b>	<b>(6 214)</b>

(1) Plus-value sur cession de titres non imposable au taux de droit commun.  
(2) Dont les déficits n'ont pas été activés.

## VII – Autres annexes

### VII.1 – Ventilation de l'impôt différé actif et passif

#### Impôts différés actifs

(en milliers d'euros)	31.12.2008			31.12.2007
	- 1an	+ 1an	Total	Total
Décalage provisoire fiscal/social	1 125	0	1 125	1 090
Provisions réglementées	0	0	0	0
Éliminations marge interne	0	0	0	0
Provisions retraites	407	1 758	2 165	2 099
Autres	(34)	(755)	(789)	(732)
<b>Total</b>	<b>1 498</b>	<b>1 003</b>	<b>2 501</b>	<b>2 457</b>

## Impôts différés passifs

(en milliers d'euros)	31.12.2008			31.12.2007
	- 1an	+ 1 an	Total	Total
Décalage provisoire fiscal/social	(3 629)		(3 629)	2 565
Décalage avancement-achèvement	8 693	2 350	11 043	(13 117)
Élimination marge interne	(606)		(606)	716
Provisions retraites	(1 233)	(3 002)	(4 235)	4 232
Amortissement des réévaluations d'actifs		311	311	(306)
Autres	1 042	126	1 168	(4 473)
<b>Total</b>	<b>4 267</b>	<b>(215)</b>	<b>4 052</b>	<b>(10 383)</b>

## VII.2 – Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
<b>Engagements donnés</b>		
Cautions bancaires de marchés	338 357	235 679
Autres avals, cautions et garanties donnés à des établissements financiers	919	433
<b>Engagements reçus</b>		
Cautions reçues des fournisseurs	90 781	82 424

## VII.3 – Effectif moyen

	31.12.2008			31.12.2007		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Sociétés en intégration globale						
Ingénieurs et cadres	1 126	219	1 345	744	198	942
Collaborateurs	650	378	1 028	576	341	917
Ouvriers	440	647	1 087	440	618	1 058
<b>Total</b>	<b>2 216</b>	<b>1 244</b>	<b>3 460</b>	<b>1 759</b>	<b>1 157</b>	<b>2 916</b>
Sociétés en intégration proportionnelle (CCUAT)						
Ingénieurs et cadres	0	0	0	2	0	2
Collaborateurs	0	0	0	6	0	6
Ouvriers	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>8</b>

## Répartition des effectifs par société

	31.12.2008			31.12.2007		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
<b>Filiales françaises</b>						
BERTIN SERVICES	72					
BERTIN SERVICES AEROSPACE	78					
BERTIN TECHNOLOGIES	228					
ELLIPSE	22					
SPI-BIO	31					
<b>Sous-total Groupe Bertin</b>	<b>431</b>					
ATENA	80			79		
BABCOCK WANSON	347			346		
CNIM	1 054			1 044		
CNIM OUEST ARMOR	19			10		
CNIM TRANSPORT France	189			169		
CNIM THIVERVAL GRIGNON	3					
LAB	93			111		
<b>Total</b>	<b>2 216</b>			<b>1 759</b>		
<b>Filiales étrangères</b>						
ACCORD LIFT Services Ltd		107			96	
BABCOCK WANSON AG		7			7	
BABCOCK WANSON Caldeiras		8			9	
BABCOCK WANSON España		32			31	
BABCOCK WANSON Italiana		145			144	
BABCOCK WANSON Maroc		69			63	
BABCOCK WANSON UK		51			52	
CBCE		23			20	
CNIM Belgique		28			27	
CNIM Canada		179			147	
CNIM Esc. UK		0			1	
CNIM ECS		20				
CNIM Hong Kong		138			179	
CNIM RUS		2				
CNIM UK (ex-MES)		3			22	
CNIM TRANSPORT ÉQUIPMENT		105			80	
CURTIS Canada		92			74	
CURTIS US/UK		76			50	
CNIMEX		35			34	
LAB GmbH		22			19	
MES		1				
MESE		101			102	
<b>Total</b>		<b>1 244</b>			<b>1 157</b>	
<b>Total Groupe</b>			<b>3 460</b>			<b>2 916</b>

## VII.4 – Autres informations sectorielles

## A – Analyse par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	Environnement	Mécanique	Énergie	Bertin	Non affecté	Consolidé au 31.12.2008
Chiffre d'affaires	270 450	213 920	138 869	54 820		678 059
Vente intersegments						
<b>Total</b>	<b>270 450</b>	<b>213 920</b>	<b>138 869</b>	<b>54 820</b>	<b>0</b>	<b>678 059</b>
Résultat opérationnel	33 764	(19 733)	6 272	4 859		25 162
Résultat financier total						(1 887)
Quote-part du résultat ME <sup>(1)</sup>						5 662
Résultat des activités cédées						
Impôts						(2 802)
Part des minoritaires						349
<b>Résultat net</b>						<b>26 484</b>

(1) La quote-part du résultat en équivalence est dans le secteur environnement.

## B – Analyse par secteur géographique

(en milliers d'euros)	France	Royaume-Uni	Europe (autres)	Asie	Autres	Total
Chiffre d'affaires	394 519	68 195	154 384	9 046	51 915	678 059
Vente intersegments						
Résultat opérationnel	17 526	11 091	6 442	(257)	(9 640)	25 162

## VII.5 – Parties liées

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
<b>1) Ventes de biens et de services</b>		
Entreprises associées <sup>(1)</sup>	22 917	26 365
<b>2) Achats de biens et de services</b>		
Entreprises associées <sup>(1)</sup>	1 492	1 546
Autres		
Martin GmbH	9 282	5 925
<b>3) Créances et dettes d'exploitation</b>		
Créances sur les parties liées		
Entreprises associées <sup>(1)</sup>	5 654	7 232
Dettes envers les parties liées		
Entreprises associées <sup>(1)</sup>	353	546
Martin GmbH	1 268	1 651
<b>4) Prêts consentis</b>		
Entreprises associées	38 091	17 447

(1) Transactions entre la société MESE et les sociétés DWS, HWS, WWS.

## VII.5 – Parties liées (suite)

(K€)	Organes		
	Total dirigeants	Cadres hors classe	Conseil de Surveillance
<b>5) Dirigeants</b>			
Engagements financiers	Néant		
Engagements de retraite <sup>(1)</sup>	Néant		
Avances et crédits alloués			
Rémunérations allouées		3 418	884
(1) L'engagement au 31 décembre 2008 pour l'ensemble des cadres hors classes actifs était de 4 011 K€.			

Tous les Membres en position cadre hors classe bénéficient à ce titre, après 60 ans, d'un complément retraite à prestations définies.

## VII.6 – Risques de marché

### 1) Taux

Les emprunts à taux variable qui n'ont pas vocation à être tirés de façon certaine ne sont pas couverts.

Les emprunts en dollars canadien ne sont pas couverts car ils sont destinés à un prêt à la filiale canadienne CNIM Canada.

### 2) Risque de change sur les contrats

Tous les contrats libellés en devises sont couverts sur le risque de change par des achats/ventes à terme auprès des banques ou par des couvertures de change auprès de la Coface en France.

Les instruments dérivés sur les contrats de ventes à terme sont comptabilisés au passif pour un montant de 45 K€ et à l'actif pour un montant de 1 744 K€ (*cf. annexe V.9*).

### 3) Risque de change sur les actifs

Tous les actifs libellés en devises sont couverts par des emprunts en devises ou des ventes à terme de devises.

Au 31 décembre 2008, les actifs en livres sterling de CNIM sont inclus dans une position nette globale de 9,6 millions de livres sterling couvert par un emprunt. Les actifs en dollars canadiens sont également couverts par un emprunt pour un montant de 7,5 millions de dollars canadiens et de 10 millions de dollars US.

### 4) Actions

Le risque est limité aux actions d'autocontrôle.

L'évaluation au cours de clôture des actions propres - enregistrées en diminution des capitaux propres - s'élève à 2 026 K€, pour une comptabilisation au cours historique de 3 388 K€.

## VII.7 – Risques de liquidité

Le Groupe suit une politique extrêmement prudente dans la gestion des liquidités. Le risque est quasi-nul dans un horizon à court et moyen termes.

Les aspects généraux de couverture de risques sont exposés dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne – paragraphe 3.

## VIII – Honoraires

Les honoraires des Commissaires aux Comptes sont:

(en milliers d'euros)	Deloitte		Ernst & Young	
	2008	2007	2008	2007
Audit légal	310	304	603	572
Autres missions juridique, fiscale, sociale	22	1	27	84
<b>Total</b>	<b>332</b>	<b>305</b>	<b>630</b>	<b>656</b>

## IX – Événements postérieurs à la date de clôture

Néant.

## I.6 > Comptes sociaux

Bilan	112
Compte de résultat	114
Tableau des flux de trésorerie	115
Annexe aux comptes sociaux	116

# Bilan

au 31 décembre 2008

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31.12.2008			31.12.2007
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				0	0
Immobilisations incorporelles	V.1	46 430	8 148	38 283	14 102
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains		3 189	609	2 580	2 584
Constructions		32 607	26 242	6 365	5 530
Installations techniques, matériels et outillages industriels		22 920	17 864	5 056	5 191
Autres		8 050	5 719	2 331	1 958
Immobilisations corporelles en cours		2 830	–	2 830	2 804
Avances et acomptes		–	–	0	0
<b>Sous-total immobilisations corporelles</b>	V.2	<b>69 596</b>	<b>50 434</b>	<b>19 162</b>	<b>18 065</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations		133 519	31 285	102 234	85 923
Créances rattachées à des participations		22 989	–	22 989	30 484
Autres immobilisations		11 472	7 899	3 572	4 800
<b>Sous-total immobilisations financières</b>	V.3	<b>167 980</b>	<b>39 185</b>	<b>128 795</b>	<b>121 208</b>
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>284 007</b>	<b>97 766</b>	<b>186 240</b>	<b>153 375</b>
<b>Stocks</b>					
Matières premières		7 167	3 387	3 780	8 091
Marchandises		–	–	0	0
Produits finis		–	–	0	0
Contrats à long terme/travaux en cours		–	–	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes		10 183	4 231	5 952	7 679
<b>Créances d'exploitation</b>					
Clients et comptes rattachés	V.4	211 019	3 989	207 030	157 385
Autres créances		92 402	296	92 106	54 031
Valeurs mobilières de placement	V.5	52 370	294	52 076	29 954
Disponibilités		8 926	–	8 926	24 870
Charges constatées d'avance	V.6	1 852	–	1 852	1 070
<b>Total actif circulant</b>		<b>383 919</b>	<b>12 196</b>	<b>371 723</b>	<b>283 080</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices		–	–	0	0
Écarts de conversion actif	V.12	3 061	–	3 061	2 554
<b>Total général</b>		<b>670 987</b>	<b>109 962</b>	<b>561 025</b>	<b>439 010</b>

<b>PASSIF</b> (en milliers d'euros)	Notes	31.12.2008	31.12.2007
<b>Capitaux propres</b>			
Capital		6 056	6 056
Primes		7 237	7 237
Réserve légale		606	606
Réserves		108 950	79 273
Résultat net		10 059	38 639
Provisions réglementées et subventions	V.7	2 780	
<b>Capitaux propres</b>	V.8	<b>135 688</b>	<b>131 811</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	V.9	<b>46 750</b>	<b>54 708</b>
<b>Dettes financières</b>			
Emprunts et dettes/établissements de crédit	V.10	110 386	22 564
Emprunts et dettes financières divers	V.10	75 029	60 848
<b>Total dettes financières</b>		<b>185 415</b>	<b>83 412</b>
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes</b>		<b>2 775</b>	<b>18 944</b>
<b>Dettes d'exploitation</b>			
Fournisseurs	V.10	97 670	76 397
Dettes fiscales et sociales	V.10	55 714	44 604
<b>Total dettes d'exploitation</b>		<b>153 384</b>	<b>121 001</b>
Autres dettes	V.10	2 458	10 845
<b>Total dettes</b>		<b>341 257</b>	<b>215 258</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	V.11	<b>30 627</b>	<b>16 038</b>
Écarts de conversion passif	V.12	3 927	2 250
<b>Total général</b>		<b>561 025</b>	<b>439 010</b>

# Compte de résultat

au 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)	Notes	31.12.2008	31.12.2007 Publié
<b>Produits d'exploitation</b>			
Chiffre d'affaires	VI.1	349 503	299 160
Production stockée	VI.1	–	–
Production immobilisée		10 615	6 136
Subventions d'exploitation		2 971	1 262
Reprise de provisions		30 710	25 646
Transfert de charges		3 232	2 290
Autres produits		1 663	5 102
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>398 694</b>	<b>339 597</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats et variation de stock		(207 814)	(167 726)
Autres achats externes		(62 956)	(58 976)
Impôts, taxes et assimilés		(5 211)	(4 908)
<b>Charges de personnel</b>			
Salaires et traitements		(53 141)	(49 986)
Charges sociales		(25 643)	(23 385)
Participation		(2 202)	(790)
Dotations aux amortissements		(3 967)	(3 778)
Dotations aux provisions		(29 036)	(25 560)
Autres charges		(4 006)	(5 613)
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>(393 974)</b>	<b>(340 723)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>4 720</b>	<b>(1 127)</b>
<b>Quote-part des résultats sur opérations en commun</b>			
<b>Produits financiers</b>			
Produits financiers de participation		30 857	21 233
Sur valeurs mobilières et créances		790	1 168
Autres intérêts et produits assimilés		3 548	4 391
Reprises sur provisions et transferts de charges		10 720	2 526
Différences de change		6 830	1 542
<b>Total produits financiers</b>		<b>52 744</b>	<b>30 860</b>
<b>Charges financières</b>			
Dotations aux amortissements et provisions		(28 023)	(9 734)
Intérêts et charges financières		(14 213)	(4 009)
Différences de change		(8 936)	(1 391)
Sur valeurs mobilières		–	–
<b>Total charges financières</b>		<b>(51 171)</b>	<b>(15 134)</b>
<b>Résultat financier</b>	VI.2	<b>1 573</b>	<b>15 726</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>6 293</b>	<b>14 599</b>
Produits exceptionnels		16 639	84 776
Charges exceptionnelles		(17 454)	(60 041)
<b>Résultat exceptionnel</b>	VI.3	<b>(814)</b>	<b>24 736</b>
Impôts exigibles	VI.4	4 580	(696)
<b>Résultat net</b>		<b>10 059</b>	<b>38 639</b>

## > Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
<b>Résultat net</b>	<b>10 059</b>	<b>38 639</b>
<b>Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</b>		
Élimination des amortissements et provisions	21 772	(34 777)
Élimination de la variation des impôts différés	-	-
Élimination des plus ou moins-values de cession	(4 640)	15 266
Élimination du résultat sur fusion	(8 069)	-
Élimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	-	-
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	-	-
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>19 122</b>	<b>19 128</b>
<b>Dividendes reçus des mises en équivalence</b>		
<b>Incidence de la variation du BFR lié à l'activité</b>		
Stocks et encours	4 311	(597)
Avances et acomptes versés	1 727	(4 966)
Variation des créances d'exploitation	(17 643)	42 628
Autres créances et comptes de régularisation	(38 204)	17 954
Avances et acomptes reçus	(16 604)	(38 626)
Variation des dettes d'exploitation	31 631	(4 517)
Variation des autres dettes	7 879	(22 613)
<b>Total</b>	<b>(26 903)</b>	<b>(10 737)</b>
<b>Flux net généré par (affecté à) l'activité (A)</b>	<b>(7 781)</b>	<b>8 392</b>
<b>Acquisition d'immobilisations</b>	<b>(98 403)</b>	<b>(43 283)</b>
Acquisition d'actions propres	-	-
Cession d'immobilisations	44 296	50 833
Cessions d'actions propres	-	-
Incidence des restructurations (apports-fusions)	3 782	-
<b>Flux net provenant des (affecté aux) investissements (B)</b>	<b>(50 325)</b>	<b>7 550</b>
Dividendes versés par la société mère	(8 962)	(9 063)
Dividendes versés aux minoritaires	-	-
Augmentation (réduction) de capital	-	-
Subventions d'investissements	1 526	-
Émissions d'emprunts	111 347	18 929
Remboursements d'emprunts	(10 572)	(5 537)
Cession (acquisition) d'actions propres	(711)	(1 752)
<b>Flux net provenant du (affecté au) financement (C)</b>	<b>92 627</b>	<b>2 578</b>
Incidence de la variation des taux de change (D)	-	-
Incidence changement de principes comptables (E)	-	-
<b>Variation de trésorerie A + B + C + D + E</b>	<b>34 520</b>	<b>18 520</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>		
Valeurs mobilières de placement et actions propres	52 370	30 250
Disponibilités	8 926	24 870
Concours bancaires courants	(743)	(595)
Comptes courants filiales	8 057	(20 436)
<b>Total</b>	<b>68 611</b>	<b>34 089</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>34 520</b>	<b>18 520</b>

# Annexe aux comptes sociaux

## I – Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Toutes les provisions nécessaires ont été constituées afin de donner une image fidèle de la situation de la société.

## II – Appartenance à un périmètre de consolidation

CNIM SA est société mère du Groupe CNIM.

## III – Méthodes appliquées aux différents postes du bilan et du compte de résultat

### III.1 – Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition

#### III.1.1 – Immobilisations incorporelles

	Durée
Concessions, brevets, licences	Entre 5 et 10 ans
Logiciels informatiques	3 ans

Les durées retenues pour l'amortissement des concessions brevets et licences sont inférieures à leurs durées de protection juridique.

Les fonds de commerce ne concernent que des fonds achetés et ne donnent pas lieu à amortissement. Ils sont enregistrés à leur valeur d'acquisition et dépréciés éventuellement en fonction des *cash flow* futurs actualisés.

### III.1.2 – Immobilisations corporelles

#### A – Valorisation

Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition. Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours du jour de l'opération.

En application de l'approche par composants, la société utilise des durées d'amortissements différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

#### B – Amortissements

Les amortissements inscrits en diminution de l'actif correspondent à la dépréciation calculée selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie indiquée ci-après.

Les taux retenus découlent des durées d'utilisation suivantes :

#### C – Durées d'amortissement

	Durée	Valeur résiduelle
Bâtiments Génie civil	30 ans	10 %
Aménagements d'installations	10 ans	
Voiries	20 ans	
Matériel et outillage	10 ans	
Éléments roulants (portique, pont, grue)	De 5 à 8 ans	
Petit matériel	8 ans	
Outillage	5 ans	
Appareils de contrôle	8 ans	
Matériel de transport (véhicules automobiles)	4 ans	
Petit matériel de manutention	5 ans	
Mobilier et matériel de bureau	Entre 5 et 10 ans	
Matériel de sécurité	4 ans	
Matériel informatique	De 2 à 5 ans	

### III.2 – Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées au coût d'acquisition, hors frais accessoires.

#### Titres de participation

Les titres et autres immobilisations financières sont estimés à leur valeur d'usage. La valeur d'usage s'apprécie en fonction des perspectives de rentabilité résultant

des dernières estimations du management, de la quote-part de situation nette détenue et de la valeur de l'actif net réévalué. Lorsque cette valeur est supérieure à la valeur comptable enregistrée au bilan, cette dernière n'est pas modifiée. Dans le cas contraire, une provision pour dépréciation est enregistrée.

### Créances rattachées à des participations

Elles sont enregistrées à leur valeur historique et dépréciées en cas de risque de non recouvrement.

### Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Ils sont enregistrés à leur coût d'acquisition et dépréciés en fonction de la situation nette et des perspectives futures.

## III.3 – Valorisation des stocks et encours

### Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût moyen pondéré et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur prix de revient est supérieur au dernier cours connu, ou lorsqu'un sous-emploi d'une partie du stock doit être envisagé.

### Encours de production

Les encours de production sont valorisés en tenant compte de la totalité des éléments constitutifs de leur prix de revient à l'exception des frais d'administration générale, commerciaux et financiers qui sont soldés en charge au cours de chaque exercice.

## III.4 – Contrats à long terme

Le chiffre d'affaires et la marge des contrats en cours sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

Le produit pris en compte correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base de la dernière estimation du prix de vente total du contrat, multiplié par le pourcentage d'avancement réel de l'opération.

Le pourcentage d'avancement est déterminé par le rapport des coûts encourus sur les coûts probables à terminaison.

Lorsque les prévisions de résultat font apparaître une perte, une provision pour perte à terminaison est inscrite dans le passif non courant du bilan.

À l'achèvement des contrats, seules restent au bilan les dépenses qui restent à encourir. Elles font l'objet d'une provision pour charge inscrite dans le passif courant du bilan.

Les paiements partiels reçus sur ces contrats dits de construction, avant que les travaux correspondants n'aient été exécutés, sont comptabilisés au passif sur la ligne "Avances et acomptes reçus sur commandes".

Le montant des coûts encourus augmenté des profits comptabilisés et diminué des facturations intermédiaires est déterminé. Si ce montant est positif, il correspond au montant dû par le client et est comptabilisé à l'actif sur la ligne "Clients et comptes rattachés". Si ce montant est négatif, il correspond au montant dû au client et est comptabilisé au passif sur la ligne "Produits constatés d'avance".

Dans un souci de présentation homogène avec les comptes consolidés, les acomptes reçus des clients se rapportant à des travaux effectués ont été nettés avec les produits à recevoir à l'actif du bilan.

## III.5 – Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font, le cas échéant, en fonction du risque encouru, l'objet d'une provision pour dépréciation.

## III.6 – Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur cours d'achat. Leur valeur d'usage est déterminée au cours moyen du dernier mois de l'exercice pour les titres cotés, au dernier prix de rachat connu pour les SICAV et à la dernière valeur liquidative pour les parts de fonds communs de placement. Les moins-values potentielles font l'objet d'une provision pour dépréciation, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Les intérêts courus non échus sont comptabilisés seulement lorsqu'ils sont identifiables (bons du Trésor à taux fixe, certificats de dépôt, comptes à terme).

### III.7 – Provisions pour risques et charges

Ces postes comprennent principalement :

#### III.7.1 – Provisions pour risques

A – Les provisions pour litiges et contentieux en cours établies sur la base de notre estimation du risque encouru.

B – Les provisions pour garanties données aux clients et établies soit sur des bases statistiques compte tenu des dépenses engagées dans le passé sur des affaires de même nature, soit par application d'un pourcentage sur le prix de vente.

C – Les provisions pour pertes à terminaison compte tenu de la méthode de l'avancement figurent au passif du bilan.

#### III.7.2 – Provisions pour charges

A – Les provisions pour renouvellement et entretien du gros outillage des usines d'incinération d'ordures ménagères (UIOM) en exploitation, dans le cadre de nos obligations de remplacement de matériel sont calculées à partir d'un programme de gros entretien, tenant compte de la durée de vie des composants et de la durée résiduelle du contrat.

B – Les provisions pour charges restant à engager sur affaires liquidées.

### III.8 – Avances reçues sur commandes en cours

Ce poste concerne exclusivement les acomptes et factures clients encaissés sur les affaires en cours.

### III.9 – Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écarts de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées par une couverture font l'objet d'une provision pour risques.

### III.10 – Recherche et Développement

Les frais de recherche sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont immobilisés à l'actif dès lors qu'ils satisfont aux critères d'activation (principalement rentabilité future de l'activité développée).

Les frais de développement inscrits à l'actif du bilan sont des dépenses liées au secteur de l'environnement. Les dépenses relatives au trottoir rapide ne sont pas immobilisées.

Les dépenses de Recherche et de Développement non dissociables des contrats ne sont pas immobilisées.

### III.11 – Intégration fiscale

La convention d'intégration fiscale applique le principe de neutralité qui laisse l'économie d'impôt à la société CNIM, tête de groupe fiscal, sans engagement à la restituer en cas de retour à une situation bénéficiaire.

## IV – Événements importants de la période

La société CNIM a acquis le 31 janvier 2008, 95,1 % du Groupe Bertin pour un montant de 16 187 K€ (dont 1 628 K€ de Mali de Fusion, deux des sociétés du Groupe ayant été fusionnés avec CNIM).

La société CNIM est entrée dans le capital de la société Technoplus Industries à hauteur 34,79 % pour un montant de 4 500 K€.

Le Groupe a procédé en 2008 à une opération de création d'une structure d'investissement en financement de nouveaux projets dans le domaine d'activité de la Division Environnement par apport de ses participations et/ou droits existants dans les sociétés de projet anglaises : HWS, DWS, WWS (après rachat des parts détenues par la société CIBC dans ces sociétés) et SELCHP.

Cette opération a été réalisée par création d'une structure dénommée CNIM Development en partenariat avec un fond d'infrastructure, puis :

- cession à CNIM Development des parts antérieurement détenues et de celles nouvellement acquises et/ou de la jouissance de ces parts, dans les quatre sociétés ci-dessus ;
- transfert des créances et/ou droits correspondants rattachés à ces participations sous forme de prêts subordonnés.

Le financement de la société CNIM Development est assuré par la mise en place d'un "Profit participating loan" porté par CNIM Netherlands BV, filiale de CNIM.

Le pourcentage de contrôle des sociétés de projet a été maintenu à l'identique, sauf pour la société Selchp pour laquelle le pourcentage de contrôle a été réduit à 24,28 %.

Cette opération a généré chez CNIM une plus-value de cession de 4 715K€ comptabilisée en résultat exceptionnel.

Le crédit d'impôt recherche d'un montant de 2 895 K€ a été comptabilisé en résultat de période sur la ligne "Subventions d'exploitation".

La société CNIM Environnement a été fusionnée par transmission universelle de patrimoine avec CNIM au 1<sup>er</sup> juillet 2008. L'opération a dégagé un boni de fusion pour le montant de 8 069 K€ comptabilisé en résultat financier.

CNIM a souscrit à l'augmentation de capital de la société CNIM Netherland par apport en numéraire pour un montant de 30 900 K€.

Les compléments de prix relatifs à des surcoûts architecturaux sur les usines d'incinération anglaises ont été reconnus dans le chiffre d'affaires des comptes au 31 décembre 2008 pour un montant de 14,1 M€.

## V – Notes sur le bilan

### V.1 – Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Valeur au début de l'exercice 2008	Augmentations par acquisitions	Autres	Diminutions par cessions ou mises hors service	Valeur à la fin de l'exercice 2008
<b>Nature des immobilisations</b>					
<b>Valeurs brutes</b>					
Frais d'établissement	0				0
Concessions, brevets, licences	3 484	62			3 546
Autres immobilisations incorporelles	5 266	620		267	5 618
Fonds commercial <sup>(1)</sup>	6 807	1 749	12 500		21 056
Frais de recherche et développement	993		1 560		2 553
Immobilisations en cours <sup>(2)</sup>	5 001	10 216	(1 560)		13 657
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>21 551</b>	<b>12 646</b>	<b>12 500</b>	<b>267</b>	<b>46 430</b>
<b>Amortissements</b>					
Frais d'établissement	0				0
Concessions, brevets, licences	3 058	5			3 063
Autres immobilisations incorporelles	3 934	676		225	4 385
Fonds commercial	457				457
Frais de recherche et développement		243			243
<b>Total amortissements</b>	<b>7 449</b>	<b>924</b>	<b>0</b>	<b>225</b>	<b>8 148</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>14 102</b>	<b>11 722</b>	<b>12 500</b>	<b>42</b>	<b>38 283</b>

(1) Fonds de commerce issu de la TUP Cnim Environnement: 12 500 K€ et Mali de Fusion CNIM/BTP/BTA pour 1 628 K€.

(2) Les immobilisations incorporelles en cours comprennent essentiellement les frais de développement sur les programmes en cours (le Landing Catamaran pour un montant de 13 291 K€).

## V.2 – Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Valeur au début de l'exercice 2008	Augmentations par acquisitions	Variations autres Changement de méthode	Variations par virements de poste à poste	Diminutions par cessions ou mises hors service	Valeur à la fin de l'exercice 2008
<b>Valeurs brutes</b>						
Terrains et aménagements	3 189	-	-	-	-	3 189
<b>Constructions</b>						
Sur sol propre	15 388	-	-	-	-	15 388
Sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	15 532	1 512	-	247	72	17 219
<b>Sous-total constructions</b>	<b>30 920</b>	<b>1 512</b>	<b>0</b>	<b>247</b>	<b>72</b>	<b>32 607</b>
<b>Installations techniques, matériel et outillage industriel</b>						
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>23 043</b>	<b>956</b>	<b>-</b>	<b>1 581</b>	<b>2 660</b>	<b>22 920</b>
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	18	-	-	-	7	11
Matériel de transport et manutention	660	192	-	26	17	861
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 496	1 455	-	109	882	7 177
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total autres immobilisations corporelles</b>	<b>7 174</b>	<b>1 647</b>	<b>0</b>	<b>135</b>	<b>906</b>	<b>8 050</b>
Immobilisations en cours	2 804	1 990	-	(1 964)	-	2 830
Avances et acomptes	0	-	-	-	-	0
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>67 130</b>	<b>6 105</b>	<b>0</b>	<b>(0)</b>	<b>3 638</b>	<b>69 596</b>
<b>Amortissements</b>						
Terrains et aménagements	605	4	-	-	-	609
<b>Constructions</b>						
Sur sol propre	13 647	171	-	-	-	13 818
Sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	11 744	732	-	-	51	12 424
<b>Sous-total constructions</b>	<b>25 391</b>	<b>903</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>51</b>	<b>26 242</b>
<b>Installations techniques, matériel et outillage industriel</b>						
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>17 852</b>	<b>1 163</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 150</b>	<b>17 864</b>
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	22	5	-	(12)	3	12
Matériel de transport et manutention	470	102	-	41	16	597
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 723	1 286	-	(29)	870	5 109
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total autres immobilisations corporelles</b>	<b>5 215</b>	<b>1 393</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>889</b>	<b>5 719</b>
<b>Total amortissements</b>	<b>49 063</b>	<b>3 461</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 091</b>	<b>50 434</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>18 065</b>	<b>2 644</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 547</b>	<b>19 162</b>

### V.3 – Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Montant brut au 31.12.2007	Augmentations	Diminutions	Montant brut au 31.12.2008
<b>Nature des immobilisations</b>				
<b>Valeurs brutes</b>				
Titres de participation <sup>(1)</sup>	94 511	59 022	20 014	133 519
Créances rattachées à des participations <sup>(2)</sup>	30 484	20 897	28 393	22 989
<b>Autres immobilisations financières</b>				
TIAP <sup>(3)</sup>	1 058	–	–	1 058
Autres titres immobilisés	7 437	–	–	7 437
Prêts	25	–	–	25
Actions propres	1 752	711	–	2 463
Dépôts et cautionnements	386	169	66	489
<b>Sous-total autres immobilisations financières</b>	<b>10 658</b>	<b>880</b>	<b>66</b>	<b>11 472</b>
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>135 653</b>	<b>80 799</b>	<b>48 473</b>	<b>167 978</b>
<b>Dépréciations</b>				
Titres de participation <sup>(4)</sup>	8 588	22 724	27	31 285
Créances rattachées à des participations <sup>(2)</sup>	0	–	–	0
Autres immobilisations financières	–	–	–	–
TIAP	219	224	–	443
Autres titres immobilisés	5 637	750	–	6 387
Prêts	0	–	–	0
Actions propres	0	1 068	–	1 068
Dépôts et cautionnements	1	–	–	1
<b>Sous-total autres immobilisations financières</b>	<b>5 857</b>	<b>2 042</b>	<b>0</b>	<b>7 899</b>
<b>Total dépréciations</b>	<b>14 445</b>	<b>24 766</b>	<b>27</b>	<b>39 184</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>121 208</b>	<b>56 033</b>	<b>48 445</b>	<b>128 794</b>

#### (1) Titres de participation

L'augmentation correspond principalement à la participation de CNIM dans la souscription de capital de la société CNIM Netherland pour un montant de 30 900 K€, dans l'achat des parts des sociétés DWS, HWS et WWS à CIBC pour un montant de 9 009 K€, à l'acquisition du groupe Bertin pour le montant de 14 559 K€ et à l'acquisition de de la société Technoplus industries pour un montant de 4 500 K€.

La diminution correspond principalement à la sortie des sociétés WWS et DWS pour 9 546 K€ (dans le cadre du refinancement de ces sociétés – cession à CNIM Development), et la sortie par TUP de la société CNIM Environnement pour un montant de: 10 405 K€.

#### (2) Créances rattachées à des participations

L'augmentation est due aux avances et intérêts capitalisés facturés à DWS (2 456 K€), à WWS (3 733 K€), à HWS (3 012 K€). La réduction correspond aux écarts de conversion CNIM Canada (– 778 K€), aux écarts de conversion Selchp (– 969 K€), WWS (– 728 K€), HWS (– 745K€), DWS (– 507K€), aux remboursements des avances de Babcock Wanson France (967 K€) et à la cession des créances Selchp Junior Loan (6 114 K€), HWS (6 282K€), DWS (4 728 K€) et WWS (6 575 K€) à CNIM Development Par ailleurs, la société a accordé à CNIM Development un prêt de 11 697 K€.

#### (3) Titres immobilisés de l'activité du portefeuille (TIAP)

Les TIAP sont constitués essentiellement de 5 471 titres Foster Wheeler Fakop pour 1 051 K€ dépréciés de 443 K€ pour s'ajuster à la situation nette de la société.

#### (4) Dépréciation des titres de participation

Les dépréciations concernent les titres CTF pour 16 600 K€ et CTH pour 6 007 K€ et CBCE pour 117 K€.

## Titres de participation et dépréciation

(en milliers d'euros)		Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	% détention
CNIM Netherland	4 100 titres	31 000	–	31 000	100
CNIM Ouest Armor	4 000 titres	40	–	40	100
CNIM CTG	–	40	–	40	100
CNIM Saoudi	–	929	–	929	90
CNIM RUS	–	0	–	0	100
EKOMZ	–	2	–	2	70
Calderas y Projectos	–	0	–	0	0,21
Babcock Wanson Holding	2 331 600 titres	30 615	–	30 615	100
Babcock Wanson Italiana	1 000 titres	1	–	1	0,02
Babcock Wanson Maroc	1 titre	0	–	0	–
CALERGO	2 495 titres	–	–	0	100
CBCE	–	3 135	3 135	0	100
CCUAT	1 247 titres	76	–	76	50
CNIM UK (ex- MES)	1 604 990 titres	2 371	–	2 371	100
CNIM Espagne	98 titres	48	8	40	100
CNIM Industrie	3 865 titres	60	14	46	100
Babcock Services	–	1	–	1	–
CB Services	1 000 parts	11	–	11	100
CTH	1 310 750 titres	19 700	16 600	3 100	99
CTF	408 750 titres	11 507	11 507	0	100
CTIPE	250 titres	4	–	4	100
DAUPHINE	–	1	1	0	100
BERTIN Technologies	166 900 titres	14 558	–	14 558	33,3
ENERGONUT	2 810 146 titres	2 182	–	2 182	40
CNIM Jersey	500 titres	1	–	1	39
LAB	1 153 500 titres	12 500	–	12 500	100
Technoplus Industries	200 614 titres	4 500	–	4 500	34,74
SCI Gabriel Péri	99 titres	99	–	99	100
SCI 35, rue de Bassano	499 titres	8	–	8	100
SMA	41 titres	63	–	63	3
SOMMUDIMEC	–	4	4	0	100
CNIM Babcock Sulamerica	9 000 titres	6	6	0	100
CNIM INSERTION (ex-STOMA)	2 450 titres	38	11	27	70
UTE Bilbao	Parts GIE 75 %	18	–	18	75
E.C.S	1 000 titres	1	–	1	–
<b>Total valeurs</b>		<b>133 519</b>	<b>31 285</b>	<b>102 234</b>	<b>–</b>

## V.4 – État des créances

Créances (en milliers d'euros)	Montant brut	Degré de liquidité de l'actif		
		Échéances à moins d'un an	Échéances de 1 an à 5 ans	Échéances à + de 5 ans
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations	22 989			22 989
Prêts	25			25
Dépôts et cautionnements (part des autres immobilisations financières)	489			489
<b>Total 1</b>	<b>23 504</b>			<b>23 504</b>
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>				
Clients douteux ou litigieux	550	550		
Clients effets à recevoir	2 129	2 129		
Autres créances clients <sup>(1) (2)</sup>	208 340	208 340		
<b>Total 2</b>	<b>211 019</b>	<b>211 019</b>		
<b>Autres créances d'exploitation</b>				
Personnel et comptes rattachés	540	540		
Organismes sociaux	106	106		
État et autres collectivités publiques	22 265	22 265		
Débiteurs divers	905	905		
Groupe et associés	68 585	68 585		
<b>Total 3</b>	<b>92 402</b>	<b>92 402</b>		<b>0</b>
Charges constatées d'avance	1 852	1 852		
<b>Total créances</b>	<b>328 777</b>	<b>305 273</b>	<b>0</b>	<b>23 504</b>
(1) Dont entreprises liées : 5 654 milliers d'euros.				
(2) Dont produits à recevoir : 92 025 milliers d'euros.				

## V.5 – Valeurs mobilières de placement

### V.5.1 – Valeur au bilan

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2008	31.12.2007
	Nombre de titres	Montant	Montant
Actions propres (animation du cours) <sup>(1)</sup>	13 570	925	1 270
Étoile CDN	49	5 010	2 578
Cash Invt 2004	144	316	339
San Paolo Inst	–	–	–
CL Médium	11	356	186
CL Monétaire	3	17	32
Unisécurité	1 975	4 814	2 000
CAAM	127	26 750	12 097
SG Barep opportunities	230	5 001	–
Union Cash BECM	–	–	–
NATEXIS USD	196	2 273	953
CDN Étoile Monétaire	–	–	4 626
Klebber Euribor	220	4 906	–
BNPP ALPHA MULT	1	2 000	2 000
	–	52 370	30 250
Produits à recevoir sur valeurs mobilières de placement certificats de dépôts	–	–	–
<b>Total</b>	–	<b>52 370</b>	<b>30 250</b>
Dépréciation des actions propres	–	(294)	–
<b>Total</b>	–	<b>52 076</b>	–

### V.5.2 – Cours du marché

<b>Total</b>	<b>52 050</b>	<b>30 225</b>
--------------	---------------	---------------

### V.5.3 – Plus-value latente ayant déjà supporté l'impôt

<b>Total</b>	<b>(319)</b>	<b>(25)</b>
--------------	--------------	-------------

(1) Nombre d'actions propres

	Nombre	Montant
Solde au 31.12.2007	11 801	1 270
Achats 2008	19 405	1 356
Ventes 2008	(17 636)	(1 701)
Solde au 31.12.2008	13 570	925

## V.6 – Comptes de régularisation actif

(en milliers d'euros)		
Nature	31.12.2008	31.12.2007
a) Charges comptabilisées d'avance sur frais généraux	1 852	1 070
b) Frais financiers comptabilisés d'avance à moins d'un an sur effets escomptés	–	–
c) Frais financiers comptabilisés d'avance à plus d'un an sur effets escomptés	–	–
<b>Total</b>	<b>1 852</b>	<b>1 070</b>

## V.7 – Provisions réglementées

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice 2008	Augmentations Dotations de l'exercices	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice 2008
Amortissements dérogatoires	0	1 254	–	1 254
Provisions crédit à l'étranger	0	–	–	0
Provision pour investissement	–	1 526	–	1 526
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>2 780</b>	<b>0</b>	<b>2 780</b>

## V.8 – Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)			
A.		D.	
1. Capitaux propres à la clôture de l'exercice n - 1 avant affectations	93 172	Variations en cours d'exercice	
2. Affectations de résultats à la situation nette par l'AGO		1. Variation du capital	
Résultat 2007	38 639	2. Variation des primes, réserves, report à nouveau	
Capitaux propres 31.12.2007	131 811	3. Variation des "provisions" relevant des capitaux propres	
Distribution	(9 084)	4. Contreparties des réévaluations	
Dividendes sur actions propres	122	5. Variation des provisions réglementées et subventions d'équipement	2 780
<b>Sous-total A</b>	<b>122 849</b>	6. Autres variations	
B.		<b>Sous-total D</b>	<b>2 780</b>
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice n		E.	
1. Variation du capital		Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice n avant AGO (C + D)	125 629
2. Variation des primes, réserves, report à nouveau		F.	
<b>Sous-total B</b>	<b>0</b>	Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice (= E - C)	2 780
C.		G.	
(= A + B) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	122 849	Dont variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
		H.	
		Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)	2 780

Les capitaux propres à l'ouverture et à la clôture s'entendent hors résultat de l'exercice.

## V.9 – Provisions pour risques, charges et dépréciation d'actifs

### V.9.1 – Provisions pour risques

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice 2008	Augmentations dotations de l'exercice	Augmentations Autres dont TUP Environnement	Transfert de poste	Diminution reprises de l'exercice consommées	Diminutions reprises de l'exercice non consommées	Provisions à la fin de l'exercice 2008
Provisions pour litiges	5 861	296	–	–	3 471	471	2 216
Autres provisions pour risques	17 893	117	–	–	7 917	61	10 032
Provisions pour garantie	4 779	3 863	197	–	3 708	1 071	4 060
Provisions pour pertes de change	2 554	3 061	–	–	2 554	–	3 061
Provisions pour pertes à terminaison	6 588	3 639	–	–	4 948	–	5 279
<b>Total risques</b>	<b>37 675</b>	<b>10 976</b>	<b>197</b>	<b>0</b>	<b>22 598</b>	<b>1 602</b>	<b>24 648</b>

### V.9.2 – Provisions pour charges

Renouvellement UIOM et escaliers	6 653	–	–	–	2 819	3 834	0
Engagements retraites	99	–	–	–	9	–	90
Engagement médaille du travail	395	–	–	–	15	–	380
Charges sur affaires livrées	9 886	20 355	33	–	5 389	3 253	21 632
<b>Total charges</b>	<b>17 033</b>	<b>20 355</b>	<b>33</b>	<b>0</b>	<b>8 232</b>	<b>7 087</b>	<b>22 102</b>
<b>Total risques et charges</b>	<b>54 708</b>	<b>31 331</b>	<b>230</b>	<b>0</b>	<b>30 830</b>	<b>8 689</b>	<b>46 750</b>

### V.9.3 – Provisions pour dépréciation d'actifs

Participations	8 588	22 724	–	–	27	–	31 285
Créances rattachées à des participations	0	–	–	–	–	–	0
Autres immobilisations financières	5 857	2 043	–	–	–	–	7 900
<b>Total actifs financiers</b>	<b>14 445</b>	<b>24 767</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27</b>	<b>–</b>	<b>39 185</b>
Stock matières premières	4 101	505	–	–	1 219	–	3 387
Clients	3 157	261	959	–	388	–	3 989
Avances et acomptes versés sur commandes	0	4 231	–	–	–	–	4 231
Autres créances	169	127	–	–	–	–	296
Valeurs mobilières de placement	296	67	–	–	69	–	294
<b>Total actifs circulants</b>	<b>7 723</b>	<b>5 190</b>	<b>959</b>	<b>0</b>	<b>1 676</b>	<b>0</b>	<b>12 198</b>
<b>Total actifs</b>	<b>22 168</b>	<b>29 958</b>	<b>959</b>	<b>0</b>	<b>1 704</b>	<b>0</b>	<b>51 383</b>
<b>Total risques, charges et actifs</b>	<b>76 876</b>	<b>61 289</b>	<b>1 189</b>	<b>0</b>	<b>32 534</b>	<b>8 689</b>	<b>98 132</b>
Exploitation	–	29 036	1 189	–	30 649	–	–
Financier	–	28 023	–	–	2 651	–	–
Exceptionnel	–	4 231	–	–	782	–	–
Impôts	–	–	–	–	7 080	–	–
<b>Total</b>	<b>–</b>	<b>61 289</b>	<b>1 189</b>	<b>–</b>	<b>41 162</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

**Provisions pour litiges**

Les provisions pour litiges concernent essentiellement des litiges potentiels sur des contrats Environnement.

**Provisions pour garantie**

Les provisions pour garantie sont constituées soit par des moyens statistiques, soit par application d'un pourcentage sur le prix de vente. Le taux appliqué aux usines ensemble clés en main est de 1,5 %.

**Provisions pour perte à terminaison**

Lorsqu'un contrat long terme a une perte prévisionnelle à terminaison, la perte à l'avancement est prise dans le résultat de l'exercice et la perte au delà de l'avancement est provisionnée en "Provisions pour perte à terminaison".

**Autres provisions pour risque**

Les "Autres provisions pour risques" incluent principalement les provisions pour impôts, taxes (8 807 milliers d'euros).

**Provisions pour renouvellement**

Les provisions pour renouvellement à l'ouverture concernaient l'exploitation d'un centre de valorisation de déchets ménagers. Ce contrat d'exploitation s'est achevé le 30 juin 2008 et a été renouvelé avec un contrat différent et notamment une nouvelle clause de maintien en état des équipements.

**Engagements de retraites et assimilés**

L'apport en 2000 de l'activité industrielle de Babcock Entreprise comprenait la provision retraite du personnel. Dans les comptes consolidés, les indemnités de départ à la retraite sont constituées pour la totalité du personnel. Le montant des indemnités de départ en retraite qui serait dû à l'ensemble du personnel présent au 31 décembre 2008 s'élève à 6 555 533 euros .

Le calcul des indemnités de départ à la retraite est établi selon des méthodes actuarielles tenant compte de l'âge des départs à la retraite, de la mortalité (table INSEE TH00-02 - TF00-02 décès) , de l'ancienneté et de la rotation du personnel. Il tient compte d'un taux d'augmentation des salaires de 1 %, d'un taux d'inflation de 2 % et d'un taux d'actualisation de 4,75 %.

**Autres engagements non comptabilisés**

> DROITS INDIVIDUELS DE FORMATION

Les droits individuels de formation non pris par les salariés de la société au 31 décembre 2008 représentent 72 075 heures.

**Régimes à cotisations définies**

Pour les régimes à cotisations définies qui est le système français de répartition, les cotisations sont enregistrées en charge au compte de résultat au cours de l'exercice. Il n'y a aucun engagement et aucune provision constitués.

**Régimes à prestations définies**

Le personnel partant en retraite en position cadre hors classe et après 60 ans bénéficie d'un complément de retraite à prestations définies. L'engagement a fait l'objet d'une augmentation de la provision en 2008 pour un montant de 1 648 364 euros.

La provision au 31 décembre 2008 s'élève à 2 453 364 euros.

**Engagement médaille du travail**

L'entreprise verse une prime à l'occasion de la remise de la médaille du travail. Cette prime est fonction de l'ancienneté dans l'entreprise. Les droits acquis ont été pour la première fois provisionnés en 2003.

Le calcul de la provision pour médaille du travail a été effectué selon des méthodes actuarielles tenant compte de l'âge du salarié au moment où il bénéficie des primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail, de la mortalité (table INSEE TH00-02-TF00-02), de l'ancienneté et de la rotation du personnel. Il tient compte d'un taux d'inflation de 2 % et d'un taux d'actualisation de 4,75 %.

**Provisions pour charges sur affaires livrées**

Lorsqu'un contrat est livré, les dépenses afférentes à ce contrat ne sont pas encore toutes comptabilisées. Le solde par rapport à la provision est passé en "Provisions pour charges sur affaires livrées".

Les provisions pour charges sur affaires livrées ont une durée de vie très courte et sont reprises en quasi-totalité dans l'exercice suivant.

## V.10 – État emprunts et dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		À moins de 1 an	À plus de 1 an à moins de 5 ans	À plus de 5 ans
<b>Dettes</b>				
Banques (soldes créditeurs)	743	743	-	-
Avances CT	-	0	-	-
Autres emprunts /établissements de crédit <sup>(1)</sup>	109 644	0	109 644	-
<b>Sous-total emprunts et dettes/établissements de crédit</b>	<b>110 386</b>	<b>743</b>	<b>109 644</b>	<b>0</b>
Emprunts et dettes financières diverses hors Groupe	1 359	1 359	-	-
Comptes courants passif (Groupe)	73 670	73 670	-	-
<b>Sous-total emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>75 029</b>	<b>75 029</b>	-	-
Dettes fournisseurs <sup>(2)</sup>	97 670	97 670	-	-
Dettes fiscales et sociales	55 714	55 714	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	0	-	-
Autres dettes	2 458	2 458	-	-
Produits constatés d'avance	30 627	30 627	-	-
<b>Total</b>	<b>371 883</b>	<b>262 239</b>	<b>109 644</b>	<b>0</b>

(1) Détail des emprunts auprès des établissements de crédit

(en milliers d'euros)	Montant des lignes	Montant au 31.12.2008	Taux	Devise
Caractéristiques des emprunts contractés				
Crédit moyen terme : novembre 2007				
Multidevises	120 000	-	-	-
Remboursable de 2007 à 2012	-	-	-	-
* KEUR:88 000	-	88 000	Variable sur Euribor	Euro
* KCAD:7 500	-	4 412	Variable sur Libor CAD	Dollar CAD
* KUSD: 10 000	-	7 186	Variable sur Libor CAD USD	Dollard USD
* KGBP:9 569	-	10 046	Variable sur Libor GBP	Livre sterling
	-	109 644	-	-

(2) Dont entreprises liées 1 621 milliers d'euros à moins d'un an.

## V.11 – Comptes de régularisation passif

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
<b>Produits comptabilisés d'avance</b>		
À moins de 1 an <sup>(1)</sup>	30 627	16 038
À plus de 1 an et moins de 5 ans	-	-
<b>Total</b>	<b>30 627</b>	<b>16 038</b>

(1) Produits constatés d'avance sur les affaires.

## V.12 – Écarts de conversion

Postes concernés	Total	Écart actif				Écart passif	
		Compensé par couverture de change	Écart passif	Engagement	Provisions pour risques	Net	Total
Créances d'exploitation	3 061	-	-	-	3 061	-	-
Dettes d'exploitation	-	-	-	-	-	-	3 927
<b>Total</b>	<b>3 061</b>	-	-	-	<b>3 061</b>	-	<b>3 927</b>

## V.13 – Charges à payer

(en milliers d'euros)	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 253
Dettes fiscales et sociales	55 714
Autres dettes et créiteurs divers	2 458
<b>Total</b>	<b>66 425</b>

## VI – Notes sur le compte de résultat

### VI.1 – Chiffre d'affaires et production par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
<b>Chiffre d'affaires (production vendue)</b>		
France	269 938	242 084
Export	79 565	57 076
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>349 503</b>	<b>299 160</b>
<b>Production stockée</b>		
France	-	-
Export	-	-
<b>Total production stockée</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total activité</b>	<b>349 503</b>	<b>299 160</b>

### Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Environnement	161 185	129 796
Mécanique	140 613	123 000
Énergie	47 705	46 364
	<b>349 503</b>	<b>299 160</b>

## VI.1 – Chiffre d'affaires et production par secteur d'activité (suite)

### Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
France	248 476	237 703
Royaume-Uni	20 672	3 063
Europe (autres)	63 427	38 575
Asie	3 289	2 180
Autres	13 639	17 639
	<b>349 503</b>	<b>299 160</b>

## VI.2 – Résultat financier

(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Produits financiers de participation <sup>(1)</sup>	30 857	21 233
Produits nets sur cessions VMP	790	1 168
Intérêts sur immobilisations financières	3 439	4 233
Intérêts sur créances actif circulant	109	158
	<b>3 548</b>	<b>4 391</b>
Reprise provisions pertes de change	2 554	2 010
Reprise autres provisions	97	516
Boni de fusion CNIM Environnement <sup>(3)</sup>	8 069	
	<b>10 720</b>	<b>2 526</b>
Différences positives de changes	6 830	1 542
<b>Total produits financiers</b>	<b>52 744</b>	<b>30 860</b>
Dotation provision pour pertes de change	3 061	2 554
Dotation aux provisions <sup>(2)</sup>	24 961	7 180
	<b>28 023</b>	<b>9 734</b>
Intérêts sur comptes courants et dépôts créditeurs	4 966	3 137
Divers <sup>(4)</sup>	8 849	757
Intérêts sur valeurs mobilières	397	116
	<b>14 213</b>	<b>4 009</b>
Différences négatives de change	8 936	1 391
<b>Total charges financières</b>	<b>51 171</b>	<b>15 134</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>1 573</b>	<b>15 726</b>

(1) Détail des "Produits financiers de participation"

Q/P Rés. SCI.G.PÉRI	208
Q/P Rés. SCI BASSANO	327
Jetons présence SMA	2
Dividendes LAB	5 720
Dividendes CCUAT	675
Dividendes BI	1 299
Dividendes SMA	70
Dividendes CNIM UK*	22 556
	<u>30 856</u>

\* Provenant de la cession MES SELCHP.

(2) Ce poste comprend principalement les dotations aux provisions sur titres de CTF pour 6 007 K€ CTH pour 16 600 K€, Babcock International pour 750 K€, Fakop 225 K€ et une provision pour dépréciation sur les actions propres pour 1 135 K€.

(3) Boni de fusion: transmission universelle de patrimoine CNIM environnement.

(4) Dont abandons de créances à la Division Transport pour un montant de 7 694 K€.



## VI.5 – Résultat financier relatif aux entreprises liées (intégrées globalement)

(en milliers d'euros)	
1) Produits financiers facturés aux filiales	2) Charges facturées par les filiales
BERTIN 212	MES 135
SCI BASSANO 173	LAB 1 233
SPI-BIO 22	LAB GMBH 623
CNIM Canada 212	BW UK 43
CNIM Netherlands 16	BWF 18
CURTIS Canada 89	COA 2
CURTIS UK 258	<b>2 053</b>
COA 3	Dépréciation des titres de CTH 16 600
BWH 72	Dépréciation des titres CTS 6 007
BWF 151	Dépréciation des titres CBCE 116
CTF (ex-CTS) 537	Dépréciation des titres FAKOP 225
CTH 568	Dépréciation des titres CNIM Espagne 2
ATENA 123	Abandon de créances ATENA 1 369
<b>2 436</b>	Abandon de créances CTF 2 631
Dividendes reçus de LAB 5 720	Abandon de créances CURTIS 3 680
Dividendes reçus de CNIM UK 22 556	Dotation provision dépréciation du compte courant CBCE 127
Reprise provision dépréciation du compte courant CBCE –	<b>Total charges 32 810</b>
<b>Total produits 30 712</b>	

## VII – Engagements financiers et autres informations

### VII.1 – Ventilation impôt

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt et participation		Impôt société				Résultat net			
	Comptable	Fiscal	Théorique	Déficit imputé	Divers et changements de méthode	Dû	Théorique	Participation	Crédit impôt recherche	Comptable
<b>Courant</b>										
France	(1 324)	(3 426)	1 398	(973)	(7 277)	(6 852)	(2 722)	2 202	2 568	5 528
Étranger	7 617	7 617	1 121			1 121	6 496			6 496
<b>Exceptionnel</b>	<b>(814)</b>	<b>3 417</b>	<b>1 151</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 151</b>	<b>(1 965)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(1 965)</b>
<b>Total</b>	<b>5 479</b>	<b>7 608</b>	<b>3 670</b>	<b>(973)</b>	<b>(7 277)</b>	<b>(4 580)</b>	<b>1 809</b>	<b>2 202</b>	<b>2 568</b>	<b>10 059</b>
1. France	(2 139)	(9)	2 549	(973)	(7 277)	(5 701)	(4 687)	2 202	2 568	3 563
2. Étranger	7 617	7 617	1 121			1 121	6 496			6 496
<b>Total 1 + 2</b>	<b>5 478</b>	<b>7 608</b>	<b>3 670</b>	<b>(973)</b>	<b>(7 277)</b>	<b>(4 580)</b>	<b>1 809</b>	<b>2 202</b>	<b>2 568</b>	<b>10 059</b>
N° de colonne	1	2	3	4	4a	5	6	7	7a	8
Colonne 6 =	colonne 1 – colonne 3									
Colonne 8 =	colonne 1 + colonne 4a – colonne 5 – colonne 7 + colonne 7a									
Colonne 4 =	économie d'impôt réalisée sur les déficits des filiales : 954									
	IFA perdues par les filiales 19									
	973									

## VII.2 – Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

(en milliers d'euros)		Montant
Nature des différences temporaires		
<b>Accroissements</b>		
Amortissements dérogatoires		1 254
Autres provisions réglementées		0
Écart de valeur liquidative sur OPCVCM		34
<b>Total</b>		<b>1 288</b>
IS à 34,43 % - Accroissement de la dette future d'impôts		432
<b>Allègements</b>		
Provisions et charges non déductibles l'année de comptabilisation		
Résultats latents fiscalisés		
Écart de valeur liquidative sur OPCVCM		0
Organic 2008		379
Participation des salariés 2008		2 202
Provision pour pertes à terminaison		4 948
Écarts de conversion passif (Nota 1)		3 927
Divers (TVTS 4 <sup>e</sup> trimestre)		14
<b>Total</b>		<b>11 470</b>
IS à 34,43 % – Allègement de la dette future d'impôts		3 949
Déficits reportables		0
Moins-values à long terme		0
Commentaires		
Montant de la réserve des plus-values nettes	à 10 % =	
à long terme ayant supporté l'impôt	à 15 % =	
	à 19 % =	
	à 25 % =	
<b>Montant net de la réserve au passif du bilan</b>		<b>0</b>

(Nota 1) Retraité dans les comptes consolidés.

## VII.3 – Incidences des dispositions fiscales sur le résultat

(en milliers d'euros)		
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>10 059</b>
Dotation de l'exercice aux provisions réglementées		1 254
Reprises de l'exercice sur provisions réglementées (provision pour investissement)		–
Réduction d'impôt du fait des dotations IS à 34,43 %	1 254 x 34,43 %	(432)
Augmentation d'impôt du fait des reprises IS à 34,43 %	0 x 34,43 %	–
<b>Résultat hors incidence des dispositions fiscales dérogatoires</b>		<b>10 882</b>

## VII.4 – Engagements de crédit-bail

### Immobilisations en crédit-bail

(en milliers d'euros)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements			Valeur nette
		De l'exercice <sup>(1)</sup>	Changement de méthode	Cumulées	
Postes					
Matériel et outillage	1 500	150	0	150	1 350

(1) Amortissements qui auraient été enregistrés s'ils avaient été acquis (linéaire sur 20 ans).

Postes	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	Jusqu'à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total à payer	Total à payer
Matériel et outillage	401	401	401	808	–	1 209	0

## VII.5 – Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)		31.12.2008	31.12.2007	
<b>Engagements donnés</b>				
Cautions de marché		286 034	165 716	
Effets escomptés non échus		–	–	
		286 034	165 716	
<b>Engagements reçus</b>				
Cautions reçues des fournisseurs		62 656	56 700	
<b>Engagements réciproques</b>				
Ventes à terme de devises				
8 500 000 dollars canadiens (CAD)		– 1 an	5 835	1 028
1 500 000 au 30.01.2009 à 1,4532 (cours garanti EUR/CAD)				
1 000 000 au 30.04.2009 à 1,4534 (cours garanti EUR/CAD)				
1 000 000 au 31.07.2009 à 1,4545 (cours garanti EUR/CAD)				
1 000 000 au 30.10.2009 à 1,4555 (cours garanti EUR/CAD)				
1 000 000 au 29.01.2010 à 1,4565 (cours garanti EUR/CAD)				
1 000 000 au 30.04.2010 à 1,4583 (cours garanti EUR/CAD)				
1 000 000 au 31.07.2010 à 1,4607 (cours garanti EUR/CAD)				
1 000 000 au 29.10.2010 à 1,4629 (cours garanti EUR/CAD)				
1 550 millions de forints hongrois (HUF)		– 1 an	6 418	–
450 millions au 31.03.2009 à 240,05 (cours garanti EUR/HUF)				
360 millions au 31.05.2009 à 240,85 (cours garanti EUR/HUF)				
740 millions au 31.07.2009 à 242,75 (cours garanti EUR/HUF)				
690 000 dollars américains (USD)		– 1 an	539	1 087
690 000 au 15.01.2009 à 1,28025 (cours garanti EUR/USD)				
Cessions créances clients – Dailly				
		– 1 an		
Dexia	9 994 468,71 euros		9 994	–
Banque Palatine	4 818 578,32 euros		4 819	–

## VII.6 – Effectifs (ventilation de l'effectif moyen)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	510	17
Collaborateurs	305	30
Ouvriers	267	53
<b>Total</b>	<b>1 082 <sup>(I)</sup></b>	<b>100</b>

(I) Dont 28 en Belgique.

## VII.7 – Note concernant les dirigeants

	Total dirigeants	Organes	
		Cadres HC	Conseil de Surveillance
Engagements financiers	Néant		
Engagements de retraite	Néant		
Avances et crédits alloués	Néant		
Rémunérations allouées		3 418	892

## VII.8 – Risques de marché

### 1) Taux

Les emprunts à taux variable qui n'ont pas vocation à être tirés de façon certaine ne sont pas couverts.

Les emprunts à taux variable qui ont vocation à être tirés sont couverts à taux fixe par un swap de taux, ou capés par un taux maximum.

Les emprunts en dollars canadiens ne sont pas couverts car ils sont destinés à un prêt à la filiale canadienne CNIM Canada.

Les emprunts en dollars américains ne sont pas couverts car ils sont destinés à un prêt à la filiale américaine Curtis Door Systems.

### 2) Risque de change sur les contrats

Tous les contrats libellés en devises sont couverts sur le risque de change par des achats/ventes à terme auprès des banques ou par des couvertures de change auprès de la COFACE.

### 3) Risque de change sur les actifs

Les actifs en livres sterling sont inclus dans une position nette globale de 9,6 millions de livres sterling. Cette dernière a été couverte par un emprunt de même montant .

### 4) Actions

Le risque est limité aux actions d'autocontrôle.

L'évaluation sur la base du cours au 31 décembre 2008 s'élève à 2 026 K€ pour une comptabilisation au cours historique de 3 388 K€ (cf. annexe V.5.1 et V.3).

## VII.9 – Tableau des filiales et participations

(en milliers d'euros)										
Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau (avant affectation des résultats)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					

## A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous :

## 1. Filiales (+ 50% du capital)

Bertin Technologies	3 000	7 521	95,10	14 558	14 558	4 650	40 362	1 871
CTF	5 000	342	100,00	11 507	0	13 069	19 021	(5 313)
CNIM UK	1 685	(18 719)	100,00	2 371	2 371	0	334	19 125
SCI Gabriel Péri	100	0	100,00	99	99	0	0	32
SCI 35, rue Bassano	8	0	100,00	8	8	602	540	337
LAB	2 600	14 739	100,00	12 500	12 500	3 783	44 945	3 786
CBCE	1 568	(1 442)	100,00	3 135	0	317	1 288	(251)
CTG	40	0	100,00	40	40	46	122	(68)
CTH	19 581	(88)	99,00	19 700	3 100	15 347	0	(16 718)
BWH	28 212	469	100,00	30 615	30 615	1 744	0	497
CNIM Netherland	1 500	29 500	100,00	31 000	31 000	647	0	(3 916)
COA	40	(18)	100,00	40	40	200	2 627	63
CNIM Insertion	38	(13)	70,00	38	27	9	0	1
CNIM Saoudi	958	0	90,00	929	929	0	0	0
CNIM Russie	0	(11)	100,00	0	0	20	209	(32)
EKOMZ	2	-	70,00	2	2	0	0	0

## 2. Participations (entre 10 et 50% du capital)

Energonut	2 482	7 041	40,00	2 182	2 182	0	10 922	2 871
CNIM Jersey	1	0	39,00	1	1	0	0	0
CCUAT	153	69	50,00	76	76	0	15 682	1 353
Technoplus Industries	7 012	3 831	34,79	4 500	4 500		14 950	392

## B. Renseignements globaux concernant toutes les filiales ou participations

## 1. Filiales (+ 50% du capital)

a) Filiales françaises (ensemble)				89 105	60 987	39 450		
b) Filiales étrangères (ensemble)				37 437	34 302	983		

## 2. Participations

a) Dans les sociétés françaises (ensemble)				4 576	4 576	0		
b) Dans les sociétés étrangères (ensemble)				2 183	2 183	0		

Pour les sociétés étrangères, les montants mentionnés ci-dessus ont été convertis au cours en vigueur au 31 décembre 2008, sauf le chiffre d'affaires et le résultat convertis au cours moyen de l'année 2008.

## VII.10 – Résultat financier des cinq derniers exercices

(en milliers d'euros)	Exercice 2004 (37 <sup>e</sup> exercice) 12 mois	Exercice 2005 (38 <sup>e</sup> exercice) 12 mois	Exercice 2006 (39 <sup>e</sup> exercice) 12 mois	Exercice 2007 (40 <sup>e</sup> exercice) 12 mois	Exercice 2008 (41 <sup>e</sup> exercice) 12 mois
<b>1. Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social	6 056	6 056	6 056	6 056	6 056
Nombre d'actions émises	3 028 110	3 028 110	3 028 110	3 028 110	3 028 110
Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>2. Résultat global des opérations effectives</b>					
Chiffre d'affaires	299 664	293 853	301 581	299 160	349 503
Bénéfice avant impôts, participation, amortissements et provisions	13 574	23 758	23 942	8 791	29 002
Impôts sur bénéfices	(909)	4 580	3 462	696	(4 580)
Participation	0	0	0	790	2 202
Bénéfices après impôts, participation, amortissements et provisions	18 271	15 016	21 068	38 639	10 059
Résultat distribué	7 570	9 084	9 084	9 084	10 956
<b>3. Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
Bénéfice après impôts et participation, mais avant amortissements et provisions	4,78	6,33	6,76	2,67	10,36
Bénéfices après impôts, participation, amortissements et provisions	6,03	4,96	6,96	12,76	3,32
Dividende	2,50	3,00	3,00	3,00	3,60
<b>4. Personnel</b>					
Effectifs moyens de l'exercice	1 030	973	994	1 072	1 082
Montant de la masse salariale	46 933	46 653	48 312	49 986	53 141
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (SS, œuvres sociales, etc.)	20 359	22 276	23 204	23 385	25 617

## VII.11 – Événements postérieurs à la date de clôture

Néant.

## I.7 > Résolutions proposées à l'Assemblée générale mixte du 28 mai 2009

### Partie ordinaire

#### Première résolution

> APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX 2008

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du Rapport du Directoire, du Rapport du Conseil de Surveillance et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les opérations sociales de l'exercice clos le 31 décembre 2008, approuve tels qu'ils lui ont été présentés les comptes sociaux de cet exercice.

#### Deuxième résolution

> APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS 2008

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du Rapport du Directoire, du Rapport du Conseil de Surveillance et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les opérations consolidées de l'exercice clos le 31 décembre 2008, approuve tels qu'ils lui ont été présentés les comptes sociaux de cet exercice.

#### Troisième résolution

> RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 et suivants du Code de commerce, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

#### Quatrième résolution

> AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Assemblée générale, sur proposition du Directoire, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 10 059 milliers d'euros, après 3 967 milliers d'euros d'amortissements sur immobilisations, de la manière suivante :

Le résultat distribuable est de :

– Bénéfice de l'exercice	10 059 437,16 €
– Auquel s'ajoute le report à nouveau	
– avant actions propres	774 438,35 €
– dividendes sur actions propres	122 001,00 €
<b>Sous-total</b>	<b>896 439,35 €</b>
– Soit	10 955 876,51 €

Il vous est proposé d'affecter le résultat comme suit :

– Dividende de 3,60 € par action,	
soit pour 3 028 110 actions	10 901 196,00 €
– Autres réserves	0,00 €
– Report à nouveau	54 680,51 €

Toutefois, la société étant autorisée à intervenir sur ses propres actions, il est précisé que les dividendes correspondant aux actions détenues par la société à la date de distribution et non versés à ce titre seront affectés au compte "Report à nouveau".

Le dividende sera payé à partir du 2 juillet 2009.

Ces revenus sont, le cas échéant, éligibles à la réfaction de 40 % dans les limites définies par la loi.

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices étaient les suivants :

(en euros)	2007	2006	2005
Nombre d'actions	3 028 110	3 028 110	3 028 110
Dividende	3,00	3,00	3,00

## Cinquième résolution

> RACHAT EN BOURSE, PAR LA SOCIÉTÉ, DE SES PROPRES ACTIONS DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME DE RACHAT  
L'Assemblée générale, délibérant dans les conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, après avoir entendu le Rapport du Directoire, autorise le Directoire, conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce, à acheter les actions de la société dans la limite d'une détention globale de 10 % du capital de la société.

Ces achats pourront être réalisés en vue :

- a) soit de procéder à des remises ou échanges de titres dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- b) soit de procéder à l'annulation des actions concernées ;
- c) soit d'animer le marché du titre CNIM par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement, au travers d'un contrat de liquidité ou d'animation ;
- d) soit de consentir des options d'achats d'actions aux salariés ou dirigeants de la société ou du Groupe CNIM dans le cadre des dispositions de l'article 225-179 et suivants du Code de Commerce ;
- e) soit d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou dirigeants de la société ou du Groupe CNIM au sens des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

L'achat, la cession et, d'une manière générale, le transfert des actions pourront être effectués par tous moyens, en une ou plusieurs fois, sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition de blocs.

Les opérations de rachat ainsi autorisées devront être réalisées dans le respect des articles 5 et 6 du Règlement européen n° 2273/2003, s'agissant :

- (i) du volume acquis pour les transactions concourant à la formation du cours ;
- (ii) du montant du prix d'acquisition et,
- (iii) des périodes d'abstention.

L'Assemblée fixe à 200 euros le prix unitaire maximal d'achat par action sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société. Le montant global affecté à ce programme de rachat d'actions ne pourra en conséquence être supérieur à 60 562 000 euros.

L'Assemblée décide que la présente autorisation pourra être utilisée et le programme de rachat poursuivi même en cas d'offre publique portant sur les actions, titres ou valeurs mobilières émis par la société.

La présente autorisation est valable pour une durée prenant fin à la date de la prochaine Assemblée générale annuelle.

L'Assemblée donne tous pouvoirs au Directoire avec faculté de déléguer, pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et déclarations et d'une manière générale faire le nécessaire pour l'application de la présente autorisation.

## Partie extraordinaire

### Sixième résolution

L'Assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du contrat d'apport du fonds de commerce de conception, industrialisation, commercialisation et installation d'escaliers mécaniques et trottoirs roulants de CNIM SA à CNIM Transport France SAS en date du 24 avril 2009 et du rapport du Commissaire aux apports, approuve ledit contrat faisant ressortir un actif net apporté par CNIM SA de 794 750 euros et une rémunération de cet apport sous forme de 55 000 parts de 14,45 euros de nominal chacune émises par CNIM Transport Services SAS.

### Septième résolution

L'Assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du contrat d'apport du fonds de commerce de conception et d'ingénierie d'installation de traitement de fumées sur usines d'incinération d'ordures ménagères et déchets assimilés de CNIM SA à LAB SAS en date du 23 avril 2009 et du rapport du Commissaire aux apports, approuve ledit contrat faisant ressortir un actif net apporté par CNIM SA de 6 000 000 euros et une rémunération de cet apport sous forme de 600 000 actions de 10 euros de nominal chacune émises par LAB.

### Huitième résolution

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extrait du présent procès-verbal de l'Assemblée pour accomplir toutes formalités légales d'enregistrement, de dépôt et de publicité.

## I.8 > Attestation des personnes responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion (figurant pages 3 à 92 de ce document) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et

de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le Président du Directoire,  
Philippe Soulié

## II.1 > Rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre société vous a convoqués à une Assemblée générale mixte, conformément à la loi et aux statuts afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2008 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 2258-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée générale ordinaire annuelle ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de Surveillance les comptes annuels, les comptes

consolidés et le Rapport du Directoire conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le Rapport du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a fait le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil de Surveillance

## II.2 > Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne

### 1 – Obligations légales

L'article L. 225-68 du Code de commerce résultant de l'article 117 de la loi de sécurité financière, impose au Président du Conseil de Surveillance de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de contrôle interne mises en place par la société.

La loi du 3 juillet 2008 a modifié le contenu du rapport du Président sur le contrôle interne, notamment pour :

- les procédures de gestion des risques;
- le code de gouvernement d'entreprise : la société n'a pas de code interne de gouvernement d'entreprise mais a comparé ses pratiques avec le "code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées" de l'AFEP/MEDEF de 2003 et de décembre 2008;
- les modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée générale;
- les principes et règles pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux;
- sa validation par le Conseil de Surveillance.

### 2 – Organisation des travaux de fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a été porté à 12 membres par l'Assemblée générale du 22 juin 2006.

Le Président du Conseil de Surveillance est M. Vsevolod DMITRIEFF.

Le Vice-Président du Conseil est M. François CANELLAS.

Les membres du Conseil de Surveillance indépendants sont au nombre de trois :

- M. Richard ARMAND,
- M. Jean-Pierre LEFOULON,
- La société JOHES représentée par M. Jean-François VAURY.

Est considéré comme membre du Conseil de Surveillance indépendant, tout membre choisi exclusivement en fonction de ses compétences et de son expérience et n'ayant aucun intérêt particulier à sa relation avec la société ou, conformément à la définition retenue par l'AMF, des membres n'exerçant pas de responsabilité de direction ou n'ayant aucun lien direct avec le Groupe CNIM.

Le Conseil de Surveillance se réunit une fois par trimestre au moins. Il entend à cette occasion le rapport du Directoire sur la gestion de la société.

Au cours de l'exercice 2008, il s'est réuni cinq fois.

Au cours de ces réunions, outre l'audition du Rapport du Directoire sur le fonctionnement de la société, les points suivants ont notamment été évoqués :

- autorisations globales annuelles données au Directoire dans le cadre des limites statutaires;
- examen des comptes sociaux et consolidés arrêtés par le Directoire;
- rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée générale;
- examen des comptes du premier semestre;
- examen des conventions réglementées;
- compte-rendu par le Directoire des opérations d'investissement et financières réalisées au cours de l'exercice et préalablement autorisées.

Lors de ces réunions, tous les membres du Conseil de Surveillance étaient présents, à l'exception de trois où un membre était excusé et d'une où un membre était représenté.

Le Conseil de Surveillance peut conférer à un ou plusieurs de ses membres tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs des sujets déterminés.

Il peut décider de la création en son sein de commissions dont il fixe la composition et les attributions et qui exercent leurs activités sous sa responsabilité.

À ce titre, il a été décidé en 2004 la création de deux Comités:

- un Comité d’audit, (Comité des comptes transformé en Comité d’audit en 2009);
- un Comité stratégique.

## 2.1 – Le Comité d’audit

Il a pour mission :

- de procéder à l’examen de la fiabilité de l’appareil qui concourt à l’arrêté des comptes et de la validité des méthodes adoptées pour traiter des opérations significatives;
- de s’assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables utilisées pour l’établissement des comptes sociaux et des comptes consolidés;
- de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent la fiabilité de celles-ci.

Il doit également s’assurer du respect des règles garantissant l’indépendance et l’objectivité des Commissaires aux comptes par leur audition périodique, piloter la procédure de sélection de ceux-ci (et transmettre au Conseil le résultat de cette sélection), communiquer au Conseil le montant des honoraires versés et vérifier que leurs montants ne sont pas de nature à porter atteinte à leur indépendance.

Quatre membres du Conseil de Surveillance y sont affectés: sous la présidence de M. François HERLICQ (Membre d’honneur du Conseil de Surveillance), M. François CANELLAS, M. Jean-Pierre LEFOULON, Mlle Agnès HERLICQ et M. Nicolas DMITRIEFF, soit deux membres indépendants.

Au cours de l’exercice, le Comité d’audit s’est réuni deux fois.

## 2.2 – Le Comité stratégique

Il a pour mission de s’occuper des affaires dites “stratégiques” et a naturellement un caractère évolutif.

Il est composé de M. François CANELLAS, M. Jean-François VAURY, M. Nicolas DMITRIEFF et l’assistance de M. François HERLICQ. Le Président du Conseil de Surveillance, M. Vsevolod DMITRIEFF en assure la présidence et les membres y sont associés de façon ponctuelle dans le cadre de leurs expériences respectives.

Ce Comité peut aussi demander le concours de M. André HERLICQ, pour ses compétences dans le domaine informatique.

Au cours de l’exercice, le Comité stratégique s’est réuni quatre fois.

Outre les limitations prévues par la loi, les opérations suivantes ne peuvent être effectuées par le Directoire qu’avec l’accord préalable du Conseil de Surveillance :

- émissions de valeurs mobilières, quelle qu’en soit la nature, susceptible d’entraîner une modification du capital social;
- opérations significatives susceptibles d’affecter la stratégie de CNIM et de son Groupe et de modifier la structure financière de son périmètre d’activité, l’appréciation du caractère significatif étant faite par le Directoire sous sa responsabilité;
- opérations dépassant un montant fixé chaque année par le Conseil de Surveillance pour :
- toutes décisions d’investissement figurant au bilan au niveau de l’actif immobilisé;
- tous échanges, avec ou sans soulte, portant sur des biens, titres ou valeurs;
- participation à la création de toutes sociétés, souscription à toutes émissions d’actions, de parts sociales ou d’obligations, hors opération de trésorerie;
- délivrance ou obtention de tous prêts, crédits ou avances.

## 3 – Risques

### 3.1 – Réglementation

La société est attachée à respecter la réglementation applicable à l’ensemble de ses activités et en particulier :

- les offres sont en accord avec la réglementation existante au moment de l’offre (il s’agit là principalement de réglementations techniques concernant le matériel et les installations fournies);
- les réglementations concernant les comptes de la société sont du ressort de la Direction Administrative et Financière. Ces réglementations sont mises à jour en permanence.
- pour les réglementations en matière d’environnement, les Directeurs d’Établissements sont chargés d’appliquer les règles spécifiques concernant chacun des établissements (pollution, établissements classés..);
- le Directoire a établi une “Charte Sécurité” qui définit pour le Groupe les règles fondamentales concernant la protection du personnel, la protection de la santé et de l’environnement. La réglementation sur l’hygiène et la sécurité fait l’objet d’un suivi particulier par la Direction des Ressources Humaines Groupe qui veille à ce que:

- chaque établissement soit doté d'un responsable hygiène et sécurité et que la mise en place des procédures en coopération avec les représentants du personnel ait lieu en temps voulu ;
- les délégations de responsabilité données par le Président du Directoire soient mises en application ;
- les moyens de production soient aux normes de sécurité ;
- chaque accident ou incident corporel fasse l'objet d'une enquête sur les causes et que des solutions de prévention et de formations soient proposées pour réduire encore plus les risques ;
- tous les moyens soient mis en œuvre pour le respect des dispositions légales.

### 3.2 – Risques affaires

#### 3.2.1 – Offres aux clients

Chaque Division de CNIM, placée sous la responsabilité d'un Directeur de Division, ou filiale placée sous la responsabilité d'un Directeur de filiale, établit ses offres techniques et commerciales.

Ces offres comprennent :

- un projet technique définissant le type de matériel à fournir, les limites de fournitures et les garanties proposées au(x) client(s) ;
- une offre commerciale de prix établie (prix, révision de prix, termes de paiement, etc.) à partir des éléments du projet technique et ceux communiqués par la Direction Administrative et Financière (prix de la main d'œuvre, frais généraux...).

La marge nette incluse dans chaque offre fait l'objet pour chacune des Divisions d'instructions très précises émanant du Directoire. Les grands projets, d'un montant supérieur à 10 millions d'euros, sont préparés dans une revue d'offre avec le Directoire.

Les rabais éventuellement consentis au(x) client(s) sont soumis à l'arbitrage du Directoire pour les offres les plus importantes.

#### 3.2.2 – Suivi des affaires

Après commande, pour chaque affaire, le Directoire assigne aux Directeurs de division/filiales des objectifs précis.

Chaque affaire est mise sous la responsabilité d'un chef de projet dont la mission est de reporter au Directeur de la Division/filiale.

La maison mère et toutes les filiales font l'objet d'une revue quadrimestrielle, affaire par affaire, Division par Division, société par société.

Ces revues quadrimestrielles se déroulent en présence du Président du Directoire, des Directeurs de chaque Division, de la Direction du Contrôle de Gestion et du chef de projet.

À l'issue de ces revues, les Directeurs du Contrôle de Gestion de la maison mère et des filiales préparent une prévision de résultats du Groupe qui est soumise au Directoire pour approbation.

Ce suivi des filiales n'a malheureusement pas suffi à contenir la dérive de la Société Curtis tant en problème technique et contractuel qu'en terme de ressources humaines.

### 3.3 – Sauvegarde du patrimoine

Dans chaque établissement, un responsable est chargé de prendre toutes les mesures préventives et correctives nécessaires à la protection et à la conservation des biens mobiliers et immobiliers de la société.

La société est assurée par une police d'assurance pour elle-même et l'ensemble des sociétés du Groupe CNIM pour garantir l'intégrité de ses biens mobiliers et immobiliers, marchandises et stocks.

Cette police couvre les cas de périls majeurs tels que incendie, explosion, chute de foudre, tempête, grêle, effondrement, dégât des eaux, actes de vandalisme, catastrophe naturelle, ainsi que les pertes d'exploitation et responsabilités y afférents.

Le montant global des garanties souscrites s'élève à 97,5 millions d'euros.

Par ailleurs, la société et le Groupe CNIM sont assurés dans le cadre de l'exécution de leurs engagements contractuels par des polices assurance groupe :

- tous risques chantiers : à concurrence de 120 millions d'euros
- responsabilité civile : à concurrence de 75 millions d'euros

Le Groupe a décidé de se prémunir contre les fraudes au moyen de paiement provenant de l'extérieur de l'entreprise en généralisant pour la majorité des sociétés du Groupe des moyens de paiement hautement sécurisés (dits VCOM) et en recourant au minimum aux moyens traditionnels que sont les chèques, les billets à ordre ou les virements normaux.

### 3.4 – Gestion des litiges : clients – fournisseurs – tiers

La Direction Juridique du Groupe est chargée :

- de mettre en jeu toutes les mesures préventives permettant d'éviter des litiges et la mise en cause des sociétés du Groupe, par exemple, et à titre non limitatif;
- conditions générales d'achat et de vente;
- vérification préalable soit directement, soit par délégation, de tout document susceptible d'engager la société et/ou ses filiales;
- de gérer avec les avocats nationaux et internationaux de la société toute réclamation émanant de tiers susceptibles de mettre en jeu la responsabilité du Groupe et assurer toute défense ou recours devant les juridictions concernées (tribunaux, cours arbitrales);
- d'examiner périodiquement les différents litiges, leurs évolutions, les risques encourus, leurs adéquations avec les couvertures d'assurance et les provisions constituées.

Pour ce faire, l'ensemble des membres de la Direction Juridique se réunit chaque mois.

Une réunion générale à laquelle participent les Directeurs Financiers et les Responsables de Division concernés se tient trois fois par an pour tenir compte de l'évolution des sinistres et contentieux, de leurs conséquences au niveau du Groupe et, le cas échéant, des provisions à constituer ainsi que des mesures pour y remédier.

### 3.5 – Risques financiers

> GESTION DE LA TRÉSORERIE ET DES FINANCEMENTS

La trésorerie euro du Groupe est centralisée au sein de la maison mère par un système dit de *cash pooling* qui permet de consolider quotidiennement les excédents et les besoins de trésorerie des différentes sociétés et ainsi simplifier leur gestion de trésorerie.

La société met en œuvre une politique active d'optimisation de ses conditions de financement et de réalisation de ses opérations bancaires.

La trésorerie est totalement placée sur des produits monétaires purs, court terme ou moyen terme.

Les placements financiers à plus de trois mois sont désormais enregistrés en immobilisations financières. Le Groupe n'a pas du tout été impacté par les produits à risque qui ont gravement touché la finance mondiale en 2008.

> GESTION DES RISQUES POLITIQUES, DE CHANGE ET DE TAUX

Les grands contrats sont couverts contre le risque politique de non paiement.

Tous les effets commerciaux sont faits pour être payés par nos clients dans la devise de nos dépenses: part française en euros et part locale en devise locale.

Les offres négociées en devises sont gérées soit par des polices spécifiques auprès de la COFACE soit par des opérations de marchés (options) si le coût n'est pas trop élevé.

Pour les commandes entrées en carnet et signées en devises, les risques de change contre euros sont remontés dans la maison mère qui utilise, après compensation des différentes positions, soit les procédures de couverture de change COFACE, soit les marchés à terme par l'intermédiaire d'un réseau bancaire.

Les fluctuations de taux d'intérêt sont couvertes par des swaps de taux, si cette couverture est efficace. Les lignes de crédit, utilisables par des tirages, ne sont pas couverts par des swap de taux.

> RISQUES PATRIMONIAUX EN DEVISES

Les actifs financiers immobilisés en devises sont couverts soit par un emprunt libellé dans la même devise, soit par un swap de change de même devise que le patrimoine à couvrir.

## 4 – Processus de pilotage de l'information comptable et financière

Ce pilotage est assuré par la Direction Administrative et Financière et par le Directoire.

### 4.1 – Principes

Afin d'assurer une cohérence d'ensemble au niveau de ce processus, la société veille à ce que :

- la séparation des fonctions soit conçue de façon à permettre un contrôle indépendant. Cette séparation des fonctions s'efforce de dissocier les tâches et fonctions relevant de l'opérationnel, de la protection des biens et de leur enregistrement comptable;
- les noms des personnes pouvant engager la société et les différents niveaux d'approbation requis selon le type d'engagement sont définis et mis à la disposition des personnes chargées de l'enregistrement afin de leur permettre de s'assurer que les opérations ont été correctement approuvées.

Dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés, la société vérifie qu'il existe un dispositif organisé et documenté destiné à assurer l'homogénéité des données comptables et financières consolidées publiées.

– une documentation permet de fixer et de faire connaître, au sein de la société, les principes de comptabilisation et de contrôle des opérations et de leurs flux.

- les circuits d'information permettent :
  - l'exhaustivité de la capture des événements économiques pour chaque processus amont ;
  - une centralisation régulière des données vers la comptabilité ;
  - une homogénéisation des données comptables.
- Les contrôles portent sur la mise en œuvre de ces circuits d'information.
- Un calendrier d'élaboration des informations comptables et financières est diffusé au sein du Groupe pour les besoins des comptes publiés de la société mère.
- Chaque collaborateur impliqué dans le processus d'élaboration de l'information comptable et financière a accès à l'information nécessaire pour appliquer, faire fonctionner et/ou surveiller le dispositif de contrôle interne.
- La Direction Administrative et Financière dispose d'une autorité lui permettant de faire valoir la règle comptable.
- Les procédures permettent de vérifier si les contrôles mis en place ont été effectués.
- Un manuel de principes/procédures comptables précise les concepts comptables utilisés au sein du Groupe et identifie le traitement des opérations les plus importantes.
- Une veille réglementaire permet d'appréhender et d'anticiper les évolutions de l'environnement de la société.
- Des contrôles spécifiques sont effectués sur les points qui seraient identifiés comme sensibles concernant des aspects comptables.

#### 4.2 – Organisation et sécurité des systèmes d'information

Les processus suivants mettent sous contrôle des composantes de l'outil de production de l'information comptable :

- la tenue de la comptabilité est faite au moyen de systèmes informatisés avec une organisation claire et formalisée et avec une sécurité physique et logique des systèmes et données informatiques ;
- l'organisation et le fonctionnement de l'ensemble du système d'information font l'objet de règles précises en matière d'accès au système de validation des traitements et de procédure de clôture, de conservation des données et de vérifications des enregistrements ;
- des procédures et des contrôles permettent d'assurer la qualité et la sécurité de l'exploitation, de la maintenance et du développement (ou du paramétrage) des systèmes de comptabilité et de gestion ainsi que des systèmes alimentant directement ou indirectement les systèmes comptables et de gestion ;

– il existe des contrôles clés dans le système d'information (blocage des doubles saisies, existence de seuils à la saisie, accès limités pour certaines transactions ...) ;

- la société est en mesure de répondre aux obligations spécifiques de l'administration fiscale :
  - conservation des données traitées par des applications informatiques qui concourent à la constitution d'enregistrements comptables ou à la justification d'un événement transcrit dans les documents contrôlés par l'administration fiscale ;
  - documentation : il existe une description des règles de gestion des données et des fichiers, pour celles qui sont mises en œuvre dans les programmes informatiques ayant des incidences sur la formation des résultats comptables et fiscaux et sur les déclarations fiscales.

#### 4.3 – Rôle du Directoire

Le Directoire veille à l'existence d'un dispositif de contrôle interne comptable et financier et en organise la surveillance. Ce dispositif vise à produire une information comptable et financière fiable et à donner en temps utile une image fidèle des résultats et de la situation financière de la société. À cette fin, le Directoire s'assure que le dispositif aborde les points suivants :

- l'organisation et le périmètre de responsabilité des fonctions comptable et financière afin que le Groupe soit doté de dispositifs d'identification des risques et de contrôle propres à assurer la fiabilité de l'information comptable et financière publiée par la société mère ;
- la formalisation et la diffusion de règles comptables et de procédures (manuels des normes et de procédures) ;
- les obligations de conservation des informations, données et traitements informatiques concourant directement ou indirectement à la formation des états comptables et financiers ;
- l'existence de mesures visant à assurer la conservation et la sécurité des informations, données et traitements informatiques concourant directement ou indirectement à la formation des états comptables financiers (plans de continuité, en particulier dans le domaine informatique, archivage permettant de répondre aux obligations réglementaires, etc ...) ;
- l'examen régulier de l'adéquation aux besoins des dispositifs évoqués ci-dessus et des moyens mis à disposition des fonctions comptable et financière (en personnel, en outils par exemple informatiques ...).

Le Directoire s'assure de la mise en place d'un dispositif de pilotage visant à analyser et maîtriser les principaux risques identifiables ayant un impact potentiel sur l'élaboration de l'information comptable et financière publiée par la société.

- En particulier, il s'assure que les normes et procédures diffusées au sein de la société tiennent compte de l'évolution des besoins du Groupe et de son environnement (notamment réglementaire).
- Il veille à la définition et s'assure de la mise en place d'un dispositif de contrôle de gestion répondant aux besoins de fiabilité de l'information comptable et financière publiée, à savoir :
  - il s'assure que le système d'information non comptable éventuellement utilisé à des fins de pilotage des activités fait l'objet de rapprochement avec le système d'information comptable;
  - il s'assure également de la qualité des prévisions publiées ou utilisées dans le cadre des appréciations de valeur d'actifs et de dettes ou pour toute autre information comptable et financière publiée.

Ceci suppose que le dispositif de contrôle de gestion soit organisé de façon à permettre l'adéquation à ces besoins et la qualité de ces informations et prévisions.

- Le Directoire veille à la définition et à la mise en place de processus d'enregistrement comptable des opérations majeures (acquisitions ou cessions d'activité, restructurations, conclusions de contrats-clés) et de processus de validation de ces enregistrements.
- Il veille à la mise en place de procédures d'arrêtés de certains comptes jugés sensibles (traitement de la comptabilisation des produits, analyse de la valeur des actifs-clés...).

Le Directoire établit les comptes (y compris l'annexe) en vue de leur arrêté. À cet effet, il :

- précise et explique les principales options de clôture et les estimations impliquant un jugement de sa part;
- met en évidence les changements de principes comptables et en informe le Conseil;
- s'assure de l'analyse des grands équilibres financiers (ratios d'endettement, liquidités, couverture...); identifie et explique les facteurs d'évolution des résultats;
- établit les états financiers en vue de leur arrêté, en les accompagnant des commentaires et analyses de la Direction Administrative et Financière;
- définit la stratégie de communication financière (indicateurs, modalités...) et propose ou arrête les termes des communiqués financiers.

En tant que responsable de l'établissement des comptes et de la mise en œuvre des systèmes de contrôle interne comptable et financier, le Directoire échange avec les Commissaires aux Comptes.

- Il s'assure que les Commissaires aux Comptes ont revu les principes comptables retenus et les options comptables qui ont un impact significatif sur la présentation des états financiers.
- Il prend connaissance auprès des Commissaires aux Comptes du périmètre et des modalités de leur intervention. Il s'informe également des conclusions de leurs travaux sur les comptes.
- Il s'assure, le cas échéant, que les Commissaires aux Comptes sont informés des faiblesses majeures de contrôle interne identifiées au cours de l'exercice et susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'information comptable et financière publiée.

#### 4.4 – Rôle du Conseil de Surveillance

Le Conseil vérifie auprès du Directoire que les dispositifs de pilotage et de contrôle sont de nature à assurer la fiabilité de l'information financière publiée par la société et à donner une image fidèle des résultats et de la situation financière de la société et du Groupe.

Pour pouvoir effectuer ce contrôle :

- un travail préparatoire est effectué par le Comité d'Audit;
- il est informé des caractéristiques essentielles des dispositifs de pilotage de la société et du Groupe et notamment des dispositifs de suivi des risques, de contrôle de gestion et de suivi du financement et de la trésorerie;
- le cas échéant, il est informé des changements de méthodes comptables et des options comptables retenus par la société qui ont un impact significatif sur la présentation des états financiers;
- il veille à la qualité du processus de sélection des Commissaires aux Comptes notamment au regard des critères de compétence et d'indépendance de ceux-ci;
- il est informé des événements significatifs intervenus dans l'activité et de la situation de trésorerie;
- de plus, il est informé des projets majeurs d'investissement, de cession ou de financement;

Le Conseil reçoit l'assurance des Commissaires aux Comptes qu'ils ont eu accès à l'ensemble des informations nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités, notamment s'agissant des sociétés consolidées.

Il est informé des modalités d'intervention des Commissaires aux Comptes ainsi que des conclusions de leurs travaux;

Il reçoit l'assurance des Commissaires aux Comptes qu'ils ont suffisamment avancé leurs travaux au moment

de l'arrêté des comptes pour être en mesure de communiquer toutes remarques significatives.

## 5 – Organisation de la fonction comptable et de gestion

L'organisation de la fonction comptable et de gestion est basée sur l'exactitude et l'exhaustivité de l'information disponible pour tous les acteurs de l'entreprise. Ceci repose notamment sur l'enregistrement simultané des données pour la comptabilité légale et la comptabilité de gestion : les dépenses externes, les recettes, mais aussi la ventilation de la paie du personnel en fonction des affectations du temps passé sur les différents contrats.

### 5.1 – Reporting comptable et de gestion

#### 5.1.1 – Périodicité et organisation des arrêts

Le Groupe et donc sa maison mère sont organisés pour publier des comptes semestriels au 30 juin et des comptes annuels au 31 décembre. La pertinence des informations comptables et la tenue des dates de publication des comptes sont assurées par la diffusion des procédures d'arrêts de fin de période, la méthodologie d'évaluation des actifs, l'analyse critique des résultats à terminaison des contrats et des litiges/contentieux en cours. Ces procédures sont diffusées de façon significative pour les entités à comptabilité décentralisée (établissement stable, chantier de montage) et de façon plus globale pour les filiales consolidées. Ces filiales disposent par ailleurs de leurs propres procédures internes.

#### 5.1.2 – Cycle budgétaire et analyse de gestion

Les hypothèses d'arrêt de l'exercice en cours sont validées en décembre. Il est établi un budget pour l'année suivante et un ensemble d'objectifs pour l'année ultérieure. Le budget et les objectifs sont ensuite révisés périodiquement en cours d'année. Ces révisions concernent à la fois les prévisions commerciales, les budgets de fonctionnement, les prévisions de résultat de la maison mère et des filiales. A cette occasion, chaque contrat significatif fait l'objet d'une revue particulière devant le Directoire.

#### 5.1.3 – Normalisation comptable Groupe

La maison mère diffuse une procédure de consolidation du Groupe et les normes applicables pour l'arrêt des comptes. Chaque société du Groupe, maison mère ou filiale, décline sa propre procédure détaillée et adaptée à son métier.

Les comptes 2008 ont été réalisés conformément aux normes IAS/IFRS en vigueur.

## 5.2 – Planification/formalisation des procédures d'arrêts

### 5.2.1 – Procédures de contrôle préarrêtés et traitement des corrections

Avant tous les arrêts, les services comptables s'assurent de l'exhaustivité des informations enregistrées et de tous les travaux préalables à ces arrêts tels que : rapprochements bancaires, inventaires physiques des stocks, existence d'une vision à terminaison de tous les contrats et analyse critique de tous les litiges et contentieux en cours.

La préparation des arrêts consiste aussi en l'analyse détaillée de tous les comptes de tiers (fournisseurs, clients, personnel de l'entreprise ou tiers extérieurs).

La maison mère s'assure par ailleurs que toutes les entités à comptabilité décentralisée ainsi que les filiales ont bien les moyens humains et matériels de fournir en qualité et en temps voulu leurs propres comptes auprès de leurs auditeurs et auprès de leur maison mère.

Pour préparer l'établissement des comptes consolidés à l'intérieur du Groupe, chaque société circularise toutes les autres sociétés de façon à éliminer toutes les prestations internes.

### 5.2.2 – Documentation des estimations ou options comptables

La société travaille sur des contrats de services et sur des contrats de construction à long terme dont la prévision à terminaison est essentielle dans la détermination du résultat de la période. Il est donc préparé, en vue des arrêts, un document de résultat prévisionnel à terminaison pour chaque contrat concerné. Un document similaire est fourni pour tous les litiges et contentieux en cours avec l'avis du service juridique ou de l'avocat en charge du dossier.

### 5.2.3 – Audit externe et comptabilisation des ajustements

Une visite intérimaire des auditeurs externes est réalisée avant l'arrêt annuel des comptes afin de vérifier les procédures de contrôle interne et d'analyser les résultats prévisionnels à terminaison des contrats à long terme, qui resteront en cours à la fin de l'exercice.

Une planification de l'intervention des auditeurs externes précise les dates de ces interventions, fixe les thèmes particuliers qui seront soumis à leurs diligences et présente une première version des comptes sociaux et consolidés.

Les auditeurs externes remettent le résultat de leurs travaux lors d'une réunion de synthèse avec le Directoire et présentent leurs ajustements et les reclassements qu'ils estiment nécessaires, ainsi que leurs remarques.

La société passe alors les ajustements retenus dans les comptes sociaux de la maison mère et des filiales ainsi que dans les comptes consolidés pour présentation au Conseil de Surveillance.

Les diligences qui ont sous tendu l'analyse présentée par ce rapport impliquent le contrôle :

- du respect des règles de gestion du Groupe ;
- de la sauvegarde des actifs ;
- de la prévention et de la détection des fraudes et des erreurs ;
- de l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables ;
- de l'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Compte tenu de toutes les procédures décrites, le Président du Conseil de Surveillance considère qu'il a une assurance raisonnable sur la qualité globale du contrôle interne du Groupe mais que ceci n'a pas permis de contenir suffisamment la dérive de la filiale Curtis aux US, malgré le renfort de trois cadres de haut niveau venus de la maison mère. Dans une démarche de progrès, ceci amènera le Groupe à être vigilant sur les rachats d'entreprise où les dirigeants/vendeurs sont particulièrement impliqués dans la bonne marche de l'entreprise.

## 6 – Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

Principe – Les membres du Directoire ont une rémunération fixe et une prime fonction de la tenue d'objectif personnel. Le Président du Directoire a un intéressement contractuel fonction du résultat net part du Groupe. Il n'existe pas d'avantage en nature, pas d'option de souscription ou d'achat d'action ni de distribution d'action gratuite.

Les membres du Conseil de Surveillance perçoivent 8 000 euros de jetons de présence.

Les membres du Comité d'audit et du Comité stratégique reçoivent 20 000 euros en fonction de leur présence.

Le Président du Conseil de Surveillance perçoit une indemnité de 250 008 euros, le Vice-Président perçoit une indemnité de 150 000 euros.

Ces informations, associées avec celles contenues dans le paragraphe I.2 du Rapport du Directoire, donnent la totalité des informations prévues dans les sept tableaux prévus dans le rapport AFEF/MEDEF de décembre 2008.

## 7 – Participation des actionnaires à l'Assemblée générale

La participation des actionnaires à l'Assemblée générale est régie par les règles générales du Code Civil.

Toutefois, un droit de vote double est conféré à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis au moins deux ans, au nom d'un même actionnaire, dans les conditions prévues par la loi.

Ce rapport est soumis à l'approbation du Conseil de Surveillance du 23 avril 2009.

## III.1 > Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Constructions Industrielles de la Méditerranée, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

### 1 – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### 2 – Justification des appréciations

Les estimations comptables et jugements significatifs concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisés dans un contexte de forte volatilité des marchés financiers et d'une plus grande difficulté à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte, qu'en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations sur les éléments suivants :

Comme décrit dans la note III.2 – Immobilisations Financières de l'annexe, l'évaluation des titres de participation des filiales est effectuée en tenant compte non seulement de la quote-part de situation nette détenue mais également des perspectives de rentabilité.

Comme décrit dans la note III.4 – Contrats à long terme, votre Groupe comptabilise le chiffre d'affaires et la marge des contrats en cours selon la méthode de l'avancement. Cette méthode implique l'estimation de la marge probable à terminaison ainsi que de l'avancement de l'affaire.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués par votre société et à vérifier que les différentes notes aux états financiers fournissent une information appropriée. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3 – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

– la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;

– la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine, le 4 mai 2009  
Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et AUTRES  
Jean-Marie Perraud

DELOITTE & ASSOCIÉS  
Vincent Blestel

## III.2 > Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Constructions Industrielles de la Méditerranée (CNIM), tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient sur la base de cet audit d'exprimer une opinion sur les comptes.

### 1 – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### 2 – Justification des appréciations

Les estimations comptables et jugements significatifs concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisés dans un contexte de forte volatilité des marchés financiers et d'une plus grande difficulté à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte, qu'en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations sur les éléments suivants :

- Comme décrit dans la note III.5 – Goodwill, votre Groupe réalise, sur une base annuelle, un test de dépréciation des goodwills en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés.
- Comme décrit dans la note III.8 – Contrats à long terme, votre Groupe comptabilise le chiffre d'affaires et la marge des contrats en cours selon la méthode de l'avancement. Cette méthode implique l'estimation de la marge probable à terminaison ainsi que de l'avancement de l'affaire.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués par votre Groupe et à vérifier que les différentes notes aux états financiers fournissent une information appropriée. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3 – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 4 mai 2009  
Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et AUTRES  
Jean-Marie Perraud

DELOITTE & ASSOCIÉS  
Vincent Blestel

## III.3 > Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

### 1 – Conventions et engagements autorisés

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### 1.2 – Location-gérance à CNIM Transport Services, nouvellement dénommée CNIM Transport France, du fonds de commerce de CNIM dans la conception, industrialisation, commercialisation et installation d'escaliers mécaniques

Votre Conseil de Surveillance du 31 janvier 2008 a autorisé le transfert la mise en location-gérance du fonds de commerce de conception, industrialisation, commercialisation et installation d'escaliers mécaniques à CNIM Transport Services, nouvellement dénommée CNIM Transports France.

Un loyer de 82 500 € par an sera perçu par votre société au titre de la location du fonds de commerce et de la mise à disposition de certaines de vos immobilisations.

**Personne concernée:** M. Philippe Soulié.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 23 avril 2008.

#### 1.3 – Mise à disposition de locaux et de moyens techniques à CNIM Transport Services

Votre Conseil de Surveillance du 31 janvier 2008 a autorisé la mise à disposition par CNIM à CNIM Transport Services, nouvellement dénommée CNIM Transport France, de locaux situés à La Seyne sur Mer (83) ZI de Mouissèques, et de bureaux situés 5, rue Vernet 75008 Paris occupés par des salariés de CNIM Transport Services exclusivement dédiés à l'activité Transport.

La présente convention est consentie moyennant un loyer de 343 424,57 € au titre de l'exercice 2008.

**Personne concernée:** M. Philippe Soulié.

## 1.4 – Avenant au contrat de travail de M. Philippe Soulié

### Nature, objet et modalités

La loi n° 2007-1223 du 21 août 2007 a créé des exigences de transparence et de publicité renforcées sur les éléments de rémunération différée pour les dirigeants des sociétés cotées sur un marché réglementé.

En application de cette loi, le contrat de travail de M. Philippe Soulié, en qualité de Président du Directoire, subordonnera le versement d'une indemnité conventionnelle de rupture à un critère de rentabilité des activités du Groupe CNIM apprécié sur la base de la "Performance" donnée par le rapport entre :  
(a) au numérateur, le taux effectif de rentabilité égal au résultat opérationnel courant consolidé (norme IFRS) ressortant des derniers comptes annuels arrêtés à la date de la rupture par rapport au chiffre d'affaires hors taxes consolidé résultant desdits comptes annuels; et ,

(b) au dénominateur, un taux normatif de rentabilité déterminé sur la même base que celle indiquée au a), égal à 4%.

Ledit rapport ainsi calculé, défini comme la "Performance", étant alors appliqué à deux années de rémunération. Cette rémunération aura pour référence la rémunération fixe en vigueur à la date de prise d'effet de la rupture et le montant de la rémunération variable due au titre de l'exercice précédant celui au cours duquel la rupture interviendra.

Pour tenir compte de la situation de marché, le Conseil de Surveillance aura la possibilité de majorer l'indemnité conventionnelle de rupture par application d'un coefficient plafonné à 2,0. Par ailleurs, le montant retenu pour la "Performance" sera au moins égal à 0,5, dès lors que le taux effectif de rentabilité défini en (a) sera positif ou que le montant des prises de commandes des douze derniers mois sera supérieur à l'objectif de 500 M€, en base 2007, à périmètre constant.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 23 avril 2008.

## 2 – Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de des conventions et des engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### 2.1 – Location-gérance à la société LAB du fonds de commerce Egide

Lors de sa séance du 27 juin 2002, le Conseil d'Administration a autorisé la conclusion avec la société LAB d'une convention de location-gérance du fonds de commerce Egide, concernant le traitement de fumées.

Cette location a été consentie, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003, pour une redevance annuelle de 600 000 €.

Au cours de l'exercice 2008, votre société a comptabilisé un produit d'un montant de 600 000 €.

### 2.2 – Convention d'assistance commerciale avec la société LAB

En contrepartie de l'assistance commerciale apportée et de l'exclusivité accordée par votre société pour la réalisation du traitement de fumée sur les usines neuves dont votre société est constructeur, il a été convenu que la société LAB verserait à votre société une redevance de 6% du chiffre d'affaires des mises en conformité d'usines et de 3% du chiffre d'affaires pour les usines neuves.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 27 octobre 2005.

La rémunération perçue par votre société au titre de l'exercice 2008 s'est élevée à 267 000 €.

### 2.3 – Contrat d'assurance chômage – perte de mandat conclu par votre société au bénéfice de M. Philippe Soulié

Afin que M. Philippe Soulié, Membre du Directoire et Directeur Général, bénéficie de la couverture d'assurance chômage – perte de mandat en cas de révocation de celui-ci et de licenciement, votre société a conclu à son bénéfice un contrat d'assurance lui permettant de bénéficier en temps utile de la couverture sociale nécessaire.

La signature de ce contrat d'assurance, qui a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2007, a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 27 octobre 2005.

Au cours de l'exercice 2008, votre société a comptabilisé une charge d'un montant de 7 337 €.

#### **2.4 – Régimes de retraite à cotisations définies et à prestations définies mis en place par votre société au bénéfice de certains cadres "hors classe"**

Votre société a mis en place en 1987 un régime de retraite à prestations définies pour les cadres supérieurs, directeurs salariés "hors classe", tels que définis par la Convention Collective Nationale de la Métallurgie.

Ce régime de retraite à prestations définies a été modifié notamment en déplaçant la rémunération de référence et en permettant de choisir, au moment du départ en retraite, le pourcentage de reversion au profit du conjoint survivant.

Un régime supplémentaire de retraite à cotisations définies a été souscrit auprès d'un organisme assureur. Ce régime intégralement financé par l'employeur est basé sur une cotisation de 8 % assise sur la rémunération annuelle brute, plafonnée à 8 plafonds annuels de la Sécurité Sociale.

Le montant total des retraites générales et des retraites spécifiques au personnel "hors classe" ne peut être supérieur à 65 % de la rémunération de référence.

L'ensemble de ce régime de retraite supplémentaire au bénéfice des cadres "hors classe" a été autorisé par le Conseil de Surveillance en date du 27 octobre 2005.

Aucune cotisation n'a été versée au titre du régime de retraite à prestations définies en 2008.

La cotisation du régime de retraite à cotisations définies a été de 359 426 € en 2008.

#### **2.5 – Contrat de coopération avec la société Martin GmbH für Umwelt und Energietechnik**

Dans le domaine des usines d'incinération de déchets ménagers, votre société coopère avec la société Martin GmbH für Umwelt und Energietechnik depuis 1970. Le système de combustion est fourni par la société Martin GmbH für Umwelt und Energietechnik et le reste de l'usine par votre société (dont la récupération d'énergie, la production électrique, l'installation électrique et le contrôle commande, ainsi que les prestations d'assemblage)

selon un contrat de coopération signé en date du 9 juin 2005. Celui-ci précise les territoires du contrat, les responsabilités respectives de votre société et de la société Martin GmbH für Umwelt und Energietechnik (rémunération de l'ingénierie et fourniture du système de combustion Martin).

Ce contrat a été préalablement autorisé par le Conseil de Surveillance du 27 janvier 2005 et a été signé pour une période de dix ans pour tenir compte de la durée des contrats clients.

Au titre de cette convention, votre société a versé à la société Martin GmbH für Umwelt und Energietechnik un montant de 8 162 673,52 € en 2008.

#### **2.6 – Location-gérance par votre société du fonds de commerce de CNIM Environnement**

Lors de sa séance du 27 juin 2002, le Conseil d'Administration a autorisé la conclusion avec la société CNIM Environnement d'une convention de location-gérance du fonds de commerce de cette société dans le domaine de l'incinération des ordures ménagères.

Cette location-gérance a été consentie pour une durée ferme de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2002, et renouvelable d'année en année par tacite reconduction. Elle donne lieu à une première redevance trimestrielle de 10 000 € pour l'utilisation des moyens et à une seconde redevance de 1,5 % du chiffre d'affaires avec un minimum annuel de 1 200 000 €.

La société CNIM Environnement a été dissoute sans liquidation au 30 juin 2008, avec transmission universelle de son patrimoine au profit de votre société.

Au cours de l'exercice 2008, votre société a comptabilisé à ce titre une charge d'un montant de 620 000 €.

#### **2.6 – Rémunération des membres du Comité stratégique et du Comité des comptes**

Le principe d'une rémunération des membres du comité stratégique et du comité des comptes a été accepté par le Conseil de Surveillance du 28 octobre 2004.

Au cours de l'exercice 2008, votre société a versé une rémunération de 300 000 € à ce titre.

### **2.7 – Garantie donnée à Veolia Spa afin de couvrir toute défaillance d'Energonut Spa dans l'exécution des engagements qui lui incombent**

Le 26 juin 2006, votre société a cédé 60 % du capital de sa filiale Energonut (Italie) à la société Veolia Servizi Ambientali Spa ("Veolia Spa").

Votre Conseil de Surveillance du 31 octobre 2006 a autorisé le directoire à délivrer au bénéfice de Veolia Spa une garantie couvrant Veolia Spa à hauteur du pourcentage de participation détenu par votre société dans le capital d'Energonut Spa (40 %). La garantie donnée à la société Veolia Spa couvre toute défaillance d'Energonut Spa dans l'exécution des engagements qui lui incombent à l'égard de Veolia Spa au titre d'un prêt à moyen terme de 44 M€ consenti par cette dernière à Energonut Spa.

Ce prêt est destiné à financer l'opération de réhabilitation de l'usine d'Energonut, en cours de réalisation.

### **3 – Conventions et engagements non autorisés préalablement**

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de l'article L. 225-90 du Code de commerce.

En application de l'article L. 823-12 de ce Code, nous vous signalons que ces conventions et engagements n'ont pas fait, par omission, l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions et engagements, ainsi que les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

#### **3.1 – Abandon partiel du compte courant avec CNIM Transport France**

Votre société a consenti à la société CNIM Transport France, en date du 31 décembre 2008, un abandon partiel du compte courant à hauteur de 2 631 000 €.

#### **3.2 – Abandon partiel du compte courant avec ATENA**

Votre société a consenti à la société ATENA, en date du 31 décembre 2008, un abandon partiel du compte courant à hauteur de 1 369 000 €.

#### **3.3 – Abandon partiel du compte courant avec CURTIS CANADA**

Votre société a consenti à la société CURTIS CANADA, en date du 31 décembre 2008, un abandon partiel du compte courant à hauteur de 5 700 000 CAD.

Neuilly-sur-Seine, le 4 mai 2009  
Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et AUTRES  
Jean-Marie Perraud

DELOITTE & ASSOCIÉS  
Vincent Blestel

## III.4 > Rapport des Commissaires aux Comptes sur le contrôle interne

Exercice clos le 31 décembre 2008

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Constructions Industrielles de la Méditerranée CNIM.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Constructions Industrielles de la Méditerranée et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

### Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine, le 4 mai 2009  
Les Commissaires aux Comptes